



Le poids de l'histoire familiale : l'impact de la Shoah sur les survivants Juifs et leur descendance

Marine Vadez

► To cite this version:

Marine Vadez. Le poids de l'histoire familiale : l'impact de la Shoah sur les survivants Juifs et leur descendance. Histoire. 2024. dumas-04783790

HAL Id: dumas-04783790

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04783790v1>

Submitted on 14 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

VADEZ Marine

DU Approfondissement en Généalogie à distance - 2023 / 2024

Le poids de l'histoire familiale : l'impact de la Shoah sur les survivants Juifs et leur descendance

Directeurs de recherche : COSSON Stéphane ; PICHARD Anne



Je, soussignée Marine VADEZ certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

Remerciements	9
Introduction	10
Premier chapitre : Introduction et fondements théoriques	11
I- Contexte historique	11
1) Le projet d’extermination d’Hitler	11
2) Mesures contre les Juifs sous le régime de Vichy	12
3) La libération et la lente reconnaissance de la Shoah	12
a) Quelques chiffres	12
b) Les procès de Nuremberg	13
c) Le manque de reconnaissance dans les années d’après guerre	13
d) Absence de témoignages	14
e) La reconnaissance de la Shoah et le rôle des Klarsfeld	14
II- Les différentes terminologies	16
1) Les différents termes autour du génocide	16
a) Solution finale	16
b) Génocide	16
c) Shoah	16
d) Holocauste	16
2) Camps de concentration et d’extermination	16
3) Les survivants de la Shoah	17
a) La notion de survivants	17
b) Les survivants réfugiés	17
c) Les survivants cachés	18
d) Les survivants déportés	18

4) Les enfants et petits-enfants de survivants déportés	18
Deuxième chapitre : Les limites des recherches en histoire contemporaine	19
I- Choix du sujet	19
II- Le projet initial	20
1) Objectifs	20
2) Profil des descendants	20
3) Procédure pour trouver les témoins	20
4) Déroulement des entretiens	21
III- La théorie face à la réalité pratique	22
1) Contexte du conflit israélo-palestinien	22
a) Les Juifs en Palestine	22
b) Le début du conflit et la montée des tensions	22
c) Les évènements depuis le 7 octobre 2023	23
d) Conséquences humaines et matérielles	24
2) Manifestations face au contexte	24
a) A l'international	24
b) En France	25
3) Conséquence sur la scène diplomatique	26
a) A l'international	26
b) En France	26
1) Débats politiques et accusations d'antisémitisme	26
2) Prise de position lors des manifestations	27
2) Instrumentalisation du conflit à l'approche des élections européennes	28
4) Montée de l'antisémitisme en France	29

a) L'antisémitisme lors des manifestations	29
b) Recrudescence des actes antisémites	29
c) Mesures face à la recrudescence des actes antisémites	30

IV- Réadaptation du mémoire 31

1) Conséquence du contexte sur l'étude menée	31
2) Nouvelle approche	32

Troisième chapitre : La transmission de l'histoire familiale à travers les générations 33

I- Les mécanismes de défense : adaptation des survivants 33

1) La fuite : effacer et tourner la page	33
a) Dénî	33
b) Dissociation	34
c) Refoulement dans l'inconscient	34
d) Silence	34
2) L'attaque : se libérer à travers la parole et la résilience	35
a) Témoignage	35
b) Militantisme social	36
c) Militantisme politique	36
d) L'humour	36
e) La résilience	37
3) La soumission : difficulté face à la douleur du traumatisme	37

II- L'héritage de l'inentendable par la seconde génération 38

1) La transmission des parents aux enfants	38
a) Notion de transmission transgénérationnelle	38
b) Notion de fantôme	39

c) Aspects de la transmission transgénérationnelle	39
1) Sur le plan narratif et symbolique : transmission consciente	39
2) Sur le plan émotionnel et comportemental : transmission inconsciente	40
2) L'enfant au centre des secrets familiaux ?	41
a) Un secret de famille ?	41
b) Un tabou	41
c) Volonté de savoir	42
III- La transmission auprès de la troisième génération	43
1) Le devoir de transmission	43
2) La persistance du fantôme auprès de la 3ème génération ?	44
a) La génération de l'innommable	44
b) La fin du silence	44
c) Le rôle réparateur de la parole	45
3) Transmission de la 1ère à la 3ème génération	45
Quatrième chapitre : Impact du traumatisme sur la vie quotidienne et sur les relations sociales et familiales	46
I- La difficile reconstruction après la guerre pour les survivants	46
1) Déconstruction de l'identité pendant la déportation	46
a) De l'arrestation à l'arrivée sur les camps	46
b) La perte d'identité dans les camps	47
c) Modalité de survie	48
2) Difficulté du retour à la vie normale	48
a) La libération des camps	48

b) L'absence de prise en charge et de reconnaissance	48
c) Le poids des morts	49
d) Les pertes matérielles	49
II- Impact sur les relations sociales et familiales	49
1) Construction de l'identité des descendants	49
a) Le rôle réparateur de l'enfant	49
1) L'enfant comme prolongement de la survie des parents	50
2) L'incarnation de la mémoire de la déportation : les bougies commémoratives	50
3) L'enfant parent de son parent	51
b) Caractère	52
1) Hypervigilance et méfiance	52
2) Evitement des conflits et confiance en soi	52
3) Une empathie et sensibilité accrue	52
c) Rapport à la faim et au froid	53
2) Relations avec les parents	53
a) Relations fusionnelles	53
b) Relations conflictuelles	54
c) Distanciation émotionnelle	54
3) Relations sociales et professionnelles	55
a) Idéalisation de la famille	55
b) Réussite sociale et professionnelle	55
III- Impact émotionnel et psychique	56
1) Culpabilité du survivant	56
a) Syndrome du survivant	56
b) Complexe d'enfant du survivant	56
2) Symptômes et troubles psychiques	57
a) Syndrome de stress post-traumatique	57

b) Dépression	58
c) Troubles du sommeil	58
d) Anxiété et peur	59
3) Résilience	59
Cinquième chapitre : Faire face au poids du traumatisme	60
I- Le « devoir de mémoire »	60
1) Naissance du devoir de mémoire	60
2) Responsabilité de la mémoire chez les survivants et leur descendance	60
II- Construction de la mémoire collective de la Shoah	61
1) Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale	61
2) Espaces et lieux de mémoire : support de la mémoire collective	62
3) La culture et l'éducation	62
4) Le rôle central des associations	63
III- Se libérer du poids de l'héritage	64
1) En quête de sa propre identité	64
a) Désolidarisation de la souffrance des parents	64
b) Réappropriation de la culture juive	64
c) Engagement politique et militantisme	65
2) Se reconnecter à son histoire familiale	65
a) La généalogie	65
b) Reconnexion avec des lieux et objets symboliques	66
1) Lieux symboliques	66
2) Objets symboliques	66
3) Les thérapies	67

a) Thérapies individuelles	67
b) Groupe de soutien et de parole	67
c) L'art-thérapie	68
Conclusion	69
Annexes	71
Bibliographie	76

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier toute l'équipe pédagogique du DU Approfondissement en Généalogie à l'Université de Nîmes pour tous les enseignements passionnants que j'ai pu suivre au cours de cette année.

Particulièrement, je remercie Monsieur COSSON et Madame PICHARD pour tous leurs précieux conseils, leur disponibilité et leur aide dans la réalisation de ce mémoire.

Je tiens également à remercier Madame DEGUEN pour son temps, ses conseils et remarques qui m'ont été d'une grande utilité et pour tous ses cours absolument passionnants sur la psychogénéalogie.

Je tiens tout particulièrement à remercier Monsieur GOUJON, mon professeur en Histoire contemporaine à l'Université de Reims Champagne-Ardenne en 3ème année de licence Histoire sans qui, je n'aurais jamais découvert ce métier absolument passionnant qu'est la généalogie.

Je remercie aussi Lily-Rose NOËL pour ses suggestions de lectures et pour m'avoir prêté quelques uns de ses ouvrages.

Je remercie également mes proches ainsi que ma famille et surtout mes parents pour leur soutien et encouragement tout au long de cette année. Merci aussi à Claude pour m'avoir partagé ses photos, son ressenti et ce qu'il a pu apprendre lorsqu'il s'est rendu au mémorial d'Auschwitz-Birkenau.

INTRODUCTION

Au cours de ma seconde, le lycée Clemenceau de Reims où j'étudiais avait organisé une journée citoyenne. Lors de cette journée j'ai eu l'occasion d'entendre le témoignage de plusieurs survivants Juifs de la Shoah. Je suis ressortie de cette intervention absolument bouleversée d'entendre toutes les horreurs que les déportés avaient pu traverser, sans imaginer toutes celles dont ils n'ont pas parlé. Je me souviens avoir été marquée par le sourire des intervenants. Comment pouvaient-ils sourire en ayant traversé tout ce qu'ils venaient de nous raconter ? D'où tiraient-ils leur force et leur courage pour venir témoigner devant une classe entière de seconde ?

La Seconde guerre mondiale en générale a toujours été un sujet qui m'a profondément marquée et intéressée, depuis aussi longtemps que je m'en rappelle. En m'intéressant à ma propre généalogie familiale, j'ai découvert que mes ancêtres avaient été marqués par cette guerre, notamment pendant l'Occupation. Toutefois, j'ai la chance de n'avoir eu personne dans ma famille qui a vécu la déportation de près ou de loin. Je suis toujours restée sans voix en entendant des témoignages ou des reportages sur le sujet de la déportation.

Dans le contexte géopolitique actuel, il est également difficile de rester indifférent face aux nombreuses populations qui se retrouvent aujourd'hui opprimées et attaquées dans de nombreux pays du monde. Le conflit israélo-palestinien, bien qu'il s'agisse d'un conflit extrêmement compliqué, ne peut pas laisser indifférent. Depuis les attaques terroristes perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023, le Mémorial de la Shoah à Paris insiste sur le fait que la France connaît une recrudescence des actes antisémites. En 2023, 1 676 actes antisémites ont été recensés en France contre 436 en 2022. Plus récemment, dans la nuit du 13 au 14 mai 2024 (date anniversaire de la rafle du 14 mai 1941 au cours de laquelle près de 3 700 Juifs avaient été arrêtés avant d'être déportés à Auschwitz-Birkenau en 1942) le mur des Justes a été dégradé. L'attaque envers la mémoire et l'histoire de la Shoah montre qu'il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de parler, d'éduquer et de transmettre pour ne jamais oublier ce qui s'est passé et pour que plus jamais cela ne se reproduise.

Il est ainsi important de montrer que l'histoire et le vécu des survivants Juifs ont impacté leurs descendances et que la Shoah a encore un impact aujourd'hui. Les enfants et petits-enfants de déportés ne sont pas seulement porteurs de l'histoire familiale, ils sont aussi porteurs de leur propre histoire. A travers ce mémoire, il est question de comprendre comment le vécu de la déportation s'est transmis à travers les générations de survivants ayant vécu l'expérience des camps, l'impact du traumatisme sur la vie quotidienne et sur les relations sociales et familiales. Il est aussi question de voir le rôle que peut représenter la mémoire pour les survivants et descendants de la Shoah.

Premier chapitre : Introduction et fondements théoriques

I- Contexte historique

1) Le projet d'extermination d'Hitler

Dès la fin du XIXème siècle, les Juifs sont victimes de discriminations. Mais cette haine à l'égard des Juifs prend une tournure particulière avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933 en Allemagne. Il met en place progressivement un projet d'évincement des Juifs en Allemagne. De nombreuses mesures discriminatoires sont mises en place progressivement à l'égard des Juifs de sorte à les isoler de la société comme les Lois de Nuremberg en 1935 privant les Juifs de la citoyenneté ainsi que de leurs droits civiques avec la Loi sur la citoyenneté du Reich et la Loi sur la protection du sang allemand et de l'honneur allemand. Après l'invasion de la Pologne en septembre 1939 par l'armée allemande, les premiers ghettos en Pologne où sont envoyés les premiers Juifs sont créés.

Le projet d'extermination mis en place par le régime nazi voit le jour entre 1941 et 1945. Il se caractérise par une volonté d'élimination totale des populations juives d'Europe ainsi que d'autres groupes ne répondant pas à la supériorité raciale imaginée par Hitler. Le début de l'année 1942 est alors marqué par la mise en place de ce que les nazis appellent la Solution finale de la question juive, en allemand « Endlösung der Judenfrage ». Cette expression désigne le plan nazi visant à la destruction des 11 millions de Juifs d'Europe. Il a été employé la première fois lors de la conférence de Wannsee par les dirigeants nazis. Ce plan se traduit par une arrestation puis une déportation massive des ces populations dans des camps de concentration et d'extermination, la plupart étant construits en territoires occupés et notamment en Pologne comme celui d'Auschwitz-Birkenau, de Chelmno ou de Majdanek.

La « Solution finale » semble avoir été décidée à l'été 1941, suite à l'invasion de l'URSS par les Allemands. Si jusque là les Juifs d'Europe étaient victimes de persécutions et d'isolement au sein des sociétés de l'époque, le déclenchement de la guerre avec l'URSS marque le début d'un massacre systématique de ces derniers. Au départ, il s'agissait pour les Einsatzgruppen, des unités mobiles spéciales, de suivre l'avancée des troupes allemandes à l'Est. Puis, dès décembre 1941, les camions à gaz se sont développés au centre d'extermination de Chelmno. Dès 1942, les 6 centres de mise à mort en Pologne étaient équipés de chambre ou de camion à gaz.

Le projet d'Hitler s'exporte dans d'autres pays européens occupés par l'Allemagne. Certains pays sont réticents vis à vis de ce projet et y résistent tant bien que mal tel le Danemark ou la Hongrie tandis que d'autres, comme la France y prennent part avec le régime de Vichy.

2) Mesures contre les Juifs sous le régime de Vichy

Le 22 juin 1940, la France est vaincue par l'Allemagne nazie. Le 10 juillet, le maréchal Pétain est investi des pleins pouvoirs par les députés. Un nouveau régime autoritaire se met alors en place mettant fin à la III^{ème} République : le régime de Vichy. Les dirigeants de ce nouveau régime considèrent que le judaïsme n'est pas une religion mais une origine ethnique. Dès le 3 octobre 1940, la loi « portant statut des Juifs » est adoptée. Tout individu considéré comme Juif du fait de parents Juifs est exclu de certaines professions, notamment dans la fonction publique, dans le cinéma ou la presse. En juin 1941, le recensement des Juifs est rendu obligatoire. En juillet 1941, les entreprises sont confisquées aux patrons Juifs.

Avec la mise en place de la Solution finale par les nazis, les partisans du régime de Vichy participent activement à l'arrestation des Juifs français. Ces derniers sont d'abord parqués dans des camps d'internement, ouverts à l'origine en France en 1938 pour accueillir les réfugiés républicains espagnols. A partir du printemps 1941, les Juifs sont arrêtés de manière individuelle, souvent sur dénonciation ou lors de rafles comme celle du Vélodrome d'Hiver en juillet 1942 ou celle de janvier 1943 à Marseille. Les populations juives sont ensuite déportées dans des wagons à bestiaux vers les camps de concentration et d'extermination. Près de 80 convois sont partis de France, dont la majorité sont partis de Drancy à destination d'Auschiwtz-Birkenau. Selon Serge Klarsfeld, sur les 320 000 Juifs de France en 1940, près de 74 182 ont été déportés dont à peu près 11 400 enfants¹. Au total, c'est donc 25% de la population juive française qui est victime de la Shoah en France.

3) La libération et la lente reconnaissance de la Shoah

a) Quelques chiffres

A la fin de la guerre, dans les années 1944 et 1945, les camps sont libérés par les forces alliées, révélant ainsi au monde les horreurs des camps nazis. Au total, ce sont près de 6 millions de Juifs qui ont perdu la vie en déportation. Il est difficile d'établir avec certitude le nombre de victimes, puisque les nazis ne tenaient pas de suivis concernant les assassinats et gazages. Toutefois, l'historien américain Raul Hilberg² estime que 5 100 000 Juifs auraient perdu la vie durant la Seconde Guerre mondiale. Il détaille même ces chiffres ainsi :

- 800 000 morts dans les ghettos
- 1 300 000 morts exécutés par les Einsatzgruppen
- 2 700 000 morts dans les camps d'extermination
- 300 000 morts dans les camps de concentration

¹ Klarsfeld, S. (2012). *Mémorial de la déportation des Juifs de France* (2e éd.). FFDJF Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France.

² Hilberg, R. (1988). *La destruction des Juifs d'Europe*. Fayard.

Le chiffre communément admis reste aux alentours de 6 millions de victimes, soit près de 50% des Juifs d'Europe. En France, seulement 3 943 Juifs ont survécu à la déportation soit 5,3% des déportés³.

b) Les procès de Nuremberg

Les principaux responsables nazis sont jugés après guerre lors des procès de Nuremberg pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et pour génocide. Le Tribunal de Nuremberg a été créé le 8 août 1945 par un accord entre le Royaume-Uni, l'URSS, les Etats-Unis et la France. Une première série de procès s'est déroulée du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946, jugeant 22 responsables du parti nazi, de l'armée et de l'Etat. Parmi ces derniers, 12 ont été condamnés à mort. Une seconde série de procès s'est tenue du 9 décembre 1946 au 13 avril 1949, jugeant près de 185 individus tels que des médecins ayant pratiqué des expériences dans les camps de concentration, des industriels ayant usé du travail forcé ou encore des hauts fonctionnaires civils et militaires. Ces procès marquent une première étape dans la reconnaissance des horreurs commises à l'encontre des Juifs.

c) Le manque de reconnaissance dans les années d'après guerre

Toutefois, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la déportation des Juifs est tabou au sein de la société française. Les déportés restent les grands oubliés de l'après guerre. Les commémorations officielles et la mémoire collective se manifestent uniquement en faveur de la France victorieuse et de la résistance. Les Juifs ayant perdu la vie dans les camps obtiennent la mention de « morts pour la France » au même titre que ceux décédés sur le champ de bataille et non d'un statut à part entière. En 1956, un mémorial pour les Juifs est créé, rendant hommage aux Juifs déportés pour des raisons politiques ou non, sans aucune nouvelle distinction pour ceux morts en déportation. Pendant longtemps, les Juifs déportés ne sont ainsi pas reconnus comme des victimes à part entière.

Les années d'après guerre sont aussi marquées par la montée du négationnisme, mouvement qui conteste l'existence et la réalité de la Shoah. Ces derniers mettent tout en oeuvre pour prouver que le génocide des Juifs n'a jamais existé en disqualifiant par exemple les témoignages ou en minimisant les horreurs commises par les camps. Par exemple, les négationnistes affirment que les chambres à gaz et fours crématoires ne servaient qu'à brûler les cadavres des individus ayant été victimes de maladies comme le typhus. C'est ainsi qu'en 1987 dans l'émission *Grand Jury* de RTL, Jean-Marie Le Pen affirme que « Les chambres à gaz sont un point de détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale »⁴. Les négationnistes crient également au complot concernant les chiffres des victimes juives et du nazisme, affirmant qu'ils sont beaucoup plus faibles.

³ Doulut, A. Klarsfeld, S. Labeau, Sandrine. (2018) *Mémorial des 3.943 rescapés juifs de France : convois 1-82 : liste & témoignages*. Après l'oubli Beate Klarsfeld foundation Fils et filles des déportés juifs de France.

⁴ Charnelet, P. Leymergie, W. (journaliste) (1987, 15 septembre). *Grand Jury* [émission de radio]. RTL. <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab87032378/jean-marie-le-pen-les-chambres-a-gaz-sont-un-point-de-detail-de-l-histoire>.

Entre 1987 et 1992, le président de la République, François Mitterrand, lui même ancien collaborationniste, rend hommage au maréchal Pétain tous les ans à la date du 11 novembre. Ce manque de reconnaissance pousse les victimes de la Shoah à se renfermer sur elles mêmes.

d) Absence de témoignages

Ce manque de reconnaissance s'accompagne d'une absence de témoignages pendant plusieurs décennies. Au lendemain de la guerre, la société est récalcitrante vis à vis de l'expérience de la Shoah. En effet, les dirigeants de l'époque cherchent plutôt à effacer de la mémoire des Français les années d'Occupation. Ils s'attardent à mettre en place l'épuration et à juger les collaborateurs. La société n'est donc pas prête à entendre les horreurs commises par les nazis tout comme les survivants refusent de parler de leur expérience dans les camps. Danieli parle de « conspiration du silence »⁵. Les faits sont d'une telle violence que souvent, les propos des survivants sont remis en cause. Il faut attendre les années 1970 pour que les témoignages se multiplient. Cette prise de parole se manifeste au moment où les mouvements négationnistes sont de plus en plus nombreux. Mais il est à noter que ces quelques prises de paroles concernent surtout le déroulement de la déportation et le traitement dans les camps. Les témoignages abordant les aspects émotionnels sont très peu nombreux. Les survivants étant pour beaucoup devenus parents à la sortie des camps, il est trop difficile pour eux de confronter leurs enfants à leurs vécus. En s'abstenant d'aborder les aspects émotionnels, les survivants cherchent à protéger leurs enfants.

e) La reconnaissance de la Shoah et le rôle des Klarsfeld

A partir des années 1980, la Shoah commence à être reconnue par la société et l'Etat français. Dès 1985, la mention « Mort pour la France » portée sur les actes de décès des Juifs ayant perdu la vie lors de la déportation est remplacée par la mention « Mort en déportation », permettant enfin aux Juifs déportés d'être reconnus comme des victimes à part entière. Mais la reconnaissance de la Shoah est surtout portée par le couple Klarsfeld. Serge Klarsfeld, fils de déporté et enfant caché pendant la Seconde Guerre mondiale, est considéré par beaucoup comme le fondateur de l'écriture de la Shoah en France. Ce dernier se marie à Beate Künzel en 1963. Le père de cette dernière a été mobilisé comme fantassin pendant la guerre puis chargé de la comptabilité au sein de plusieurs régiments avant d'être fait prisonnier puis libéré. Rapidement, Serge Klarsfeld, accompagné de sa femme Beate, ont joué un grand rôle dans la reconnaissance de la Shoah en France, en Europe et dans le monde.

Les actions du couple remontent aux années 1960. Dans un premier temps, c'est Beate Klarsfeld qui est sur le devant de la scène. L'acte fondateur de leur combat remonte au 7 novembre 1968, au cours d'un congrès, lorsque Beate administre une gifle au chancelier allemand Kiesinger, ancien haut-fonctionnaire nazi. Déjà le 2 avril précédent, elle avait été condamnée à de la prison pour avoir crié « nazi, démissionne » à ce dernier.

⁵ Danieli, Y. (1988). The heterogeneity of postwar adaptation in families of Holocaust survivors. Dans R. L. Braham (resp.), *The psychological perspectives of the Holocaust and of its aftermath*, Social Science Monographs.

A partir des années 1970 et de cette gifle, Beate et son mari se lancent ainsi dans une grande entreprise, obtenir réparation pour les victimes de la Shoah en faisant juger et condamner les coupables. Serge Klarsfeld apparaît ainsi à son tour sur le devant de la scène. Ils tentent entre autre de retrouver tous les responsables de la Shoah qui essayaient de se faire oublier que ce soit en Europe, au Moyen-Orient jusqu'en Amérique du Sud. En France, ils sont ainsi à l'origine de la dénonciation de nombreux collaborateurs français tel que Bousquet, Touvier ou encore et surtout, Papon. Le 11 février 1980, ils obtiennent ainsi la condamnation des principaux responsables nazis de la Solution finale en France.

Serge Klarsfeld écrit également énormément sur la Shoah, pour raconter les faits dans leur plus grande réalité tel que son livre *Vichy, Auschwitz. Le rôle de Vichy dans la Solution Finale de la question juive en France*. Il joue ainsi un rôle très important dans la mémoire de la Shoah. En 1979, le couple fonde l'association *Fils et Filles des Déportés Juifs de France*, permettant à de nombreux enfants de déportés de rejoindre leur combat. Ils se lancent aussi dans un projet de grande ampleur : retrouver l'identité des 76 000 déportés français ainsi que leur état civil et leur adresse d'arrestation. Ce projet a ouvert la porte à la libération de la parole pour nombre de survivants. Il participe également au projet de la commission Mattéoli qui aide les victimes de 1997 à 2000 à récupérer ou à être indemnisées pour les biens qui leur ont été volés par les Allemands et Vichy.

Le couple tente enfin et ne cesse de dénoncer la responsabilité et le rôle du gouvernement de Vichy dans la déportation. Ils s'opposent tous les ans à l'hommage rendu à Pétain par Mitterand. Ils finissent par obtenir gain de cause et le fruit de leurs actions et engagement finit par payer en juillet 1995, lorsque Jacques Chirac reconnaît publiquement la responsabilité de la France dans la Shoah. En 2000, l'Assemblée nationale impose une journée commémorative à la mémoire des victimes des crimes antisémites dont l'Etat français est responsable. Cette reconnaissance officielle a participé à la libération de la parole. Cette même année, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah créée par un décret du gouvernement français voit le jour. Il s'agit d'une fondation privée reconnue d'utilité publique dont Simone Veil, déportée et rescapée de la Shoah, est présidente de 2001 à 2007. Cette fondation intervient dans ce contexte de prise de conscience de la responsabilité de la France dans la Shoah. Cette fondation vise à transmettre l'histoire des persécutions antisémites et portant atteinte aux droits de l'homme pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les survivants ont été pendant une grande partie du XXème siècle, rongés par la honte. Avec la reconnaissance de la Shoah, ils commencent à se sentir moins coupables.

II- Les différentes terminologies

1) Les différents termes autour du génocide

a) Solution finale

Il s'agit du terme utilisé par les nazis eux-mêmes pour désigner le projet d'extermination envers la population juive d'Europe. Ce terme voit le jour en janvier 1942 lors de la conférence de Wannsee au cours de laquelle les hauts responsables nazis planifient et mettent en place l'élimination systématique des Juifs.

b) Génocide

Le génocide désigne la destruction intentionnelle et systématique, totale ou partielle d'un groupe d'individus en raison de leur appartenance ethnique, religieuse, raciale ou encore nationale. Ce terme est inventé en 1944 par le juriste polonais Raphael Lemkin pour décrire les crimes commis par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Le génocide a été reconnu officiellement comme un crime du droit des gens par l'Organisation des Nations Unies le 9 décembre 1948 lors de l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

c) Shoah

La Shoah est un terme hébreux signifiant « catastrophe ». Il désigne le génocide et la persécution perpétrés par les nazis et leurs collaborateurs à l'encontre des 6 millions de Juifs morts pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit du terme le plus couramment utilisé en Europe. Il tire son origine du titre du film de Claude Lanzmann. C'est le terme qui sera utilisé dans ce mémoire.

d) Holocauste

L'Holocauste est un synonyme de la Shoah. C'est un terme anglo-saxon d'origine religieuse signifiant en grec « le sacrifice par le feu ». Ce terme est particulièrement utilisé aux Etats-Unis ainsi qu'en Grande-Bretagne.

2) Camps de concentration et d'extermination

Il est important de revenir avant toute chose sur la distinction entre camp de concentration et camp d'extermination qualifié également de camps de mise à mort.

Les camps de concentration sont surtout des centres de détention et de travail dans lesquels les déportés étaient exploités. La plupart mouraient d'épuisement, de maladie, de faim ou étaient tués lorsqu'ils étaient trop affaiblis. Le premier camp de concentration est créé en 1933 à Dachau en Allemagne dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Ils se sont multipliés avec la guerre afin d'y accueillir les résistants et opposants venant de toute l'Europe, surtout sur le territoire allemand.

Les camps d'extermination quant à eux sont spécialement conçus pour une extermination massive, les déportés étaient gazés dès leur arrivée. Aucun prisonnier n'était envoyé dans ces camps si ce n'est quelques dizaines de déportés chargés entre autre de ramasser et trier les vêtements ou de nettoyer les chambres à gaz. Les camps de mise à mort sont au nombre de 6 : Auschwitz-Birkenau, Belzec, Chelmno, Majdanek, Sobibor et Treblinka. Certains d'entre eux sont des camps mixtes, c'est-à-dire que les camps de concentration et d'extermination sont proches comme à Auschwitz-Birkenau et Majdanek.

3) Les survivants de la Shoah

Ce mémoire se concentre uniquement sur les populations juives et uniquement sur les survivants juifs déportés dans les camps.

a) La notion de survivants

Les survivants sont ceux qui ont survécu à l'extermination nazie. Il n'existe pas de définition officielle autour de ce terme. Néanmoins, la notion de survivants regroupe plusieurs individus ayant vécu l'expérience de l'extermination différemment, de manière directe ou indirecte. Les survivants pouvaient aussi bien être des enfants ou des adultes au moment des faits. Il est toutefois possible de distinguer plusieurs groupes de survivants :

- Les survivants réfugiés
- Les survivants cachés
- Les survivants des camps

Il existe également d'autres survivants, comme ceux qui ont vécu dans des ghettos, qui ont changé d'identité en obtenant de faux papiers ou encore ceux qui ont survécu en s'engageant dans la résistance et qui ont ainsi pu compter sur l'aide des mouvements de résistance. Dans tous les cas, les survivants portent des souvenirs traumatisants et jouent un rôle aujourd'hui dans la préservation de la mémoire de la Shoah.

b) Les survivants réfugiés

Plusieurs survivants ont réussi à émigrer avant la fermeture des frontières et le début de la Seconde Guerre mondiale. Ils ont ainsi pour la plupart, fui leur pays d'origine dès les premières persécutions nazies. Certains ont fui l'Allemagne dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933, d'autres ont quitté l'Autriche suite à l'annexion du pays par l'Allemagne en 1938. Parmi eux, certains ont obtenus des visas et des autorisations d'immigration vers l'Angleterre ou les Etats-Unis. D'autres ont également fui pendant la guerre en se réfugiant dans des pays neutres tels que la Suisse ou l'Espagne. En quittant leur pays, ces réfugiés ont tout abandonné : leur maison, leur famille, leur travail, leur vie. Ils ont dû tout reconstruire. Il arrivait également que des parents fassent le choix ou soient contraints de rester et d'envoyer uniquement leurs enfants, cette séparation se révélant brutale et douloureuse.

c) Les survivants cachés

Les survivants cachés ont quant à eux pour la plupart été séparés de leur famille au début de la guerre. Ils ont ainsi pu être placés dans des orphelinats, des maisons d'enfants, au sein de familles non juives voire même dans des institutions chrétiennes. Ils pouvaient également être envoyés dans une autre ville, la plupart du temps en zone libre. Ces survivants là ont ainsi connu un traumatisme lié à l'effondrement de leur cadre de vie et de développement ainsi que de toutes leurs habitudes. Ils ont dû changer d'identité, mentir sur leur histoire familiale et leur religion. Ils ont été confrontés à la perte de leurs figures parentales, de leurs repères, de leur appartenance sociale, familiale et culturelle. Ils ont vécu avec la peur d'être dénoncés, arrêtés et déportés. La plupart de ces survivants cachés étaient enfants au moment des faits et constituent ainsi aujourd'hui la dernière génération des témoins du génocide. Ils représentent également la catégorie de survivants les plus nombreux. D'après l'historienne américaine Dwork, près de 200 000 enfants Juifs en Europe auraient survécu pendant la Seconde Guerre mondiale car ils auraient été cachés⁶.

d) Les survivants déportés

Les survivants déportés quant à eux ont vécu une autre expérience traumatisante en ayant survécu aux camps de concentration. Il n'est pas adéquate de parler de survivants de camps d'extermination puisque dans les faits, aucun n'y a survécu. Les nazis ont pris soin d'effacer toute trace de ces camps avant la Libération. Les survivants déportés ont vécu les persécutions, les déportations, les camps de concentration ainsi que de nombreuses autres formes de violences. Ils ont ainsi évolué dans un contexte d'horreurs où la mort et la peur régnaient en permanence. Dans le cadre de ce mémoire, c'est de ce groupe de survivants dont il va être question.

4) Les enfants et petits-enfants de survivants déportés

Les enfants et petits-enfants de survivants constituent les deuxième et troisième génération de survivants. Ce sont donc les descendants directs de ceux qui ont survécu à la Shoah, et plus précisément dans le cadre de ce mémoire, de ceux qui ont survécu à l'expérience de la déportation. L'héritage de l'histoire familiale n'est pas sans conséquence sur leur propre histoire. Le poids de la Shoah pèse aussi sur leur vie et sur leur identité. Il convient donc à travers ce mémoire de comprendre comment le vécu traumatisant de leurs aînés les impacte.

⁶ Dwork, D. (1991). *Children with a Star: Jewish Youth in Nazi Europe*. Yale University Press. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt1dszvkr>

Deuxième chapitre : Les limites des recherches en histoire contemporaine

I- Choix du sujet

Il y a 4 ans, j'ai vu au cinéma le film *La Liste de Schindler* de Steven Spielberg qui met en scène la déportation. Je voyais ce film pour la première fois. Aujourd'hui encore, ce film est celui qui m'a le plus bouleversée. A la fin de la projection, je suis restée sans voix, assise pendant 10 minutes dans le noir sans bouger. Pour la première fois, je mettais des images sur ce qu'avait pu être la réalité de la déportation. Ce film a véritablement été un choc pour moi. Je l'ai trouvé absolument magnifique et en même temps d'une très grande violence. Je me suis rendue compte de l'impact que pouvait avoir l'art pour éduquer et faire passer des messages. La Seconde Guerre mondiale a toujours été un sujet qui m'a énormément touchée et intéressée. Je m'étais toujours dit que si je continuais mes études avec un master, je ferais mon mémoire sur ce sujet.

Peu avant le début du DU Approfondissement en généalogie, je me suis intéressée à la psychogénéalogie dans le cadre de ma vie personnelle. J'avais notamment lu un article qui parlait d'une jeune fille qui faisait tous les ans un cauchemar à la date où son arrière grand père avait perdu la vie dans les camps d'extermination. Je venais également de voir le témoignage de Richard Kolinka dans l'émission télévisée *C à vous*⁷ dans laquelle il racontait qu'il venait seulement d'apprendre que sa mère n'avait jamais jeté les meubles que les Allemands avaient utilisé dans sa propre maison lorsqu'elle se trouvait à Auschwitz. Jusque là, je n'avais jamais imaginé que le vécu de la déportation pouvait avoir des conséquences sur les générations suivantes. Et j'ai même trouvé ça hallucinant de me dire qu'encore aujourd'hui, l'expérience de la Shoah continue de peser sur de nombreuses familles.

Pour le mémoire, le lien entre la déportation et la psychogénéalogie m'est alors apparu comme une évidence pour être le sujet idéal. J'allais pouvoir, à mon échelle, participer au devoir de mémoire.

⁷ Lemoine, A.E. (journaliste). (2023, 23 janvier). Ginette Kolinka nous fait visiter ses souvenirs [interview]. Dans Capton, P.A. (producteur), *C à vous*. 3 (Éil Productions). <https://www.youtube.com/watch?v=HDcs7arr-4>

II- Le projet initial

1) Objectifs

L'objectif de ce mémoire est de montrer que l'histoire et le vécu des survivants Juifs ont impacté leurs descendances, encore aujourd'hui. Il est aussi question de voir comment les descendants eux-même digèrent et transmettent cette histoire et ce poids familial à leurs propres enfants.

Les enfants (2ème génération) et petits-enfants (3ème génération) ne sont pas seulement porteurs de l'histoire familiale, ils sont aussi porteurs de leur propre histoire. Je souhaite donc donner la parole aux enfants et petits-enfants de survivants et montrer l'impact à long terme d'événements traumatiques dans les familles. La démarche derrière cette étude ne vise pas à interpréter les témoignages mais à recueillir les récits ainsi que l'interprétation que les témoins font eux-même de leur histoire familiale.

Concrètement, l'étude vise à comprendre comment le vécu de la déportation s'est transmis à travers les générations dans les familles de survivants, l'impact du traumatisme sur la vie quotidienne et sur les relations sociales et familiales. Elle cherche aussi à voir le rôle réparateur que peut représenter le devoir de mémoire et la mémoire collective pour les survivants et descendants de la Shoah.

2) Profil des descendants

Comme expliqué dans la première partie, il existe différents groupes d'individus ayant survécu à la Shoah, chacun ayant vécu l'expérience de la déportation différemment. Les conséquences et la reconstruction des individus et de leurs descendants ne sont donc pas les mêmes en fonction du passé et du vécu familial. Toutefois, il est important d'avoir à l'esprit que même si plusieurs individus ont une expérience qui peut être commune, chacun a sa propre histoire et son propre ressenti. Il n'est pas possible de catégoriser telle ou telle expérience ni de considérer que chaque famille s'est reconstruite de la même manière. Néanmoins, ces individus présentent différents points communs.

J'ai fait le choix de centrer mon étude sur les enfants de survivants Juifs nés après la guerre et ayant eux même des enfants. Par survivants Juifs, j'entends ici les Juifs déportés pendant la Seconde Guerre mondiale et ayant vécu l'expérience des camps. En plus de donner la parole aux enfants de survivants, il serait également enrichissant de pouvoir s'entretenir avec un enfant de chacun des témoins afin de pouvoir voir comment les conséquences, la perception et l'interprétation de l'histoire familiale peuvent changer au sein d'une même famille à travers les générations. L'idée est ainsi de s'entretenir avec au moins 5 voire 6 familles différentes.

3) Procédure pour trouver les témoins

Pour trouver des témoins, j'ai d'abord tenté de passer par le bouche-à-oreille, en en parlant partout autour de moi. Malheureusement, cette démarche n'a pas porté ses fruits, le peu de personnes qui auraient pu témoigner n'étant pas forcément enclin à se prêter à mon étude.

J'ai donc tenté de contacter des associations, afin de proposer un cadre plus rassurant aux éventuels témoins. Toutefois, les associations se sont montrées plutôt réticentes à mon projet, puisque même en ayant détaillé les objectifs du mémoire et en essayant de mettre en place un rapport de confiance, aucune association ne m'a répondu.

Après près de quatre mois sans obtenir de réponses, j'ai fini par abandonner mon projet d'entretien.

4) Déroulement des entretiens

A l'origine, les entretiens se seraient donc tenus au contact des témoins, à leur convenance. Je laissais le choix du lieu de l'entretien aux témoins. J'ai fait le choix d'un entretien physique, car je pense que pour un tel sujet, le rapport humain est fondamental. Je laissais également le choix aux enfants et petits-enfants de témoigner ensemble ou séparément.

Le questionnaire aurait été le même pour les deux générations afin de voir la perception et l'interprétation de l'histoire familiale pour chaque génération au sein d'une même famille. Il tourne autour de 6 grandes thématiques :

- L'histoire du témoin
- L'histoire de la famille
- La transmission de l'histoire familiale
- Le parcours de vie et le parcours familial
- Le poids de l'héritage
- La place de la mémoire dans la vie du témoin

Bien évidemment, l'objectif n'était absolument pas de forcer quiconque à parler de son histoire mais de recueillir ce que le témoin avait envie de transmettre. Chacun était libre de refuser de répondre à une question avec laquelle il ne se sentait pas à l'aise ou de mettre un terme à l'entretien à n'importe quel moment sans avoir besoin de se justifier.

De même, j'ai élaboré en plus du guide d'entretien (Annexe 1), un formulaire d'informations et de consentement (Annexe 2). Avant chaque entretien, j'aurais donc rencontré chacun des témoins afin de lui expliquer concrètement et de vive voix l'objectif de ce projet, en précisant le déroulement, le contenu de l'entretien et le traitement des informations. J'aurais également répondu à toutes ses éventuelles questions et recueilli ses autorisations ou non pour enregistrer l'entretien par audio et pour utiliser son témoignage dans le présent mémoire.

III- La théorie face à la réalité pratique

1) Contexte du conflit israélo-palestinien

a) Les Juifs en Palestine

Mon mémoire s'inscrit dans un contexte très délicat qui n'a jamais été autant d'actualité : le conflit israélo-palestinien. Il est important de revenir en détail sur ce conflit pour comprendre son impact aujourd'hui.

La naissance de ce conflit trouve son origine dans la déclaration de Balfour de 1917. Dans cette lettre, le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires Etrangères, Arthur Balfour, se positionne en faveur d'un foyer national pour le peuple juif en Palestine, dans l'Empire Ottoman. En 1920, la Société des Nations propose une Palestine sous mandat britannique, mandat établi dès 1923 officialisant la gestion britannique sur le territoire. A partir de 1945, les tensions s'intensifient entre Juifs et Arabes et face à l'occupation britannique. En février 1947, le territoire étant hors de tout contrôle, le Royaume-Uni confie le mandat qu'il avait sur la Palestine à l'Organisation des Nations Unies. Le 29 novembre 1947, un plan de partage est adopté, il s'agit de la résolution 181 prévoyant le découpage de la Palestine en 3 secteurs : un Etat juif, un Etat arabe et Jérusalem placée sous tutelle de l'ONU. Eclate alors une guerre civile où seul le mouvement sioniste accepte ce plan qui est refusé du côté arabe. Toutefois, le 14 mai 1948, l'indépendance de l'Etat d'Israël est proclamée par David Ben Gourion. Ce dernier est immédiatement reconnu par l'URSS et les Etats-Unis.

Cette proclamation s'inscrit dans une longue histoire, celle de la diaspora juive et du développement de l'aliyah, l'immigration juive en Palestine, qui remonte aux années 1880. L'immigration s'accélère à partir de 1917. Le génocide en Europe orchestré par Hitler pendant la Seconde Guerre mondiale accélère également les vagues migratoires des Juifs d'Europe. En effet, la proclamation de l'Etat d'Israël s'inscrit dans la perspective de reconstruction d'un monde délivré des atrocités de la guerre. La montée de l'antisémitisme depuis l'entre-deux-guerres ainsi que la Shoah ont contribué à donner une plus grande audience au projet sioniste auprès des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. De nombreux Juifs quittent ainsi l'Europe pour la Palestine, passant de 70 000 Juifs en Palestine en 1917 à 650 000 en 1948⁸.

b) Le début du conflit et la montée des tensions

S'ensuit alors une série de guerres et de conflits qui n'ont cessé d'exister jusqu'à aujourd'hui : la première guerre israélo-arabe entre 1948 et 1949, la guerre des Six Jours en juin 1967, la guerre du Kippour le 6 octobre 1973 puis la première intifada en 1987.

⁸ Durrieu, M. (2024, juillet 24). *Comment comprendre le conflit israélo-palestinien de ses origines au 7 octobre 2023 ?*. Diploweb.com. <https://www.diploweb.com/Comment-comprendre-le-conflit-israelo-palestinien-de-ses-origines-au-7-octobre-2023.html>

Le 15 novembre 1988, un Etat palestinien est proclamé par Yasser Arafat. Plusieurs négociations et accords ont été tentés dans les années suivantes, à commencer par la conférence de Madrid en 1991 entre Israël et les autres pays arabes. Face à l'échec de ces négociations, les accords d'Oslo sont signés le 13 septembre 1993, donnant naissance à l'Autorité Palestinienne, avec l'objectif de créer un Etat palestinien.

Après une nouvelle tentative de négociation en juillet 2000 à Camp David, la deuxième intifada éclate en septembre de la même année. En 2002, un mur de sécurité est construit entre Israël et les territoires palestiniens. En 2003, un plan de paix est proposé et reconnu par l'Autorité Palestinienne mais refusé par le Hamas, empêchant le plan de paix d'être mis en place. Le Hamas est un mouvement palestinien dont la branche armée est classée par l'Union européenne comme une organisation terroriste. Il cherche à détruire l'Etat d'Israël et à établir un Etat palestinien. En 2006, il remporte les élections législatives. Le Hamas prend alors le contrôle de la bande de Gaza dont il dispose toujours depuis 2007, où vivent près de 2,3 millions de personnes. Depuis la prise de contrôle par le Hamas, Israël a mis en place un blocus, limitant l'importation de produits et contrôlant également les déplacements et sorties du territoire de Gaza. Le Hamas accuse entre autre Israël d'opprimer le peuple palestinien tandis qu'il est lui même accusé de violer les droits humains. L'autorité palestinienne qui est elle-même en conflit avec le Hamas, tente de représenter les Palestiniens.

En 2009, Benjamin Netanyahu est élu premier ministre d'Israël. En 2020, Donald Trump tente de présenter le plan de paix américain pour le conflit israélo-palestinien, favorable à Israël. Les palestiniens ont refusé cet accord.

c) Les évènements depuis le 7 octobre 2023

Les évènements ont pris une tournure différente le 7 octobre dernier, lorsque le Hamas a mené une attaque contre Israël faisant de nombreuses victimes civiles. De nombreux combattants du Hamas ont eu recours à des explosifs pour franchir la frontière entre Gaza et Israël. Ils ont également attaqué un festival de musique à proximité de la frontière, faisant près de 250 morts dont la plupart étaient très jeunes. Près de 150 israéliens ont ainsi été pris en otage par le Hamas. En représailles, Israël a lancé une vaste opération militaire contre la bande de Gaza, territoire alors palestinien. Cette date du 7 octobre est très symbolique, puisqu'elle a lieu 50 ans après la guerre de Kippour. Mais cette date correspond également à une période de festivité en Israël, celle de la fête juive de Sim'hat Torah célébrant la fin du cycle annuel de lecture de la Torah, un livre sacré du judaïsme.

Depuis, les tensions n'ont cessé de monter au Moyen-Orient et les combats et bombardements se sont intensifiés. Une trêve a toutefois été mise en place entre le 24 novembre et le 1er décembre 2023, permettant entre autres de libérer de nombreux otages israéliens et palestiniens et de permettre l'accès des aides humanitaires. La trêve est violée le 1er décembre 2023, le Hamas et Israël s'accusant mutuellement d'en être responsables.

En raison de l'invasion sur la bande de Gaza, 1,4 millions de Palestiniens ont été déplacés à Rafah. Le 8 mai, après avoir ordonné l'évacuation de 100 000 personnes à l'est de Rafah, Israël a envahi et bombardé la ville, à proximité du camp humanitaire. Le 26 mai, un camp de réfugiés palestiniens a été bombardé à Rafah.

d) Conséquences humaines et matérielles

Toutes ces attaques, que ce soit du côté israélien ou palestinien sont sans précédent sur les populations et s'accompagnent d'une véritable crise humanitaire à Gaza et ailleurs. D'après l'UNICEF⁹, les attaques du 7 octobre ont entraîné du côté israélien la mort de 1200 personnes et 7500 blessées. Au 1er juillet, 134 otages sont encore estimés, dont 2 enfants. Du côté de la bande de Gaza, 37 900 individus auraient perdu la vie, dont 14 100 enfants et 9000 femmes. 87 000 autres personnes seraient blessées dont 12 320 enfants. Des milliers de personnes sont encore portées disparues.

En plus des pertes humaines, les pertes matérielles sont considérables. Toujours selon l'UNICEF, à ce jour, 82% des infrastructures de santé sont endommagées, 188 écoles servant de refuge aux populations ont été détruites, 67% des infrastructures d'accès à l'eau sont endommagées et près de 88% des infrastructures scolaires sont touchées.

Du côté des survivants, 1,7 million ont fui depuis le 7 octobre. Beaucoup se sont rendus à Rafah. Depuis les événements du 6 mai à Rafah, près d'un million de personnes ont dû s'exiler de nouveau en direction de Al-Mawasi à la frontière égyptienne. Les conditions de vie pour les survivants sont absolument inhumaines. Ils vivent dans la faim, le froid ou encore le manque d'eau potable.

Tous ces événements s'accompagnent partout dans le monde d'un mouvement d'indignation et de révolte.

2) Manifestations face au contexte

a) A l'international

Depuis les événements du 7 octobre, de nombreuses manifestations pro-palestiniennes se sont tenues dans le monde entier. Aux Etats-Unis, de nombreux étudiants se sont mobilisés pour réclamer un cessez-le-feu. Partout, des affrontements éclatent entre forces de l'ordre et manifestants pro-palestiniens comme à Amsterdam. Les manifestations étudiantes aux Etats-Unis se terminent le plus souvent par des violences et des centaines d'arrestations par les forces de l'ordre.

A l'approche de l'Eurovision, de nombreuses manifestations ont également vu le jour en Europe pour protester contre la participation d'Israël, comme en Suède à Malmaö. La participation d'Israël à la compétition s'est accompagnée d'une vague de manifestations et d'oppositions, notamment sur les réseaux sociaux.

⁹ UNICEF. (2024, 18 juillet). *Israël-Palestine : des milliers d'enfants usés par la guerre*. UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/#Nos-r%C3%A9ponses-%C3%A0-vos-questions>

Le 12 mars, s'est tenue une journée de mobilisation universitaire européenne pour la Palestine au cours de laquelle de nombreux campus européens, dont Science Po Paris, ont été occupés.

b) En France

Ces manifestations pro-palestiniennes se sont diffusées en France où de nombreux appels à la paix se sont répandus au sein de différentes universités. La mobilisation pro-palestinienne s'est d'abord tenue à Sciences Po Paris le 24 avril à travers un blocus, une occupation des locaux, des drapeaux palestiniens ou de slogans. A travers ces mobilisations, les étudiants dénoncent, en plus d'apporter leur soutien aux Palestiniens, ce qu'ils considèrent comme un génocide à Gaza. Les forces de l'ordre sont intervenues pour déloger les étudiants qui ont pris possession du campus. Mais la manifestation a pris un autre tournant avec l'arrivée de nombreux manifestants pro-Israël où les forces de l'ordre ont dû intervenir de nouveau pour éviter les violences entre les deux camps.

Dans la foulée, ces blocus ont eu lieu dans de nombreux autres campus français dans tout l'hexagone comme lors du sit-in pacifique dans le hall du campus de Science Po Lyon le 2 mai. 6 étudiants se sont même lancés dans une grève de la faim pour apporter leur soutien aux Palestiniens. A Reims également, les étudiants de Science Po ont occupé les locaux les 26 et 27 avril. Les blocus se sont poursuivis dans les jours qui ont suivi, comme à Sciences Po Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, Strasbourg ou encore à l'Institut d'études politiques de Lille. Certains campus ont ainsi fermé leurs portes pendant plusieurs jours le temps d'un retour au calme comme au campus de Menton.

A la suite de ces blocus, de nombreuses mobilisations ont continué de se tenir. Des débats ont tenté d'être organisés entre les établissements et les étudiants pour discuter de la situation à Gaza, mais la plupart n'ont pas abouti. Des campements ont été installés devant La Sorbonne dès le 2 mai. Le 3 mai, une manifestation s'est tenue place du Panthéon pour appeler à un cessez-le-feu. Deux jours après les bombardements à Rafah, une nouvelle mobilisation s'est tenue à Paris, place de la République où des milliers de personnes sont venus protester contre les frappes israéliennes sur la bande de Gaza.

Les tensions sont montées encore une fois d'un cran lors de l'interview de Benjamin Netanyahu sur LCI le 30 mai. De nombreux opposants à la guerre ont bloqué le périphérique parisien peu de temps avant le début de l'interview au niveau du siège du groupe TF1. Selon la Préfecture de Police, près de 2500 personnes étaient présentes.

3) Conséquence sur la scène diplomatique

a) A l'international

Ce clivage entre pro-palestinien et pro-israélien se retrouve sur le plan de la scène diplomatique internationale. Les prises de positions concernant ce qui se passe en Israël sont contrastées. En Europe, certains ont apporté leur soutien à la Palestine en reconnaissant l'Etat palestinien comme l'Irlande ou l'Espagne. Sur les 27 pays européens, seuls 12 reconnaissent l'Etat de Palestine. Au Moyen-Orient, certains pays comme la Turquie ou l'Irak soutiennent les Palestiniens. L'Iran avance même qu'il s'agit de légitime défense de la part de la nation palestinienne, tenant ainsi pour responsable l'Etat d'Israël de la situation actuelle. D'autres soutiennent et envoient des aides à Israël. Ainsi, la France apporte dans un premier temps son soutien à Israël, notamment à travers la déclaration publiée le 10 octobre par de nombreuses puissances dont la France, les Etats-Unis ou l'Allemagne, affirmant leur solidarité avec Israël. Mais rapidement, la France a avancé la solution d'un double Etat.

b) En France

En France, la situation au Moyen-Orient crée également un clivage à l'intérieur même du pays. Au sein des différents partis politiques en France, les prises de position diffèrent et les polémiques s'enchaînent.

1) Débats politiques et accusations d'antisémitisme

Chaque décision ou parole prononcée par un camp ou l'autre fait l'objet de débats politiques et d'attaques. Dès le lendemain du 7 octobre, lors des débats politiques à la radio ou sur les plateaux télé, et surtout à travers les réseaux sociaux, l'échiquier politique de droite, avec le Rassemblement national, Les Républicains ou encore le parti macroniste n'ont cessé de dénoncer les prises de position pro-palestinienne de la gauche et notamment de La France Insoumise et de les accuser d'antisémitisme. Le 8 octobre 2023, invitée dans l'émission *BFM Politique*, Elisabeth Borne alors Première ministre, accuse La France Insoumise de « masquer de l'antisémitisme »¹⁰. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, saisit la justice à l'encontre d'un député LFI, Danièle Obono pour apologie du terrorisme. Cette dernière, invitée le 17 octobre 2023 dans *L'invité politique* de Sud Radio qualifie le Hamas de « mouvement de résistance »¹¹ alors que ce dernier est reconnu par l'Union européenne comme un mouvement terroriste. En effet depuis le 7 octobre, La France Insoumise refuse de qualifier le Hamas de groupe terroriste alors même que tous les autres partis de gauche reconnaissent les crimes d'Israël tout en condamnant le groupe terroriste que représente le Hamas. Ces différentes prises de positions entraînent un clivage au sein de la NUPES, l'alliance de gauche qui se fissure autour du conflit.

¹⁰ Duhamel, B. (journaliste). (2023, 8 octobre). BFM Politique - Dimanche 8 octobre 2023 [interview]. Dans Duhamel, B. (producteur), *BFM Politique*. BFMTV. https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-politique-dimanche-8-octobre-2023_VN-202310080191.html

¹¹ Bourdin, J.J. (journaliste). (2023, 17 octobre). L'invité politique [émission de radio]. *Sud Radio*. <https://www.sudradio.fr/emission/le-petit-dejeuner-politique-sudradio-66>

Le 12 novembre 2023, une marche contre l'antisémitisme est organisée à Paris à l'appel des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat face à la recrudescence des actes antisémites. Au même moment, la France Insoumise organise une marche contre la guerre et pour un cessez-le-feu immédiat la veille, le 11 novembre 2023. La France Insoumise annonce alors qu'elle ne participera pas à la marche contre l'antisémitisme en raison de la participation du Rassemblement national. En effet, l'annonce de la participation de l'extrême droite s'est accompagnée d'une vague d'incompréhension et d'indignation de la part de toute la classe politique mais également de l'opinion publique. De l'autre côté de l'échiquier politique, ils accusent les Insoumis d'organiser cette marche pour Gaza en réponse à celle contre l'antisémitisme, et insistent sur le fait que de ne pas y participer est une preuve d'antisémitisme. Cette décision de la France Insoumise indigné également plusieurs partis de gauche.

2) Prise de position lors des manifestations

Les partis politiques prennent également position au moment des différentes manifestations qui ont lieu en France. Dès les premières manifestations à Science Po le 24 avril, cinq députés de La France Insoumise, parti de gauche, sont déjà présents. Leur prise de position lors de cette journée engendre de nombreux débats politiques, accusant entre autres La France Insoumise d'antisémitisme et d'attiser la montée des violences et des manifestations.

Lors de la manifestation à Reims le 26 avril, les élus locaux dont le maire de Reims, Arnaud Robinet ou la LICRA, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme condamnent également les blocus en soulignant le fait que ces derniers étaient étroitement liés aux partis de gauche comme le souligne le tweet sur le compte officiel de la Licra en date du 26 avril « La LICRA empêchée de débattre de l'immigration à @sciencespo Reims ! Un blocage organisé par des étudiants soutenus par Zabbaou Liman, élue #LFI. Ces méthodes liberticides sont inacceptables. L'idéologie tue l'esprit républicain. »¹².

Dans son entretien du 4 mai 2024 accordé à *La Tribune*, Emmanuel Macron de son côté condamne et dénonce les blocages dans les universités, justifiant que ces manifestations « empêchent le débat »¹³. Suite à ces blocus universitaires, certaines figures de la droite comme François-Xavier Bellamy du parti Les Républicains, appellent à couper les subventions publiques au profit de Science Po. Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement supérieur, affirme alors le 30 avril que l'Etat ne gèlera pas ces subventions. Toutefois, Valérie Pécresse, également présidente de la région Ile-de-France et membre du parti Les Républicains décide de suspendre les financements de la région tant que l'ordre n'était pas revenu sur le campus.

¹² LICRA [@LICRA_]. (2024, 27 avril). *La LICRA empêchée de débattre de l'immigration* [tweet]. Twitter. <https://x.com/LICRA/status/1784146495215714350>

¹³ Cherrier, S. Jeudy, B. Quemener, S. Vigogne, L. Viers, A. (2024, 4 mai). Emmanuel Macron : « Je m'impliquerai dans les européennes ». *La Tribune*. <https://www.latribune.fr/economie/politique/exclusif-emmanuel-macron-je-m-impliquerai-dans-les-europeennes-996919.html>

Les députés LFI participent eux régulièrement à toutes les manifestations en faveur du cessez-le-feu à Gaza. Sur Twitter, Rima Hassan, candidate LFI aux Européennes d'origine palestinienne, appelle au rassemblement devant le siège de TF1 « APPEL AU RASSEMBLEMENT devant les locaux de #TF1 à partir de 19h ce soir. 1 Quai du Point du Jour, 92100 Boulogne-Billancourt. #boycottTF1 »¹⁴. Les députés de La France Insoumise Louis Boyard et Sébastien Delogu se joignent d'ailleurs au rassemblement.

2) Instrumentalisation du conflit à l'approche des élections européennes

A l'approche des élections européennes, beaucoup instrumentalisent le conflit israélo-palestinien et surtout les manifestations qui ont pu se tenir en France. Les partis de droite accusent les partis de gauche d'antisémitisme et d'incitation à la haine et à la violence. Ainsi, Valérie Pécresse, appartenant au parti des Républicains, écrit sur Twitter le 29 avril dernier « Une minorité de radicalisés appelant à la haine antisémite et instrumentalisés par la LFI et ses alliés islamo-gauchistes, ne peuvent pas dicter leur loi à l'ensemble de la communauté éducative. »¹⁵. Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement supérieur déclare elle aussi le jeudi 2 mai dans *Télématin* sur *France 2* que les manifestations pro-palestiniennes sont alimentées par « une minorité d'étudiants qui sont électrisés par LFI »¹⁶.

De l'autre côté, les partis de gauche font du conflit à Gaza un point essentiel de leur programme et n'ont de cesse de retourner les accusations d'antisémitisme envers les partis de droite, et notamment envers le Rassemblement National en rappelant sans cesse les fondements nazis du Front Populaire. Dans le programme pour les élections européennes de La France Insoumise, « Défendre un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza » est le premier point du chapitre 8 du programme portant sur la paix¹⁷. Ils souhaitent entre autres, reconnaître l'Etat palestinien. Le 28 mai dernier, à 10 jours des élections européennes, le député Sébastien Delogu, député LFI, a brandi un drapeau palestinien au sein de l'Assemblée nationale, ce qui lui a valu une exclusion de 15 jours, saluée par les Républicains et le Rassemblement national.

¹⁴ Hassan, R. [@RimaHas]. (2024, 30 mai). *Appel au rassemblement devant les locaux #TF1* [tweet]. Twitter. <https://x.com/RimaHas/status/1796152198474146094>

¹⁵ Pécresse, V. [@vpecresse]. (2024, 29 avril). *J'ai décidé de suspendre tous les financements de la Région destinés à @sciencespo* [tweet]. Twitter. <https://x.com/vpecresse/status/1784969360529912231?lang=fr>

¹⁶ Sotto, T. (journaliste). (2024, 30 avril). Les 4 vérités - Sylvie Retailleau [interview]. Dans Radureau-Viaene, O. (productrice), *Télématin*. France.tv studio. <https://www.france.tv/france-2/telematin/5967087-les-4-verites-sylvie-retailleau.html>

¹⁷ La France Insoumise. *Programme de l'Union populaire - Chapitre 8 - Pour la paix : refuser la vassalisation de l'Europe*. La France Insoumise. <https://lafranceinsoumise.fr/europeennes-2024/programme-de-lunion-populaire/chapitre-8-refuser-la-vassalisation-de-leurope/>

4) Montée de l'antisémitisme en France

a) L'antisémitisme lors des manifestations

Outre les accusations mutuelles d'antisémitisme qui peuvent être faites par la droite et la gauche, en dehors de tout point de vue politique et de prise de positions, les manifestations pro-palestiniennes s'accompagnent d'une montée de l'antisémitisme. Beaucoup font l'amalgame entre Israël et Juifs.

Dès le 12 mars, l'UEJF, l'Union des étudiants Juifs de France dénonce les propos antisémites qui ont pu être tenus lors de la journée de mobilisation universitaire européenne pour la Palestine. Les étudiants sont accusés d'alimenter l'antisémitisme sur les campus. Yonathan Arfi, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, estime sur Twitter le 26 avril 2024 que « La terreur intellectuelle que les manifestants propalestiniens virulents veulent installer à Sciences Po vise à intimider les étudiants juifs »¹⁸.

L'occupation des locaux de Science Po à Reims par exemple a également des répercussions sur la lutte contre l'antisémitisme puisque cette manifestation a obligé la Licra, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme à délocaliser la 52ème édition de leur convention nationale. Initialement prévue sur le campus universitaire rémois de Science Po, l'occupation des locaux a forcé la Licra à tenir la convention à la mairie de Reims.

b) Recrudescence des actes antisémites

Le mémorial de la Shoah déplore depuis les événements du 7 octobre une recrudescence des actes antisémites : « Dans les trois mois suivants les massacres, il y a eu autant d'actes antisémites recensés que sur les années 2020, 2021 et 2022 cumulées. 1 676 actes ont été recensés en France en 2023, contre 436 en 2022 »¹⁹.

Dans la nuit du 13 au 14 mai dernier, le mur des Justes et d'autres lieux autour du mémorial de la Shoah ont été vandalisés par des individus cagoulés. La date de cet acte n'est pas anodine, puisqu'elle intervient à la date anniversaire de la rafle du 14 mai 1941 au cours de laquelle près de 3 700 Juifs parisiens avaient été arrêtés avant d'être déportés vers Auschwitz-Birkenau.

D'autres bâtiments sont aussi pris pour cibles. Le 17 mai 2024, un individu a mis le feu à la synagogue de Rouen en y jetant un objet incendiaire. Ce dernier, armé d'une barre de fer et d'un couteau, s'est ensuite attaqué aux forces de l'ordre avant d'être abattu. Même si d'un point de vue extérieur le bâtiment semble intact, les dégâts à l'intérieur y sont conséquents.

Les associations sont elles aussi victimes d'actes antisémites. A Metz, le local du Mrap, Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a été vandalisé le 12 mai 2024.

¹⁸ Arfi, Y. [@Yonathan_Arfi]. (2024, 26 avril). *Ne laissons pas LFI faire campagne en semant le chaos dans les Universités*. [tweet]. Twitter. https://x.com/Yonathan_Arfi/status/1783916349275709624

¹⁹ Mémorial de la Shoah. *Le sens des mots : L'antisémitisme*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/lantisemitisme.html>

Dans le contexte des élections européennes, les actes antisémites se multiplient également à l'encontre de certaines figures politiques. Par exemple, Raphaël Glucksmann, membre du Parti socialiste, expliquait sur le plateau télévisé de *C à vous* le 21 juin dernier qu'il était la cible de nombreuses attaques à caractères antisémites. Déjà au moment des élections européennes, nombreuses de ses affiches placardées dans les communes étaient recouvertes par des croix gammées. Il affirme avoir reçu de nombreuses menaces de la part de « l'extrême droite juive » mais également de la part de « cercles insoumis »²⁰. Lors de sa campagne pour les législatives et son union avec la France Insoumise, une femme à Marseille a refusé un tract en disant « En tant que juif, vous devriez avoir honte, soyez maudit ! ».

Récemment, le 27 mai 2024, huit membres de l'organisation Jeune Garde antifasciste, un mouvement d'ultra gauche lyonnais, ont été mis en examen pour violences volontaires en raison de la race, de l'ethnie, de la nation ou de la religion après s'en être pris violemment à un jeune adolescent de 15 ans dans le métro parisien en raison de son appartenance à la communauté juive. Le 15 juin dernier, une jeune fille de 12 ans a été violée par 3 autres mineurs en raison du simple fait qu'elle était juive. Il suffit de regarder les journaux locaux pour se rendre compte de la recrudescence d'actes violents sur fonds d'antisémitisme.

c) Mesures face à la recrudescence des actes antisémites

Face à cette recrudescence des actes antisémites, la sécurité concernant les lieux de culte et établissements scolaires Juifs a été renforcée dans de nombreuses villes françaises. Au lendemain du drame ayant entraîné la mort de 115 Gazaouis lors d'une distribution d'aide à Gaza le 29 février 2024, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a adressé un télégramme aux préfets dans lequel il est écrit « je vous demande de bien vouloir procéder à un renforcement immédiat des mesures de sécurité concernant les sites de la communauté juive [...] en particulier en ce qui concerne les écoles »²¹. Cette circulaire a entre autre demandé une plus forte présence militaire autour des synagogues et écoles aux heures d'arrivée et de sorties des fidèles et élèves. Les associations quant à elles ne cessent de s'alarmer quant à la situation et aux risques auxquels sont exposés les Juifs en raison de leur appartenance religieuse. Nombreuses sont celles qui tentent d'agir à leur échelle. De nombreux mouvements sont organisés par les associations. Ainsi, le 9 novembre 2023 par exemple, le RAAR, le Réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes a organisé à Paris un rassemblement face à la montée des actes antisémites. Le 20 juin 2024, 5 jours après le viol de la jeune fille de 12 ans à Courbevoie, SOS Racisme a organisé un rassemblement contre l'antisémitisme et les violences sexistes et sexuelles place de la Bastille à Paris. Toutefois, beaucoup d'associations se retrouvent impuissantes.

²⁰ Lemoine, A.E.. (journaliste). (2024, 21 mai). Nouveau Front populaire : le trouble des électeurs de Glucksmann [interview]. Dans Capton, P.A. (producteur), *C à vous*. 3 (Eil Productions). <https://www.france.tv/france-5/c-a-vous/saison-15/6179459-nouveau-front-populaire-le-trouble-des-electeurs-de-glucksmann-c-a-vous-21-06-2024.html#section-about>

²¹ (2024, 2 mars). Gérald Darmanin demande aux préfets de renforcer la protection de la communauté juive. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/02/gerald-darmanin-demande-aux-prefets-de-renforcer-la-protection-de-la-communaute-juive_6219701_3224.html

IV- Réadaptation du mémoire

1) Conséquence du contexte sur l'étude menée

Le contexte actuel avec le conflit israélo-palestinien a ainsi eu des répercussions sur le projet d'entretiens que je souhaitais mener dans le cadre de mon mémoire. Au moment où j'ai choisi mon sujet, j'avais bien connaissance des faits du 7 octobre dernier et des jours qui ont suivi. Toutefois, j'ignorais que ces événements allaient engendrer une montée de l'antisémitisme. Il me paraissait improbable de faire l'amalgame entre Juifs et Israël. Pourtant, je me suis vite rendue compte que beaucoup ne l'ont pas compris. Le contexte actuel ainsi que l'instrumentalisation du conflit et de l'antisémitisme par les différents partis politiques ont fortement participé à la recrudescence de l'antisémitisme en France mais également partout en Europe.

Étant donné que je ne suis pas directement concernée par la déportation, ni formée au niveau de la psychogénéalogie et au vu de la montée de l'antisémitisme ces derniers temps, j'ai tendance à penser que les associations ne me voient peut-être pas comme quelqu'un de légitime pour porter la parole et la mémoire de la Shoah. Nombre des associations se retrouvent également dépourvues de moyens, notamment quand elles sont elles-mêmes victimes d'actes antisémites et de menaces.

Cette recrudescence de l'antisémitisme, en dehors des actes physiques et matériels, est également visible sur les réseaux sociaux. Tous les jours, de nombreux messages insultant la communauté juive et portant des critiques à l'égard de la Shoah se multiplient. En raison de ce genre de réactions qui sont nombreuses ces derniers jours, il me paraît difficile de rencontrer des personnes qui accepteraient de témoigner et de me livrer leurs histoires. De nombreux Juifs essayant de prendre la parole par rapport à ce qui se passe au Moyen-Orient reçoivent des centaines de messages haineux et des menaces de morts sur les réseaux sociaux et dans la rue. Le contexte actuel est tellement tendu et compliqué pour libérer la parole que certains doivent avoir peur de parler en ce moment, même si c'est anonyme.

Il suffit de regarder les commentaires sous certains tweets d'Emmanuel Macron concernant l'antisémitisme ou ce qui se passe au Moyen-Orient pour se rendre compte à quel point certains font preuve d'un antisémitisme totalement décomplexé. Beaucoup font l'amalgame entre la Shoah et les massacres qui ont lieu à Gaza. Nombre sont ceux qui reprochent au Président de la République de prendre la parole et de dénoncer l'antisémitisme dans le contexte actuel. Sous un tweet d'Emmanuel Macron rendant hommage aux victimes de l'Holocauste du 27 mai 2024, de nombreux messages reprochent au Président de tenir un message pour les Juifs au vu du contexte en Palestine. Une réponse dit même « La Shoah c'est passé faut être actuel au lieu de toujours regarder vers le passé »²². Bien que ce genre de messages peut paraître totalement décourageant, ils sont juste la preuve que le devoir de mémoire n'a jamais été aussi important.

²² Macron, E.. [@EmmanuelMacron]. (2024, 27 mai). *Aux Juifs assassinés d'Europe. Aux victimes de l'Holocauste..* [tweet]. Twitter. <https://x.com/EmmanuelMacron/status/1795059175669559354>

2) Nouvelle approche

Au vu du contexte actuel, je préfère ne pas relancer les associations qui ne m'ont pas répondu et encore moins contacter via les réseaux sociaux des témoins en dehors d'un encadrement par une association.

Toutefois, ce sujet me tient beaucoup trop à coeur pour abandonner totalement le projet. J'ai donc fait le choix de conserver le même sujet avec la même approche mais en utilisant des études qui ont déjà été menées auparavant et qui avaient le même profil type de témoins. Mon étude relève ainsi essentiellement de la théorie. Le mémoire s'appuie donc sur de nombreuses études et ouvrages déjà réalisés ainsi que sur de nombreuses lectures personnelles et témoignages.

La difficulté de ce mémoire repose sur le fait qu'il est difficile d'établir des généralités. En effet, chaque famille et chaque individu est unique tout comme le parcours de chacun. La plupart des études déjà existantes dressent donc leur conclusion en fonction des différents entretiens tenus dans le cadre de leurs projets. Les résultats d'une étude à l'autre sont donc rarement identiques. Si j'avais pu m'entretenir avec des descendants de déportés, j'aurais abordé les aspects qui auraient été évoqués par les témoins. Mais ici, en l'absence de témoignages, j'ai donc fait le choix de présenter les aspects qui reviennent le plus souvent dans les études déjà existantes et témoignages.

A mon échelle, je peux participer au devoir de mémoire. Faire connaître la Shoah, parler et montrer que ce qui s'est passé il y a 80 ans continue d'avoir un impact sur les générations actuelles est l'essence même de mon mémoire. Comment peut-on encore aujourd'hui, après tous les témoignages qui existent et avec l'évolution des mentalités, continuer de tenir des propos racistes ? Comment peut-on en arriver à s'en prendre physiquement à des personnes en raison de leur origine ethnique ou religieuse ? En quoi les individus sont-ils responsables des agissements de leur gouvernement ? Pourquoi c'est aux Juifs de payer pour les agissements d'Israël ? Eduquer et transmettre la parole est plus que nécessaire. Et si aujourd'hui, à travers mon mémoire, j'arrive à sensibiliser ne serait-ce qu'une personne sur l'impact de la Shoah à travers les générations et sur la lutte contre l'antisémitisme, alors j'aurais atteint mon objectif.

Troisième chapitre : La transmission de l'histoire familiale à travers les générations

I- Les mécanismes de défense : adaptation des survivants

La déportation et les horreurs subies ont fortement impacté les survivants y compris après la guerre. Pour faire face à ces traumatismes, ces survivants ont développé de nombreux mécanismes de défense jouant un rôle dans leur reconstruction et dans les dynamiques familiales. Un mécanisme de défense est un processus mental automatique, qui s'active en dehors de la volonté et dont l'action demeure le plus souvent inconsciente. Il est possible de regrouper les mécanismes de défense autour de trois grandes thématiques : la fuite, l'attaque et la soumission. Au sein de chacun de ces types, il existe bien évidemment plusieurs variations. Il est important d'avoir en tête que dans la grande majorité des cas, ces mécanismes sont inconscients. Il est question dans cette partie de voir ceux qui sont le plus souvent à l'œuvre dans le cas des survivants de la Shoah.

1) La fuite : effacer et tourner la page

Face aux souvenirs douloureux, effacer et tourner la page sur le passé s'est révélé être un bon moyen d'avancer pour certains survivants. Ils ont tenté de se reconstruire en prenant de la distance avec le passé de sorte à effacer ou minimiser les souvenirs et expériences traumatisantes. En refoulant leurs souvenirs traumatisants, ils évitent de revivre les horreurs qu'ils ont déjà vécues. Oublier ce qui s'est passé pour avancer. Cette volonté de tourner la page peut se manifester de différentes manières et se retrouve aussi bien chez les survivants que chez leurs descendants. Dans ces familles, les expériences vécues par les parents sont peu abordées et sont entourées d'un tabou.

a) Dénier

Ionescu définit le déni comme étant « l'action de refuser la réalité d'une perception vécue comme dangereuse ou douloureuse pour le moi »²³. Nombre de survivants ont tendance à minimiser les traumatismes qu'ils ont vécus. C'est un moyen pour le cerveau d'éviter de se confronter à la réalité de la violence à laquelle l'individu a été confronté. Ils refusent de reconnaître la gravité de ce qu'ils ont vécu. Ils ont ainsi tendance à dire que d'autres ont souffert davantage et que leurs propres souffrances ne sont peut-être pas significatives par rapport à d'autres. Les survivants peuvent ainsi relativiser leur propre expérience au vu d'autres expériences qui apparaissent à leurs yeux plus graves que la leur.

²³ Ionescu, S., Jacquet, M., Lhote, C. (2020). *Les mécanismes de défense: Théorie et clinique*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.serba.2020.01>

b) Dissociation

La dissociation peut se définir comme « un processus de séparation mentale structurée affectant les perceptions, les émotions, la mémoire et l'identité qui sont normalement intégrées et accessibles à la conscience »²⁴. Elle se manifeste par une distanciation entre la réalité et l'individu. Dans le cas des survivants de la Shoah, elle se retrouve au travers d'un détachement émotionnel, leur permettant de se détacher de leurs émotions pour ne plus revivre la douleur. Ils font ainsi preuve d'un manque d'émotions lorsqu'ils abordent leur expérience. Cela leur permet de ne pas laisser la douleur les submerger. Elle peut aussi se manifester à travers des fragments de souvenirs et des pertes de mémoire. Les souvenirs de certaines expériences sont ainsi partiels tout comme les récits et le déroulement de certains événements. Cette déformation de la réalité permet de minimiser certaines expériences en omettant les aspects les plus horribles et traumatisants.

c) Refoulement dans l'inconscient

Selon le psychanalyste Gianluigi Monniello, le refoulement « consiste à repousser ou conserver dans l'inconscient, loin de la conscience, des représentations inacceptables et des affects inadmissibles liés à la pulsion »²⁵. Il se traduit par le fait que les événements et expériences traumatisantes sont refoulés dans l'inconscient. Ainsi, l'individu oublie à première vue ce qui s'est passé. Il peut se traduire par des vides, par des réponses inappropriées à la situation ou par des lapsus par exemple. Mais en réalité, les souvenirs enfouis dans l'inconscient continuent d'exister à l'intérieur de l'individu et sont toujours actifs. Ils se manifestent à travers le comportement et les émotions.

d) Silence

Le silence se traduit le plus souvent par un refus de parler. Il se manifeste par le fait de ne pas parler de ce qui s'est passé ou d'omettre de nombreux détails. A travers le silence, les survivants cherchent à se protéger émotionnellement mais également à préserver leur entourage et leur descendance. Nombre des survivants ont adopté de manière inconsciente ce mécanisme de défense. La Shoah représente ainsi dans ces familles un véritable tabou. Certains ne cachent pas ce qui s'est passé mais n'en parlent jamais ou très peu. D'autres gardent cette expérience pour eux, au point d'en constituer un véritable secret. Outre le silence en paroles, il existe également le silence en actes. Il s'agit par exemple d'abandonner la religion, de ne pas se marier et de ne pas chercher à avoir d'enfants. Toutefois, malgré le silence, les survivants transmettent tout de même leur histoire aux générations suivantes.

²⁴ Fareng, M. Plagnol, A. (2014). Dissociation et syndromes traumatiques : apports actuels de l'hypnose. *PSN*, 12, <https://www.cairn.info/revue--2014-4-page-29.htm>.

²⁵ Monniello, G. (2015). Jeu et réalité du refoulement. *Revue française de psychanalyse*, 79. <https://doi.org/10.3917/rfp.794.1148>

2) L'attaque : se libérer à travers la parole et la résilience

La parole a constitué un moyen pour de nombreux survivants de se libérer du poids de la Shoah et de donner un sens à leur vie. Il s'agit pour eux d'aller au devant de ce qu'ils ont vécu et d'en faire une force pour ne jamais oublier. Il est tout à fait possible d'imaginer que certains survivants ont d'abord tenté d'effacer et de tourner la page avant de se mettre à parler plusieurs décennies après. Les enfants qui grandissent dans ce style d'adaptation ont tendance eux aussi à être actifs et à s'engager aux côtés de leurs parents. Ils vont faire de la déportation une véritable force. Les manifestations psychiques et mentales du vécu traumatique sont moins fréquentes dans ces familles. Ici, il sera donc question des différentes manières dont la parole peut aider les survivants à exister et à se reconstruire. Le rôle de la mémoire collective et la façon dont leur parole peut influencer la société sera développé en détail dans le dernier chapitre de ce mémoire.

a) Témoignage

Le témoignage a été un moyen pour beaucoup de trouver un sens à leur vie. Si certains ont pris part à la mémoire collective, d'autres ont eu besoin de trouver une voix individuelle au milieu du récit collectif et de faire porter leur propre histoire. Le survivant s'affirme ainsi en tant qu'individu ayant vécu une expérience individuelle dans un contexte commun partagé par un grand nombre. Cette affirmation comme individu à part entière au sein d'un groupe peut se manifester de différentes manières, notamment à travers le récit de leur expérience et de leur vécu. De nombreux survivants ont réussi à avancer en écrivant leurs mémoires ou en témoignant dans des interviews. Le témoignage peut aussi jouer un rôle dans l'éducation, à travers l'intervention au sein d'établissements scolaires ou lors de conférences. Il apparaît plus facile pour les survivants de parler à des enfants qu'ils ne connaissent pas que de parler à leur propre enfant. A travers cet engagement, les survivants mènent un véritable combat et se sentent investis d'une mission, celui de parler pour entretenir la mémoire, d'éduquer et de sensibiliser aux dangers de l'intolérance, du racisme et de la haine. Pour le psychanalyste et écrivain français Boris Cyrulnik « Le blessé qui se fait une représentation de soi en relation avec les autres et se propose de la raconter échappe à la prison du passé. »²⁶. Il considère ainsi que le témoignage joue un rôle dans la reconstruction et la cicatrisation des blessures. Comment ne pas mentionner ainsi Ginette Kolinka, déportée à Auschwitz-Birkenau à l'âge de 19 ans et qui incarne aujourd'hui l'une des grandes figures des survivants de la Shoah, témoignant dès qu'elle le peut pour entretenir la mémoire. Il est à noter que cette dernière a gardé le silence jusqu'au début des années 2000, par peur d'ennuyer les gens. La prise de parole peut donc intervenir tardivement chez les survivants.

²⁶ Cyrulnik, B. (2008). *Autobiographie d'un épouvantail*. Odile Jacob.

b) Militantisme social

Certains peuvent aller plus loin et font le choix de s'engager en faveur de causes sociales. Beaucoup ont fondé et font encore partie aujourd'hui d'associations dont l'objectif est de faire perdurer la mémoire et de lutter contre l'antisémitisme. Par exemple, dès 1945 à la Libération, plusieurs rescapés s'organisent en association autour de l'Amicale des déportés d'Auschwitz avec pour objectif de défendre des intérêts matériels et moraux des anciens déportés et de maintenir la mémoire. Encore aujourd'hui, l'association devenue depuis 2004 l'UDA, l'Union des Déportés d'Auschwitz, compte encore des anciens déportés. Pour certains, ce militantisme est une manière de donner un sens à leur vie et aux horreurs qu'ils ont pu vivre. Certains rejoignent ainsi des ligues et organisations pour combattre le racisme ou publient et réalisent des études sur l'état de l'antisémitisme.

c) Militantisme politique

D'autres survivants se lancent également dans un militantisme politique. Encore une fois, ce mécanisme est un moyen pour ces derniers de donner un sens à leur vie, à ce qui leur est arrivé et à continuer de faire entendre la mémoire de ceux qui ont pu perdre la vie. Cet engagement se manifeste par exemple par le fait de plaider en faveur d'une législation imposant l'histoire de la Shoah dans les manuels scolaires. Certains s'engagent même en politique en devenant des figures importantes promouvant entre autres les droits de l'Homme. Ils s'investissent aussi dans des campagnes de sensibilisation à grande échelle afin de sensibiliser aux risques de génocides et de violations des droits humains partout dans le monde, utilisant leur propre expérience comme témoignage du risque de l'indifférence. Un exemple notable de cet engagement est Simone Weil. Déportée rescapée à Auschwitz en 1944, elle perd ses parents et son frère. Après la guerre, elle est devenue une figure importante de la politique française, en devenant notamment ministre de la Santé en 1974 et présidente du Parlement européen de 1979 à 1982. Elle a régulièrement pris la parole publiquement pour dénoncer le négationnisme et la Shoah. Elle soutient ainsi la loi Gayssot de 1990 qui criminalise la négation de crimes contre l'humanité.

d) L'humour

L'humour est également considéré comme un moyen de faire face à la douleur. Il peut être considéré à la fois comme une forme de fuite ou d'attaque dans le sens où il permet à l'individu de se soustraire à la douleur en transformant le traumatisme en quelque chose de plus facile à gérer mais il peut également permettre de s'attaquer à l'absurdité du traumatisme. Dans le cas des survivants de la Shoah, il peut être plutôt pris au sens d'un mécanisme de défense d'attaque, ajoutant à l'expérience traumatisante une forme de connotation positive. Il vaut mieux en rire qu'en pleurer. L'humour permet de relativiser et de prendre l'évènement traumatisant avec plus de légèreté. Toutefois, il faut garder à l'esprit que cela ne veut pas dire que l'individu n'est plus impacté par ce qu'il a vécu. Comme tout traumatisme de défense, c'est une manière de se protéger.

e) La résilience

La parole en général s'inscrit plus précisément dans le processus de résilience. Elle se traduit par la capacité à s'adapter et à se reconstruire après un événement traumatique. Des survivants ont aussi réussi à faire preuve de résilience face aux traumatismes qu'ils ont pu vivre. Ces derniers mettent ainsi l'accent sur la reconstruction d'une vie quotidienne après la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs facteurs interviennent dans la résilience, comme le caractère ou tout simplement la volonté de vivre. La religion est aussi un moyen pour beaucoup de trouver du réconfort et de puiser de la force dans la foi religieuse. Certains mettent ainsi en place des rituels. Pour trouver la force de continuer, d'autres puisent dans leurs souvenirs d'avant guerre et ont pu bénéficier d'un soutien social. Ils ont ainsi pu trouver du réconfort auprès de leurs, de leur famille, amis mais également auprès de la communauté juive. Ce soutien se manifeste également sur le plan émotionnel, grâce aux professionnels de santé mentale. Grâce à cette aide, les survivants ont pu surmonter leur isolement, exprimer leurs émotions et souffrances et reconstruire de nouveaux liens sociaux. Ce soutien a contribué à renforcer leur résilience et leur capacité à rebondir et à se reconstruire. Ainsi, ces derniers ont tendance à se concentrer sur leur nouvelle vie. Ils cherchent à se reconstruire en se consacrant à leur carrière professionnelle ou en fondant une famille, en reprenant une routine. Dans un témoignage sur le thème de la résilience recueilli par Jean-Louis Rouhart, Paul Sobol, déporté rescapé d'Auschwitz, explique que « C'était mon souhait le plus cher, avoir une nouvelle famille pour remplacer celle que j'avais perdue. ». La plongée sous-marine étant une passion pour lui, il ajoute même « Ma vie était devant moi : travailler, voyager, plonger... »²⁷. A travers ces choix, les survivants cherchent à retrouver un sens à leur vie, une stabilité.

3) La soumission : difficulté face à la douleur du traumatisme

A travers la soumission, les survivants se retrouvent en confrontation directe avec leur traumatisme. Ils subissent ce qui leur est arrivé, impactant notamment leur reconstruction d'après guerre. Avec ce style d'adaptation, les familles se caractérisent surtout par une omniprésence des troubles psychiques et mentaux, telle que la dépression ou l'anxiété. Ils font preuve d'une grande méfiance vis-à-vis du monde extérieur et ont tendance à surprotéger les membres de leur famille.

²⁷ Sobol, P. Rouhart, J.L. « Paul Sobol et la résilience : revivre après Auschwitz ». *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 123. <https://doi.org/10.4000/temoigner.5440>

II- L'héritage de l'incompréhensible par la seconde génération

Les mécanismes de défense vus précédemment constituent la base des transmissions qui sont à l'oeuvre dans les familles. En fonction du mécanisme que les survivants ont adopté inconsciemment à la sortie des camps, la transmission de leur histoire et vécu sera différente auprès de leurs descendants. En effet, selon que les survivants instaurent un tabou autour de la Shoah ou s'engagent à travers la parole, ils ne transmettront pas leur histoire de la même manière.

1) La transmission des parents aux enfants

a) Notion de transmission transgénérationnelle

Les transmissions sont présentes dans toutes les familles et chaque génération transmet à la suivante les mécanismes de défense qui sont à l'oeuvre dans le système familial. Chaque génération transmet à ses descendants de quoi vivre ainsi que des injonctions. La transmission de l'histoire et du passé familial joue un rôle dans le sentiment d'appartenance d'un individu au sein de sa famille et sur la construction de son identité. Mais la transmission ne se résume pas seulement aux histoires, souvenirs et mécanismes de défense. La transmission transgénérationnelle désigne au sens large le processus par lequel les expériences, émotions, comportements, valeurs ou encore traumatismes sont transmis au sein d'une famille d'une génération à l'autre. Les deuils, les conflits, les traumatismes de guerres comme les génocides ou encore les viols sont donc autant de traumatismes qui peuvent se transmettre d'une génération à l'autre. Cyrulnik insiste sur le fait que « les jeunes doivent supporter la blessure de leurs parents, la mort en héritage »²⁸.

L'intérêt pour l'analyse transgénérationnelle dans le cadre de la Shoah s'est développé dans les années 1970 au moment où les témoignages d'enfants de survivants se sont multipliés. Anne Ancelin Schützenberger explique que dans le cas des traumatismes liés aux génocides, « la mémoire perdure »²⁹. La répercussion du trauma vécu par une génération peut donc impacter les générations suivantes, même si celles-ci n'ont pas directement vécu ces événements. Eiguer le résume en écrivant que « Si un sujet est affecté par un traumatisme, sa famille souffre avec lui »³⁰. L'expérience traumatique est au coeur des dynamiques familiales. Les systèmes familiaux vont se construire autour de ce traumatisme qui va être transmis à chaque génération. En principe, il est aisé de penser que les transmissions sont conscientes et voulues, à travers les histoires et légendes familiales, les valeurs ou encore les manières d'agir et de penser. En réalité, les transmissions sont avant tout inconscientes. La transmission est d'autant plus lourde lorsque le système familial a vécu un trauma et qu'il ne transmet rien de manière volontaire.

²⁸ Cyrulnik, B. (2003). *Le Murmure des fantômes*. Odile Jacob.

²⁹ Schützenberger, A. A. (2009). *Aïe, mes aïeux !* (16e éd.). Desclée de Brouwer.

³⁰ Eiguer, A. (2010). Blessures de la parenté et de la filiation, et leur évolution. Dans M. Delage et B. Cyrulnik (dir.), *Famille et Résilience* (pp. 61-86). Odile Jacob.

b) Notion de fantôme

Un trauma est un choc violent, qui peut être psychique ou physique. La conséquence du trauma c'est le traumatisme. Le traumatisme est donc une blessure. Cette blessure portée par la première génération peut être connue par la descendance et transmise à travers les récits ou histoires familiales. Lorsque cette blessure n'est pas guérie et reste silencieuse, on parle de fantôme. C'est une notion inventée par Nicolas Abraham et Maria Torok dans les années 1970. Bruno Clavier explique le fantôme ainsi « Le non-dit transgénérationnel, que l'on appelle un fantôme, est en relation avec un traumatisme qui n'a pas pu être élaboré en son temps, pour différentes raisons ». Il ajoute « Toutefois, le traumatisme seul ne fait pas le fantôme... Mais le secret, l'absence de pensée, la sidération qui l'accompagnent, créent une injonction pour les générations suivantes »³¹. Le fantôme se transmet donc lorsque l'évènement à l'origine de ce dernier n'a pas été digéré. La digestion passe par 3 grandes étapes :

- Accepter ce qui s'est passé et de se familiariser avec
- Envisager l'évènement sous différents aspects
- Remodeler ce qui s'est passé en le prenant avec distance et philosophie

Lorsqu'un individu ne parvient pas à digérer, il enferme au fond de lui les émotions, représentations et pensées liées à l'évènement traumatisant. Tant que la blessure n'est pas digérée et remontée à la surface, le risque de transmission à la génération suivante est grand.

c) Aspects de la transmission transgénérationnelle

1) Sur le plan narratif et symbolique : transmission consciente

Dans certaines familles, la déportation et le vécu des parents ne sont pas forcément un secret de famille ou un tabou et la transmission se fait de manière consciente. Certains racontent leurs traumatismes et leurs moyens de survie dans les camps à leurs enfants. Les récits permettent aux générations suivantes de comprendre tout en intégrant les expériences de leurs parents dans leurs propre identité. Il est à noter que les récits ne sont pas forcément tout le temps cohérents et explicites. Comme vu précédemment dans les mécanismes de défense, certains survivants peuvent être dans le déni ou peuvent seulement se souvenir de certains évènements. Ils transmettent ainsi par la parole uniquement des brides d'informations et omettent de parler de toutes les horreurs qu'ils ont pu vivre. Parfois, il arrive également que la mémoire soit faussée et que certains éléments soient flous. Par exemple, dans le livre *Se souvenir ensemble*, Evelyn, déportée alors qu'elle avait quatre ans et son fils, Claude, tente de raconter ce que cette dernière a vécu. Mais souvent, les souvenirs lui échappent et sont confus, comme en témoigne cet échange rapporté dans le livre dans lequel Evelyn conteste ce qu'a écrit son fils :

« Ce que tu as écrit ici, c'est faux ! [...] »

³¹ Clavier, B. (2014). *Les Fantômes familiaux*. Petite Bibliothèque Payot.

- J'ai simplement recopié ce que tu as écrit... [...]

- Je me suis trompée. »³²

D'autres survivants peuvent également transmettre leur histoire à leurs enfants de manière détournée, en passant par l'écriture par exemple. Il apparaît souvent plus facile pour les survivants de raconter leur histoire à leur enfants de manière indirecte. Il n'est pas rare que des enfants de survivants puissent en apprendre un peu plus sur leurs parents en assistant à des conférences que ces derniers peuvent tenir devant un public anonyme. Quoi qu'il en soit, peu importe ce que les survivants de la Shoah décident de transmettre ou non, de manière consciente ou non, directe ou indirecte, la parole, la narration et le récit sont un moyen de transmission auprès de leurs descendants. Outre les récits, les symboles et rituels peuvent également jouer un rôle dans la transmission des expériences traumatiques. Les déportés rescapés peuvent mettre en place des rituels pour commémorer les événements, jouant notamment un rôle dans la mémoire collective sur laquelle nous reviendrons en dernière partie de ce mémoire.

2) Sur le plan émotionnel et comportemental : transmission inconsciente

Les enfants peuvent également hériter de l'histoire et du passé de leurs parents de manière inconsciente. Les enfants sont des éponges psychiques. Bien que les descendants n'aient pas vécu l'horreur de la déportation, ils intègrent la douleur des parents même si elle n'est pas exprimée verbalement. Lorsqu'elle n'est pas faite au moyen de la parole, la transmission se fait de manière inconsciente au travers des émotions et comportements. Même lorsque le fantôme est enfoui au sein de leurs parents, ce dernier s'exprime par des microréactions qui sont perceptibles pour les enfants. Ces derniers les perçoivent sans pour autant être parfois en mesure de les identifier. Les enfants héritent du passé familial à travers les paroles et gestes anodins de la vie quotidienne. Il s'agit d'une forme indirecte de mémoire. Ces microréactions peuvent se manifester à travers de l'anxiété, de la dépression ou du stress chez les parents victimes de la Shoah. Les enfants y sont très sensibles. La communication non verbale est très signifiante pour ces derniers. Elle passe par les silences, les changements de comportement soudain à l'abord d'un sujet comme celui de la déportation ou par des expressions faciales. Elles peuvent aussi se retrouver dans le comportement des parents vis à vis de leurs enfants. Les survivants vont avoir tendance à surprotéger leurs enfants, à faire preuve de méfiance et d'extrême vigilance. Les enfants peuvent prendre conscience de ce comportement surprotecteur de leurs parents sans pouvoir pour autant l'expliquer s'ils ne sont pas au courant du vécu de leurs parents.

³² Askolovitch, C. Askolovitch, E. (2023) *Se souvenir ensemble*. Grasset.

2) L'enfant au centre des secrets familiaux ?

Au retour des camps, de nombreux survivants se sont, comme vu précédemment, effacés et ont tenté de tourner la page. Il s'agit du mécanisme de défense qui a le plus été adopté par les survivants d'après les très nombreux témoignages de descendants de survivants. Nombreux sont ceux qui ont préféré ne pas raconter ce qu'ils ont vécu dans les décennies d'après-guerre. Mais il arrive bien souvent que ce sujet soit tabou sans pour autant constituer un secret. Dans tous les cas, ces choix restent pour la plupart inconscients et toujours avec l'idée de protéger leurs enfants.

a) Un secret de famille ?

Dans certains cas, certains enfants ignorent totalement le vécu de leurs parents. Le sujet de la déportation peut constituer un secret de famille. C'est dans ce cas que l'héritage du passé familial est le plus dévastateur. L'enfant grandit dans un contexte où il ressent qu'il s'est passé quelque chose, mais il est incapable de le nommer ou de le représenter. Serge Tisseron parle du « suintement du secret de famille »³³. Le secret de famille à propos d'un traumatisme se transmet d'une génération à l'autre. La première génération, c'est celle de l'indicible. L'individu impacté et le système familial sait ce qu'il s'est passé mais n'en parle pas. La seconde génération, c'est celle de l'innommable. A ce stade, l'enfant intègre le fantôme. Le traumatisme, la blessure de la génération des survivants de la Shoah n'est pas guérie et cachée, et n'est donc pas digéré, expliquant que les enfants héritent du fantôme. Mais la plupart des enfants affirment avoir toujours eu connaissance de la déportation sans que le sujet ne soit véritablement abordé. Beaucoup l'ont compris de manière indirecte, à travers des discussions entendues entre adultes. En réalité, le secret s'apparente donc le plus souvent à un tabou.

b) Un tabou

Le passé des survivants de la Shoah est donc souvent connu des enfants tout en constituant un tabou. Les informations transmises par les déportés sont souvent lacunaires. Il s'agit la plupart de temps d'informations partielles, de bribes d'informations. Les enfants ont connaissance du passé de leurs parents sans le connaître précisément. Par exemple, les enfants peuvent connaître le numéro de convoi sans forcément savoir la date ou le camp de départ. C'est par exemple le cas de David, enfant de déportés, qui s'est livré à la psychologue Nathalie Zajde « David connaît depuis peu le numéro des convois par lesquels ils [ses parents] sont partis et leur destination, mais il ignore les dates exactes. »³⁴. D'autres ne savent pas forcément la fonction que leurs parents pouvaient occuper dans le camp ou ce qu'ils ont vécu exactement. La plupart du temps, les déportés parlent surtout de leurs conditions de vie dans les camps, en abordant la faim, le froid, l'hygiène, la fatigue, la violence qu'ils pouvaient recevoir des SS ou encore les anecdotes sur les autres déportés avec eux. Mais peu sont ceux qui évoquent les émotions et la souffrance qu'ils peuvent ressentir à cet égard.

³³ Tisseron, S. (2011). *Les secrets de famille*. Presses Universitaires de France.

³⁴ Zajde, N. (2005). *Enfants de survivants*. Odile Jacob.

Ce tabou peut être conscient ou inconscient. Il s'explique par les horreurs et la douleur que représente le traumatisme de la Shoah. Pour certains, c'est tellement douloureux qu'ils préfèrent ne pas en parler. Il est aussi question de vouloir protéger leurs propres enfants de la brutalité de leurs expériences. Ils ont peur que ce vécu traumatique puisse affecter le bien être émotionnel de leurs enfants. Pour d'autres, l'évitement du sujet est totalement inconscient et résulte des mécanismes de survie que les survivants ont pu adopté à la sortie des camps, comme le déni ou la dissociation. Pour beaucoup d'enfants, le non-dit est d'une extrême violence. Anne-Ancelin Schützenberger expliquait que le non-dit n'est pas sans conséquence sur les enfants « Il vaut mieux savoir une vérité, même difficile, honteuse ou tragique, plutôt que de la cacher, parce que ce que l'on cache, les autres le subodorent ou le devinent et ce secret, ce non-dit, devient un traumatisme plus grave à long terme. »³⁵. Mais pour protéger leurs parents et maintenir une harmonie familiale, les enfants vont eux-mêmes faire de la déportation un tabou, en évitant d'aborder le sujet ou de poser des questions qui pourraient déclencher de la détresse ou un mal être chez leurs parents. Cet aspect revient dans presque tous les témoignages d'enfants de déportés. Le tabou est ainsi un moyen pour les parents de protéger leurs enfants des violences de la déportation tout comme il s'agit d'un moyen pour les enfants de protéger leurs parents face aux horreurs qu'ils ont vécu. Eviter de poser des questions est ainsi un moyen pour certains de se protéger eux-même. Admettre et prendre conscience du vécu de leurs parents peut être trop douloureux.

c) Volonté de savoir

La plupart du temps, les enfants ne posent pas de questions à leurs parents quant à ce qu'ils ont vécu, ce ni lors de leur enfance et adolescence, ni à l'âge adulte. Certains sont conscients que ce tabou est un moyen de les préserver et de les protéger. De nombreux enfants de survivants ressentent toutefois le besoin de poser des questions sur le vécu de leurs parents. Pour en apprendre un peu plus sur leurs parents, les enfants de survivants développent souvent à l'adolescence un intérêt pour les films, les témoignages ou livres qui parlent de la déportation. La documentation leur permet de comprendre ce qu'ont vécu leurs parents sans avoir besoin de les confronter à ce qu'ils ont traversé mais également de donner sens à certaines bribes d'informations qu'ils ont pu relever durant leur enfance. A propos de Sylvie, fille de déportée survivante, Nathalie Zadjé raconte « Elle lit beaucoup de livres sur la déportation et voit tous les films qui sortent ; mais tout en connaissant « tout sur les camps », elle ne parvient pas à connaître ce qu'a réellement vécu sa mère. »³⁶. Beaucoup développent également un intérêt pour les photos de familles. Certains prennent connaissances de certains faits en entendant leurs parents témoigner dans des écoles. Toutefois, arrivés à l'âge adulte, nombreux sont ceux qui vont manifester une envie de savoir. D'autres essayent d'engager le dialogue avec leurs parents déportés. Mais souvent, ces échanges tournent encore autour des conditions de vie et les déportés éprouvent toujours des difficultés et réticences à aborder les émotions qu'ils peuvent ressentir.

³⁵ Schützenberger, A. A. (2009). *Aïe, mes aïeux !* (16e éd.). Desclée de Brouwer.

³⁶ Zadjé, N. (2005). *Enfants de survivants*. Odile Jacob.

Toujours concernant Sylvie, Nathalie Zadjé ajoute « Elle aimerait, par exemple, savoir comment se passait une journée à Auschwitz. En réalité, elle ne sait pas ce que sa mère y a fait, ce qu'elle y a subi, ce qu'elle y a ressenti. »³⁷. La parole est importante pour comprendre et se détacher de l'histoire de leurs parents, pour retrouver une marge de manoeuvre et reconstruire leur identité en tant que personne à part entière. Certains déportés finissent par ouvrir le dialogue avec leurs enfants et par répondre à leurs questionnements. Certains enfants regrettent le fait d'oublier assez rapidement la réponse. Lorsque Nathalie Zadjé s'est entretenue avec David concernant les questions qu'il pouvait poser à son père déporté, ce dernier a raconté « J'en pose maintenant et mon père trouve ça tout à fait suspect. Des fois j'oublie la réponse. »³⁸. Pire que d'appréhender de poser la question, les enfants craignent d'avoir du mal à conserver les informations transmises par leurs parents. Il n'est pas rare alors que des enfants de survivants se sentent investis d'un devoir de mémoire et jouent un rôle dans la mémoire collective.

III- La transmission auprès de la troisième génération

1) Le devoir de transmission

Dans chaque famille, le devoir de transmission est fort. Il s'agit de l'obligation morale par chaque génération de transmettre l'histoire et les lois qui font sens pour le système familial aux générations suivantes. Ce devoir est particulièrement important pour la seconde génération qui transmet l'histoire familiale aux petits-enfants des survivants. Au sein de chaque système familial il existe un contrat familial qui s'inscrit dans un contrat social. Le contrat social impose à chaque famille de se conformer aux normes. Le contrat familial lui est un contrat narcissique et vise à faire en sorte que le système familial ait une bonne estime de soi. Afin de répondre à ces contrats, chaque individu se doit de transmettre ce qui lui a été transmis aux générations futures. Boszormenyi-Nagy parle de « conflits de loyautés »³⁹. Chaque membre du système familial se voit attribuer des dettes qu'il se doit d'honorer vis à vis de sa famille, et le devoir de transmission fait partie de ces dettes. Ainsi les enfants transmettent à leurs propres enfants le passé de leurs parents survivants de la Shoah. Si cette transmission peut être consciente, au moyen de la parole et de l'écriture comme c'était déjà le cas entre les parents et enfants des deux premières générations, là encore, la transmission peut être inconsciente. Ainsi, la troisième génération hérite elle aussi des mécanismes de défense, des injonctions et des traumatismes de leurs parents eux-mêmes hérités des grands-parents. Les survivants de la Shoah portent des traumatismes ancrés, profonds et le plus souvent non résolus, influençant leurs comportements et interactions avec leurs enfants. Les enfants vont donc hériter des impacts émotionnels et psychologiques de ces traumatismes, sans l'avoir vécu directement. La troisième génération hérite ainsi elle aussi du traumatisme mais souvent de manière plus distante. Cette transmission auprès de la troisième génération peut se faire de différentes manières.

³⁷ Zadjé, N. (2005). *Enfants de survivants*. Odile Jacob.

³⁸ Zadjé, N. (2005). *Enfants de survivants*. Odile Jacob.

³⁹ Boszormenyi-Nagy, I., et Spark, G. M. (1973). *Invisible Loyalties : Reciprocity in Intergenerational Family Therapy*. Routledge.

Lorsque les enfants sont confrontés au non-dit vis à vis du vécu de leurs parents, le secret et le fantôme continuent de se transmettre. Lorsqu'il est connu et mis à jour, certains enfants de la seconde génération tentent d'oublier en se concentrant sur leur propre vie, en prenant du recul sur ce que leurs parents ont pu vivre en maintenant une forme de tabou. D'autres expriment la volonté de faire perdurer l'histoire familiale et font tout pour la transmettre, notamment à leurs propres enfants.

2) La persistance du fantôme auprès de la 3ème génération ?

a) La génération de l'innommable

Dans le cas où la seconde génération n'a pas connaissance du vécu traumatique, ce que Serge Tisseron appelait la génération de l'innommable, le fantôme continue de se transmettre. Tisseron qualifie la 3ème génération de celle de « l'impensable »⁴⁰. Le descendant n'a pas connaissance du traumatisme et ne peut même pas imaginer ce qui a pu se produire. Mais il ressent toutefois un malaise et une confusion qu'il ne peut identifier et expliquer. Dès lors que le fantôme est verbalisé, il cesse de se transmettre. En attendant, les descendants vont continuer d'hériter de ce traumatisme et les transmissions vont également continuer de se répéter. Les petits-enfants continueront ainsi de porter le fardeau du vécu de leurs grands-parents, sans pouvoir l'identifier et lui donner un sens, altérant ainsi l'identité de l'individu. Les secrets et tabous autour de la Shoah peuvent créer une atmosphère de tensions, affectant entre autre le développement émotionnel et psychique des petits-enfants tout comme pour la seconde génération. Toutefois, à partir de la troisième génération, le sujet de la Shoah devient de moins en moins tabou, et une grande partie des petits-enfants vont hériter de l'histoire familiale par le biais de la narration et de la parole.

b) La fin du silence

Si le silence prévalait auprès de la seconde génération, la troisième génération, celle des petits-enfants, se caractérise plutôt par la libération de la parole. Les survivants de la Shoah ont plus de facilité à parler avec leurs petits-enfants qu'avec leurs propres enfants. Les histoires racontées par les parents et grands-parents concernant l'expérience de la Shoah jouent un rôle crucial dans la façon dont la troisième génération perçoit et intègre ces événements dans leur propre identité. Cette libération de la parole s'inscrit dans un nouveau contexte, celui de la reconnaissance de la Shoah comme crime de guerre. En effet, la seconde génération est née dans l'immédiat de l'après-guerre, où le tabou concernant la Shoah était omniprésent dans toute la société. A partir des années 1980, les témoignages se sont multipliés dans les médias. Cette libération de la parole à l'échelle de la société a forcément eu un impact sur la libération de la parole au sein des familles, et ce au moment de l'arrivée de la troisième génération. Il est aussi à noter que contrairement à la seconde génération qui cherchait à obtenir des réponses sur le ressenti émotionnel de leurs parents, les petits-enfants eux abordent le sujet sur le plan intellectuel.

⁴⁰ Tisseron, S. (2011). *Les secrets de famille*. Presses Universitaires de France.

Ils font preuve d'une distanciation émotionnelle qui est à la fois innée chez les petits-enfants qui n'ont pas grandi au contact des grands-parents mais également acquis par les survivants grâce à la libération de la parole.

c) Le rôle réparateur de la parole

La troisième génération incarne ainsi une forme de réconciliation entre les premières et deuxièmes générations. La seconde génération souffrait du non-dit, du tabou qui entourait la déportation et les émotions de leurs parents. La prise de parole par les survivants de la Shoah au contact de la troisième génération a permis de briser le silence qui pesait entre la première génération et leurs enfants. L'indicible porté par les survivants et l'impensable incarné par la seconde génération deviennent entendables et partagés avec l'arrivée de la troisième génération. En psychanalyse, la libération de la parole est la dernière étape de la digestion d'un traumatisme. En parlant, les survivants finissent par digérer leur traumatisme. Toutefois, il ne faut pas croire que la prise de parole a permis de guérir les deux premières générations. Ce n'est pas parce que le dialogue s'est libéré que les survivants se sont mis à raconter leur vécu et ressenti à leurs enfants. Ces derniers ont continué de protéger leurs enfants des horreurs qu'ils ont vécues. Les enfants se sont dans la majorité construits autour du non-dit. Leur identité, personnalité et façon de vivre et de penser sont élaborées à partir de ce que leurs parents leur ont transmis. Toute leur vie s'est construite autour de ce silence, la prise de parole ne peut donc pas déconstruire quelque chose qui a mis des années à se mettre en place.

3) Transmission de la 1ère à la 3ème génération

Les petits-enfants n'héritent pas uniquement de l'histoire familiale par le biais des parents. Les grands-parents aussi jouent un rôle dans la transmission de leur propre vécu. Pour les survivants, il est plus facile de partager ce vécu avec les petits-enfants du fait de la distance qui peut les séparer. La première génération a transmis à la seconde le fantôme de la déportation, une blessure qui n'était pas guérie. Avec la prise de parole, les survivants ont commencé à digérer, la blessure est remontée à la surface et a donc cessé de se transmettre. Au final, lorsque le dialogue s'est mis en place et uniquement dans ce cas, la troisième génération n'a pas hérité de fantôme. Elle est toutefois impactée par le traumatisme, mais différemment. A la différence de la seconde génération dont la façon de penser et la personnalité se sont majoritairement construites autour du non-dit, celles de la troisième génération se sont construites autour de la parole et de la transmission de valeurs. La troisième génération se distingue ainsi par une prise de conscience des événements d'un point de vue historique et moral tout en prenant de la distance sur le plan émotionnel. C'est cette distanciation au niveau des émotions qui leur permet de questionner plus facilement leurs grands-parents. Ils ne s'intéressent pas tant au traumatisme en lui-même qu'à la force et au courage de leurs grands-parents. Ce qui marque cette génération ce n'est pas tant la souffrance qu'ont pu vivre leurs ascendants, même si cela les bouleverse et révolte forcément. Ce qui les touche surtout, c'est le courage, la détermination et la force dont ont fait preuve leurs grands-parents pour survivre face à ces atrocités et pour se reconstruire après la Libération.

Quatrième chapitre : Impact du traumatisme sur la vie quotidienne et sur les relations sociales et familiales

Précédemment, il était question de voir la manière dont les transmissions sont à l'œuvre dans les familles impactées par la déportation. Dans la plupart des cas, la première génération, celle des survivants déportés, s'est effacée et a tenté d'oublier ce qui s'est passé, instaurant ainsi un tabou et une forme de secret autour de la déportation. La seconde génération a évolué et s'est construite autour de ce non-dit. Elle a intégré la douleur de leurs parents, qu'elle soit exprimée ou non. Toutefois, à partir de la troisième génération, la parole a commencé à se libérer et le tabou autour de la Shoah est tombé. Mais il faut bien avoir à l'esprit que même si la transmission s'est faite de cette manière dans de nombreuses familles, elle peut aussi être différente dans d'autres. Il est possible que la parole ait été libérée dès la première génération, ou que la troisième se soit construite encore autour du non-dit. Dans tous les cas, que les transmissions soient conscientes ou non, que la déportation soit tabou ou non, toutes les familles ont été impactées par le vécu des survivants, que ce soit sur le plan social, familial, professionnel, psychique, émotionnel mais surtout dans la construction de leur identité.

I- La difficile reconstruction après la guerre pour les survivants

1) Déconstruction de l'identité pendant la déportation

L'expérience des camps s'est accompagnée d'un phénomène de dépersonnalisation à différents moments, entraînant souvent une déconstruction de l'identité chez les déportés.

a) De l'arrestation à l'arrivée sur les camps

La première raison de cette atteinte à l'identité s'est manifestée autour de la raison même de la déportation. Les Juifs ont été déportés parce qu'ils étaient Juifs. Cette atteinte à leur identité a forcément contribué à remettre en cause qui ils étaient réellement. La perte d'identité s'est traduite ensuite tout au long des différentes étapes de la déportation, que ce soit au moment de l'arrestation, du voyage ou de l'arrivée en camp. Ils ont vécu dans un climat d'horreurs, où la mort était omniprésente.

Les déportés sont totalement déshumanisés et ce dès leur arrestation. En effet, les arrestations s'accompagnent souvent de violence et d'une grande brutalité, pouvant même aller jusqu'à la destruction des biens personnels. La plupart du temps, ces arrestations avaient lieu en pleine nuit, désorientant totalement les déportés. Cette violence se retrouve dans la séparation au sein des familles qui étaient séparées dès le premier instant, contribuant également à un sentiment de désespoir.

Cette déshumanisation se poursuit lors du transport. Les déportés étaient entassés dans des wagons à bestiaux, sans eau ni même nourriture pendant le long du trajet. De plus, ils étaient plongés dans le noir, sans aucune information sur leur sort et la destination du convoi. Avant même leur arrivée aux camps, les déportés étaient déjà affaiblis tant sur le plan physique que mental.

Dès leur arrivée sur le camp, les déportés vivent de nouveau la violence de la séparation. Une sélection est effectuée dès l'arrivée des convois, séparant ceux qui étaient jugés comme aptes à travailler ou non. Ceux qui ne sont pas directement exterminés sont ensuite déshabillés et dépourvus de leurs effets personnels. Ils sont rasés jusqu'aux cheveux. Le corps est ensuite nettoyé et désinfecté. Tous portent par la suite la même tenue vestimentaire ne leur permettant plus d'exprimer leur personnalité. La perte d'identité va plus loin en touchant au prénom. Les individus se voient chacun attribué un numéro qui est alors tatoué sur leur avant bras. Les déportés se retrouvent alors dénués de toute personnalité, autant physiquement que socialement jusqu'à être gravée sur la peau.

b) La perte d'identité dans les camps

Cette dépersonnalisation s'est amplifiée dans les camps où les conditions de vie étaient inhumaines, où la menace est à la fois psychique et physique. Ils ont dû abandonné qui ils étaient pour s'adapter à un nouveau mode de vie et essayer d'y survivre. Ils ont vécu dans un contexte d'insécurité constant. La faim reste le traumatisme le plus marquant. L'hygiène dans les camps est absolument déplorable, s'accompagnant ainsi de nombreuses maladies et épidémies. Les déportés se retrouvent entassés dans des baraquements surpeuplés. La violence est constante et le travail épuisant.

Les déportés sont aussi isolés tant sur le plan social que culturel. Les pratiques religieuses étaient également strictement interdites, coupant entre autre les déportés de leur foi. Il était aussi interdit de communiquer entre détenus, participant de nouveau à l'isolement. L'usage de la langue allemande par les gardes a quant à lui contribué à désorienter les Juifs français, perdant ainsi tout repère.

La perte d'identité personnelle s'est poursuivie jusqu'à la Libération. Les déportés qui n'ont pas survécu aux camps ont été exterminés de manière totalement anonyme, ne laissant aucune trace de sépulture. Ils sont ainsi privés de leur identité même après la mort. Ce manque de trace s'est enfin manifesté à travers la destruction des archives par les nazis, qui ont effacé toutes les traces et documents personnels des déportés de sorte à ne rien laisser de ces derniers. Ceux qui ont pu survivre aux camps sont donc rentrés en ayant perdu tous leurs repères et identité.

c) Modalité de survie

L'identité des déportés survivants a aussi été affectée par les modalités de survie qu'ils ont adoptées. L'adaptation était une nécessité vitale dans les camps. Les facteurs d'adaptation sont nombreux et peuvent être liés à l'âge, à la santé, à la fonction exercée sur le camp, au métier et compétences exercés avant la déportation ou encore au caractère. Les conseils d'autres déportés plus anciens ou les liens d'amitié et la constitution d'une nouvelle famille ont pu également servir leur survie. Pour beaucoup de survivants, il est impossible d'évoquer la cause de la survie si ce n'est le hasard et la chance. Lorsque les déportés étaient enfants au moment des faits, ils ont d'autant plus de difficultés à s'adapter. En effet, les enfants n'ont pas assez d'expériences et de maturité pour gérer les situations de stress. L'innocence des enfants est totalement bafouée, les projetant directement dans un monde dangereux. Cette perte d'identité et les modalités de survie adoptées vont avoir un rôle sur la reconstruction des survivants à la sortie des camps et sur les mécanismes de défense qu'ils vont pouvoir adopter.

2) Difficulté du retour à la vie normale

a) La libération des camps

La Libération a de nouveau constitué une étape traumatisante pour les déportés. Après avoir dû faire face à toutes les horreurs des camps, à s'être battus pendant des années pour survivre, ils sont contraints de vivre une nouvelle fois l'expérience de la séparation en étant séparés de la nouvelle famille qu'ils avaient pu se faire au sein des camps. Beaucoup en sortent affaiblis physiquement, liés entre autre à la malnutrition et aux maladies. Ils sont alors pris en charge rapidement dans des hôpitaux ainsi que par des organismes internationaux Juifs et non Juifs afin de leur conférer les soins médicaux nécessaires telle que la Croix-Rouge française. Outre la santé détériorée, les survivants souffrent également de traumatismes psychologiques, tel que le trouble de stress post-traumatique ou des cauchemars et flashbacks qui seront détaillés par la suite.

b) L'absence de prise en charge et de reconnaissance

Au retour de la déportation, les survivants ont toutefois le sentiment de ne pas être pris en charge et d'être totalement abandonnés par la société dans laquelle ils vivent. Comment se réintégrer et se reconstruire dans une société qui a participé à un processus d'anéantissement pendant la Seconde guerre mondiale ? Il est à noter que même après la guerre, l'antisémitisme et la discrimination ont continué de persister au sein de la société française. Dans certains cas, les survivants ont même connu de l'indifférence et du rejet de la part de leurs anciens voisins ou des autorités locales. L'absence de reconnaissance jusque dans les années 1970 a également participé au sentiment d'isolement des déportés survivants. Nombreux sont ceux qui ne se sentaient pas reconnus, compris et mis à l'écart de la société.

Toutefois, il existe tout de même des organisations juives et internationales qui ont joué un rôle dans la prise en charge des déportés, en leur fournissant une aide matérielle, psychologique et financière. Des communautés solidaires se sont aussi multipliées, notamment en Israël à partir de 1948, permettant aux déportés de bénéficier de réseaux de soutien importants.

c) Le poids des morts

Pendant la guerre, la majorité des familles juives sont décimées par la déportation. Au retour des camps, les survivants sont ainsi confrontés à la réalité de la disparition de leurs proches. La plupart des survivants ont perdu de nombreux membres de leur famille et amis. Beaucoup ont eu du mal à faire leur deuil et ressentent un sentiment de solitude. Les communautés juives ayant été décimées, les réseaux de soutien traditionnels ont ainsi souvent disparu.

d) Les pertes matérielles

La déportation n'a pas seulement décimé les familles mais également tout ce à quoi les familles pouvaient se rattacher. Le retour à la vie normale s'est accompagné d'une tentative de récupérer leurs maisons, biens et objets qui avaient pu être volés pendant la guerre. Beaucoup se retrouvent sans nul part où aller. Les maisons avaient pu être détruites ou même occupées. Il pouvait ainsi apparaître compliqué pour certains de revenir vivre dans une maison qui avait été habitée par ceux qui voulaient leurs morts. Ainsi, certains survivants ont passé plusieurs années dans des camps de personnes déplacées en Europe avant d'émigrer vers de nouveaux pays, tel que les Etats-Unis ou plus tard l'Israël. Les survivants ont également souvent perdu tout moyen de subsistance, les obligeant à repartir de zéro sans ressource financière.

C'est dans ce contexte qu'est née la première génération d'enfants de survivants.

II- Impact sur les relations sociales et familiales

Le vécu de la déportation par les survivants de la Shoah influence fortement les relations sociales et familiales que peuvent développer et entretenir leurs descendances, que ce soit à la deuxième comme à la troisième génération. Les traumatismes ont une influence sur la psyché des enfants et petits-enfants ainsi que sur leur personnalité, les survivants ayant eux-même perdu leur identité.

1) Construction de l'identité des descendants

a) Le rôle réparateur de l'enfant

En fonction du mécanisme de défense à l'œuvre dans les familles, la place qu'occupe l'enfant dans la famille est différente.

1) L'enfant comme prolongement de la survie des parents

Les enfants de survivants représentent souvent une victoire pour les rescapés face au nazisme et aux horreurs qu'ils ont subies. C'est une forme de revanche sur la vie, un acte de résistance, une continuité de la vie après la tentative d'extermination que représente la déportation. Ce type de représentation de l'enfant est particulièrement présent dans les familles où le mécanisme de défense à l'oeuvre est celui de l'attaque, notamment dans les familles faisant preuve de résilience. Avec la Shoah, les familles de survivants ont été éclatées. Tous ont perdu quelqu'un lors de la déportation. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction d'une vie familiale a été essentielle pour beaucoup d'entre eux. Danieli parle de « mariages de désespoir »⁴¹. Certains se marient quelques jours seulement après s'être rencontrés. Ces unions précipitées s'accompagnent souvent de la naissance d'enfants. Ainsi, la naissance est vue comme une victoire symbolique sur la destruction et la mort auxquels ont été confrontés les survivants de la Shoah, un moyen de restaurer ce qui a été perdu. L'enfant est l'incarnation de l'espoir et de la résilience. Mais ces unions précipitées ne sont pas sans impact pour la progéniture des survivants, ces derniers ne prenant pas le temps de faire leur deuil. Beaucoup sont indisponibles sur le plan émotionnel. Il est à noter que la symbolique de l'enfant comme prolongement de la survie des parents ne s'arrête pas à la simple naissance. Selon Harvery⁴² une psychologue s'étant intéressée à la transmission du trauma au sein des familles de survivants juifs, de nombreux parents ont tendance à s'immiscer dans la vie de leurs enfants, notamment sur le plan de la réussite sociale et professionnelle, avec l'idée de vivre leurs fantasmes de réussite à travers la vie de leurs enfants.

2) L'incarnation de la mémoire de la déportation : les bougies commémoratives

Les enfants sont également un moyen pour les parents de faire persister la mémoire de la déportation. La seconde et troisième génération héritent souvent d'un sentiment de devoir envers la mémoire de la Shoah ainsi qu'une obligation morale de porter les récits familiaux. Ils peuvent ressentir une forte loyauté familiale et un besoin de répondre aux attentes des parents et grands-parents en terme de mémoire. Dina Wardi, une psychothérapeute israélienne, affirme que les descendants se voient attribuer la fonction de « mémorial candles »⁴³, se traduisant en français par « bougies commémoratives ». Les descendants incarnent la victoire des survivants sur les nazis. Ils deviennent les relais de la transmission de l'histoire et de l'expérience de leurs parents, devenant ainsi en quelques sortes les gardiens de la mémoire familiale.

⁴¹ Danieli, Y. (1981). « Families of survivors of the Nazi Holocaust : Some short and long-term effects ». Dans Spielberger, C.D. Sarason, I.G. Milgram N.Y. (resp.), *Stress and anxiety*, McGraw-Hill/Hemisphere.

⁴² Harvery, D. (2007). « Intergenerational Transmission of Trauma from Holocaust Survivors to their Children ». *If Not Now*, 7.

⁴³ Wardi, D. (1992). *Bougies commémoratives : Les enfants de l'Holocauste*. Routledge.

Mais les enfants sont surtout les gardiens de la mémoire des morts. Ils incarnent symboliquement ceux décédés. En ce sens, le prénom donné aux enfants peut revêtir une véritable symbolique. Le choix du prénom peut ainsi être un hommage à un ancien déporté ayant perdu la vie, que ce dernier soit un de ses ancêtres, un membre de la famille, un ami de longue date ou même un compagnon rencontré dans les camps. Le fait de porter le nom d'une personne récemment décédée s'inscrit dans la tradition ashkénaze qui se retrouve chez les Juifs issus d'Europe de l'Est. Selon la thèse de Furshpan, 50% des enfants de survivants porteraient le nom d'un proche décédé⁴⁴. Ce rôle de bougie commémorative est particulièrement présent dans les familles ayant opté pour le mécanisme de défense de fuite, leur permettant d'éviter de faire face au deuil.

3) L'enfant parent de son parent

L'enfant peut être amené à endosser le rôle de parent de son parent. L'historien spécialiste du Troisième Reich et de la Shoah, Dublon-Knebel explique que lorsque les survivants de la Shoah étaient eux-mêmes enfants au moment de la déportation, ils ont été amenés à faire preuve de maturité et à occuper des fonctions d'adultes dans les camps⁴⁵. Lorsque ces survivants sont devenus parents, ils ont souvent inversé les rôles, en donnant à leurs enfants des responsabilités d'adultes. Les enfants permettraient ainsi de combler les lacunes émotionnelles qui ont pu être laissées par la perte d'un proche lors de la Shoah. Ils donnent aux survivants une nouvelle source d'amour et de soutien en incarnant ceux qui ont pu perdre la vie sans jamais les oublier. Cette présence et ce soutien peut contribuer à la guérison de leurs parents sur le plan psychologique et émotionnel. Les enfants peuvent ainsi aider à la gestion des traumatismes et vont surtout chercher à protéger leurs parents. Certains ainsi évitent de parler et d'aborder le sujet de la Shoah ou d'autres sujets sensibles afin d'éviter de confronter leurs parents à des déclencheurs émotionnels. Ils assurent également un réel soutien moral, soutien relativement important pour les parents à l'approche de commémorations ou de dates anniversaires. Cette responsabilité des enfants envers la gestion des émotions de leurs parents les poussent assez tôt à adopter un comportement d'adultes, les rendant ainsi parents de leurs parents. Le thérapeute familial Jean-François Le Goff parle de « la parentification de l'enfant »⁴⁶. Ce rôle attribué à l'enfant se retrouve principalement au sein des familles ayant comme mécanisme de défense la soumission.

⁴⁴ Furshpan, M. (1988). «Family dynamics as perceived by the second generation of Holocaust survivors». Thèse de doctorat, Buffalo, State University of New-York at Buffalo.

⁴⁵ Dublon-Knebel, I. (2008) « Holocaust Parenthood -The Transformation of Child-Parent Relationships as Perceived by the Survivors ». *Mütterliche macht und väterliche Autorität*, 36.

⁴⁶ Le Goff, J.F. (2000). *L'enfant, parent de ses parents - parentification et thérapie familiale*. L'harmattan.

b) Caractère

Le caractère des enfants se construit dès le plus jeune âge. Le comportement et l'éducation que leurs parents leur donnent jouent un rôle dans la construction de leur identité. Il s'agit ici d'aborder quelques traits de caractères qui se retrouvent chez de nombreux descendants de survivants.

1) Hypervigilance et méfiance

La plupart des survivants de la Shoah adoptent, comme vu précédemment, un comportement de surprotection vis à vis de leurs enfants. Cette volonté de les surprotéger a nécessairement influencé la vision du monde que peuvent avoir leurs enfants. Beaucoup ont l'image d'un monde dur, dangereux et dans lequel règne l'insécurité. Ils ont donc tendance à être méfiants vis à vis des autres. En ayant grandi dans ce contexte, les enfants de déportés vont eux même élever leurs propres enfants dans cette méfiance vis à vis du monde extérieur. Ils ressentent le besoin de tout contrôler. Les enfants et petits-enfants peuvent être constamment à la recherche de signes de danger ou de menaces. Cette surprotection s'accompagne également d'une diminution de la capacité d'autonomie chez les descendants. L'indépendance des enfants et l'affirmation de ces derniers peuvent être vues comme une déloyauté par les survivants de la Shoah.

2) Evitement des conflits et confiance en soi

La plupart des enfants se décrivent comme étant des enfants sages. Beaucoup évitent les conflits avec leurs parents afin de les protéger. D'autres évitent même de parler de leurs propres soucis, estimant que ces derniers ne sont pas graves comparés à ce qu'ont pu vivre leurs parents ou grands-parents. Nombreux sont ceux qui ne parlent pas de leurs désirs et qui cherchent à s'effacer derrière leurs ascendants. Comme tous les enfants, ils vont idéaliser leurs parents et grands-parents. Mais au vu du vécu traumatique des survivants de la Shoah, nombreux sont ceux qui ont l'impression de ne pas être à la hauteur et qui ont tendance à se sous estimer, portant ainsi atteinte à leur estime de soi. Les descendants ont ainsi tendance à être très exigeants avec eux-mêmes et à s'autodéprecier.

3) Une empathie et sensibilité accrue

Les descendants de survivants de la Shoah se trouvent également sensibles et font en général preuve d'une grande empathie. Certains pleurent beaucoup et sont sensibles au malheur des autres. Ils sont souvent à l'écoute des autres et souffrent du manque d'affection de la part d'autrui. Ils présentent ainsi une grande sensibilité aux valeurs humaines et aux injustices. Cette sensibilité aux valeurs humaines est très prononcée chez la troisième génération. Les petits-enfants ont hérité de leurs grands-parents de nombreuses valeurs, notamment celle de la défense des droits de l'homme et de l'opposition à toute forme de violence, de racisme ou de discriminations. Cette forte empathie et sensibilité constituent des réponses aux horreurs auxquelles ont été confrontées leurs parents et grands-parents.

c) Rapport à la faim et au froid

Nombre de survivants et descendants ont un rapport particulier à la faim et au froid. Cela peut être mis en lien avec la famine et le manque de nourriture auxquels étaient confrontés les survivants dans les camps. Ils montrent ainsi une certaine préoccupation pour la nourriture qui se manifeste par exemple par le fait de stocker de grandes quantités ou de ne jamais jeter de subsistances, même périmées. Cette attitude vise à prévenir et anticiper toute éventualité de privation qui pourrait subvenir. Ils ont ainsi souvent peur de manquer et de ne pas avoir assez pour nourrir leur famille. Cette peur les pousse à préparer des repas souvent abondants de sorte à ce que personne ne manque de rien. Ce rapport à la faim peut s'accompagner de troubles liés au poids. Ils développent des habitudes alimentaires les poussant à rechercher constamment la satiété par exemple.

De même que la faim, le froid a laissé de nombreuses traces auprès des survivants et de leurs enfants et petits-enfants. Ayant été confrontés à des conditions climatiques extrêmes et des vêtements inadaptés, les descendants développent parfois une grande sensibilité au froid, les poussant par exemple à porter des vêtements chauds même lorsque ce n'est pas nécessaire. Les saisons froides et hivers peuvent être une source d'angoisse pour ces derniers. Ils peuvent ainsi accumuler des couvertures et vêtements chauds. Le froid renvoie à la vulnérabilité de leurs ancêtres.

La transmission de ces comportements liés à la faim et au froid sont transmis par les survivants eux-mêmes. Inconsciemment, à travers leurs propres comportements et rapports vis à vis du froid et de la faim, ils transmettent à leurs descendances leurs préoccupations. Les parents ont ainsi tendance à surprotéger leurs enfants, veillant à ce que ces derniers ne ressentent jamais la faim ou le froid. Dans ces familles, il n'est pas rare d'entendre des adages en lien avec la nourriture, comme par exemple « mange ta main et garde l'autre pour demain » témoignant ainsi des difficultés auxquelles ont été confrontées les survivants. Ces attitudes vis à vis de la nourriture et du froid peuvent être renforcées par les histoires de survie et de privation qui sont racontées par les rescapés. Les enfants et petits-enfants sont élevés avec une conscience aigüe des sacrifices et souffrances de leurs aînés.

2) Relations avec les parents

a) Relations fusionnelles

Les enfants et petits-enfants peuvent entretenir des relations très fusionnelles avec leurs parents. Ce type de relation est particulièrement fréquent lorsque les parents ont été séparés assez brutalement de leurs propres parents. C'est notamment le cas pour ceux qui ont perdu leurs parents dans les camps. La peur de séparation avec les enfants est omniprésente. Par exemple, laisser leurs enfants quitter le foyer pour poursuivre leurs études peut constituer une étape très compliquée et très douloureuse pour eux. Cette peur ferait écho selon les psychologues Barocas et Barocas⁴⁷ aux sentiments d'angoisse et d'anxiété qu'auraient pu vivre les parents au moment de la séparation avec leurs propres parents.

⁴⁷ Barocas, H.A. et Barocas, C.B. (1973). Manifestations of concentration camp effects on the second generation. *American Journal of Psychiatry*, 130, 820- 821.

Les descendants et leurs parents partagent leurs émotions de manière intense, étant très sensibles aux émotions de l'autre. La communication est souvent au coeur de leurs relations, partageant assez facilement leurs pensées, sentiments et expériences personnelles. Dans ce genre de relations, l'enfant a assez peu d'autonomie, les parents ayant tendance à les surprotéger et à les surveiller de manière constante. Les enfants font ainsi preuve d'une grande solidarité et capacité d'adaptation vis à vis de leurs parents. Ils ont tendance à se conformer aux attentes des parents, notamment sur le plan professionnel ou familial afin d'éviter le conflit. Ils font aussi souvent preuve d'une grande loyauté, notamment en ce qui concerne la perpétuité de la mémoire et de l'histoire familiale. Ce type de relation est assez fréquent dans les familles où la stratégie d'adaptation est celle de l'attaque, et notamment dans le cas de résilience.

b) Relations conflictuelles

Beaucoup des enfants décrivent leurs relations avec leurs parents comme étant conflictuelles. C'est notamment le cas dans les familles où l'expérience de la Shoah est tabou. Les enfants peuvent reprocher à leurs parents les non-dits. Là encore, les parents ont tendance à surprotéger leurs enfants et à limiter leur autonomie. Contrairement à certains enfants qui font preuve d'une conformité vis à vis des attentes de leurs parents, d'autres peuvent mal vivre cette surprotection lorsqu'ils cherchent leur indépendance.

Les attentes des parents sur le plan professionnel et personnel peuvent aussi créer des tensions chez certains enfants qui ne supportent pas de ne pas avoir de marge de manoeuvre. La communication peut également être très difficile, certains ayant du mal à exprimer leurs émotions et à parler de leurs expériences. Cette difficulté à communiquer complique la compréhension mutuelle et empêche la résolution des conflits. Ce genre de relations est souvent marqué par des émotions intenses et des réactions explosives. Il peut aussi se retrouver sur le plan culturel, lorsque les enfants se détachent de l'environnement, des traditions et du mode de vie de leurs parents, pouvant créer un sentiment d'incompréhension chez certains. Des tensions peuvent également se développer autour du devoir de mémoire. Certains enfants peuvent éprouver des difficultés à porter ce fardeau et souhaitent se distancer pour vivre leur propre vie, tandis que leurs parents peuvent insister sur l'importance de la mémoire de la Shoah à travers les générations.

c) Distanciation émotionnelle

Dans certaines familles, le lien entre les enfants et parents survivants se manifeste par de la distanciation émotionnelle sans pour autant être conflictuel. Ce type de liens est marqué par l'absence de communication avec les parents. Gampel explique cette distanciation par le fait que les « enfants de la Shoah avaient donc appris que pour survivre il ne fallait exprimer aucune émotion »⁴⁸. Ces survivants auraient donc maintenu ce mode de fonctionnement à la Libération. Le lien entre les enfants et parents semble détaché. Le parent, ayant trop souffert, a du mal à s'investir sur le plan émotionnel.

⁴⁸ Gampel, Y. (2005). *Ces parents qui vivent à travers moi: les enfants des guerres*. Fayard.

Cette difficulté peut s'expliquer par le fait que ce dernier ait pu perdre un proche lors de la déportation. Le parent souffre généralement d'une peur de l'abandon. Les enfants ayant eu ce genre de relations avec leurs parents ont tendance à développer par la suite les mêmes liens avec leurs propres enfants. Ce type de fonctionnement est relativement fréquent lorsque le mécanisme de défense à l'oeuvre est celui de la fuite.

3) Relations sociales et professionnelles

Si le trauma a eu un impact sur la construction de l'identité des individus et sur leurs relations avec leurs parents, il a également un impact sur la construction sociale et professionnelle.

a) Idéalisation de la famille

L'enfant incarne un rôle réparateur pour les survivants de la Shoah. L'idée d'unité familiale et de bonheur est primordiale au sein de ces familles. La survie de leurs parents peut être perçue comme une forme de miracle, entraînant ainsi une idéalisation de la famille en tant que symbole de la survie. La famille représente pour ces derniers la continuité de la vie. La sphère familiale peut être considérée comme une forme de refuge émotionnel, d'un lieu de bien-être et de ressources. La solidarité est au coeur de ces familles, ces individus sont marqués par un sentiment d'appartenance et de fierté. La famille apparaît ainsi comme le meilleur exemple de relations humaines. Ainsi, la perte des membres de la famille constitue aussi bien pour la première génération que les suivantes une source de stress majeur.

b) Réussite sociale et professionnelle

Dans certains cas, le vécu des parents et grands-parents n'a pas eu d'impacts directs sur l'adaptation sociale et professionnelle des enfants. Pourtant, face au sentiment d'infériorité que nombre de descendants ont pu ressentir, beaucoup font de leur réussite sociale et professionnelle une priorité. Derrière le fait de réussir, les enfants et petits-enfants sont à la recherche de l'estime et de la fierté de la part de leurs parents. La seconde génération se démarque surtout par une volonté de réussir, en mettant l'accent sur le professionnel et le social, en mettant de côté le passé de leurs parents et en se détachant de la souffrance de ces derniers. Ils développent dans ce sens une pression pour réussir et donner un sens aux sacrifices des générations précédentes, créant ainsi ce sentiment d'insuffisance permanent. Enfants et petits-enfants de survivants font souvent preuve d'un perfectionnisme exacerbé dans tout ce qu'ils entreprennent. Cette importance accordée à la réussite professionnelle est en partie liée à la pression que peuvent mettre inconsciemment les survivants de la Shoah. Comme expliqué précédemment, l'enfant est vu comme un prolongement de la survie des parents. Ces derniers ont donc tendance à projeter sur eux leurs échecs et rêves qu'ils n'ont pas pu atteindre à cause de leur vécu traumatique. L'enfant aurait donc la responsabilité de réussir pour compenser ce que mes parents n'ont pu accomplir. Cette volonté de réussir peut donc cacher une obligation de réussite que peuvent ressentir les enfants, comme une forme de devoir.

III- Impact émotionnel et psychique

Le trauma a très souvent eu un impact sur les familles de survivants même s'il n'existe aucune preuve scientifique. Les très nombreux témoignages de survivants et de leurs descendances s'accompagnent souvent d'une grande détresse sur le plan émotionnel et psychique. Dans cette partie, il convient de développer certains des troubles qui reviennent régulièrement dans les témoignages et études. Il ne s'agit pas de dresser une liste exhaustive de toutes les manifestations du traumatisme qui varient d'un individu à l'autre.

1) Culpabilité du survivant

a) Syndrome du survivant

Le syndrome du survivant est un terme anglo-saxon inventé par le psychanalyste William Guglielmo Niederland dans les années 1960. Il s'accompagne d'un sentiment de culpabilité pour les survivants d'avoir survécu quand d'autres sont morts. Il se manifeste par l'impression de ne pas être méritants ou à la hauteur lorsque d'autres n'ont pas survécu. Le fait de ne pas avoir pu agir et sauver d'autres déportés est également un élément culpabilisant pour les survivants. Il s'exprime à travers de nombreux signes psychopathologiques et des traits de personnalité qui se retrouvent chez nombreux d'entre eux. Parmi ces signes, beaucoup ressentent un sentiment de peur, de terreur, d'irritabilité ou encore d'abandon. D'autres souffrent également de rêves traumatiques, de souvenirs récurrents, d'états de dissociation, de perte de capacité de concentration mais aussi d'anxiété. Il se manifeste également à travers des troubles cognitifs, un état dépressif chronique, une tendance à l'isolement ou encore au retrait et au renfermement. Ce syndrome ne touche pas tous les individus qui sont passés par les camps et ne se manifeste pas de la même façon chez toutes les personnes. Tous les rescapés ne présentent pas les mêmes symptômes. Le syndrome du survivant se manifeste souvent le soir. La journée, les survivants retournent à leur nouvelle vie, à leur famille, à leur travail. En revanche le soir, ils sont ramenés à leur traumatisme. Ce syndrome touche également les enfants et petits-enfants de survivants. Barocas et Barocas ont ainsi montré que ce syndrome est presque autant présent chez certains enfants de survivants⁴⁹. Ayant intégré la douleur de leurs parents, ils ressentent la même culpabilité qui peut se manifester de la même manière.

b) Complexe d'enfant du survivant

Ce complexe est une référence au syndrome du survivant développé précédemment. Ces enfants ont tendance à avoir du mal à se situer par rapport à l'histoire et au passé de leurs parents et à manifester un mal être face au traumatisme. Certains ont du mal à se considérer comme enfant de survivants tandis que d'autres s'y identifient facilement.

⁴⁹ Barocas, H.A. et Barocas, C.B. (1980). Separation-individuation conflicts in children of Holocaust survivors. *Journal of Contemporary Psychotherapy*, 11, 6-14.

Ils ont la sensation de porter en héritage quelque chose qui ne leur appartient pas. L'impression de devoir compenser et pallier à la douleur et aux échecs des parents peut être très lourd pour ces enfants. Ils ont l'impression d'être totalement impuissants face au vécu de leurs parents et ont ainsi tendance à les protéger et à prendre soin d'eux.

Il est aussi fréquent que plusieurs membres parmi la descendance ne parviennent pas à trouver leur place et un espace pour partager leurs souffrances. Les parents ne proposeraient pas ainsi un soutien émotionnel suffisant pour ces derniers. Il est à noter que la plupart d'entre eux sont conscients que leurs parents ont fait tout ce qu'ils ont pu. Ils ne leur reprochent pas de les avoir mal éduquer ou accompagner. Toutefois, certains ressentent quand même le sentiment que leurs souffrances et émotions pouvaient être minimisées au sein de leur système familial. Comme si leur souffrance n'était pas légitime face à la douleur que leurs parents ont pu subir. Les enfants eux-mêmes ont tendance à minimiser leur propre charge émotionnelle afin de ne pas l'imposer à leurs parents, avec l'idée qu'ils ont déjà assez souffert. Les enfants et petits-enfants peuvent ainsi entreprendre et rechercher une quête de sens. Le but est de comprendre en quoi les expériences et traumatismes de leurs parents et grands-parents les impactent, et en quoi ils sont acteurs de leur propre histoire. Nous reviendrons sur cette quête d'identité dans la dernière partie de ce mémoire.

2) Symptômes et troubles psychiques

L'exposition au génocide juif s'accompagne de séquelles émotionnelles et de conséquences psychiques aussi bien chez les survivants que chez leur descendance.

a) Syndrome de stress post-traumatique

Le stress post-traumatique est un trouble mental qui survient après avoir vécu un événement traumatique. Les enfants et petits-enfants de survivants présentent des symptômes de stress post-traumatique alors même qu'ils n'ont pas vécu les événements. La psychiatre Rachel Yehuda a montré à plusieurs reprises que les descendants de survivants ont souvent des niveaux de cortisol plus faibles que la moyenne, signe d'une vulnérabilité accrue au syndrome du stress post-traumatique⁵⁰. Les symptômes sont regroupés en 4 grandes catégories.

La première catégorie est celle des symptômes d'intrusion, conduisant l'individu à revivre l'événement traumatique de manière involontaire et indésirable, à travers des flashbacks, des cauchemars ou des pensées intrusives.

Il existe également les symptômes d'évitement. Les survivants et descendants ont tendance à éviter tous lieux, personnes, objets, situations ou encore activités qui pourraient rappeler la Shoah. Cet évitement se manifeste aussi par un isolement sur le plan émotionnel, en se détachant des autres et en perdant l'intérêt pour certaines activités.

⁵⁰ Yehuda, R. Halligan, S.R. Bierer, L. (2002). Cortisol levels in adult offspring of Holocaust survivors : relation to PTSD symptom severity in the parent and child. *Psychoneuroendocrinology*, 27.

La troisième catégorie de symptômes est liée à l'hypervigilance. Les enfants souffrent pour la plupart d'une sensibilité accrue au stress liée à l'état d'alerte constant dont ont fait preuve les survivants de la Shoah. Lorsque cette sensibilité au stress n'est pas résolue auprès de la seconde génération, ces derniers vont à leur tour la transmettre à leurs propres enfants. Ils peuvent ainsi faire preuve d'irritabilité et d'excès de colère, de réactions exagérées ou d'insomnies.

La dernière catégorie de symptômes renvoie aux effets négatifs sur les pensées et l'humeur. Cette catégorie regroupe les pensées négatives persistantes, le sentiment de culpabilité ou de honte ou encore les difficultés de mémoire.

b) Dépression

Les survivants de la Shoah sont sujets à la dépression. La dépression est un trouble mental courant qui affecte négativement la manière dont une personne se sent, pense et gère les activités quotidiennes. Elle se caractérise par une tristesse persistante et un manque d'intérêt ou de plaisir pour des activités autrefois appréciées. Le sentiment de perte, les traumatismes psychologiques de la déportation, le sentiment de culpabilité du survivant, l'isolement social ou l'hypervigilance et l'anxiété sont d'autant de facteurs qui peuvent conduire à la dépression chez les survivants de la Shoah. Les générations suivantes peuvent connaître la dépression en raison de la transmission des impacts émotionnels non résolus des générations précédentes. La psychiatre et psychanalyste Claudine Vegh montre par exemple que les enfants de survivants peuvent revivre une période de dépression au moment de l'adolescence de leurs propres enfants⁵¹.

La dépression se manifeste par différents symptômes, comme une humeur dépressive à travers le sentiment de tristesse, de vide, de désespoir, d'irritabilité et de frustration, la perte d'intérêt et de plaisir, un changement de poids et d'appétit, les troubles du sommeil, par de la fatigue, un sentiment de culpabilité et de dévalorisation, des difficultés de concentration et même des pensées suicidaires. Toutes les personnes atteintes de dépression ne présentent pas tous les symptômes.

c) Troubles du sommeil

Les troubles du sommeil sont l'un des principaux symptômes qui se retrouvent à travers les générations dans une famille de survivants. La difficulté à trouver le sommeil peut s'accompagner de cauchemars. Les déportés sont les premiers touchés. Ce qu'ils ont enfoui en eux, toutes les horreurs auxquelles ils ont été confrontés ressortent dans leurs cauchemars. Les enfants de déportés eux-mêmes y sont sensibles. Ils sont imprégnés par l'histoire de leurs parents, même lorsqu'ils n'ont pas forcément connaissance de ce passé. Cela s'explique par le fait que cette transmission, comme vu précédemment, peut se faire de manière inconsciente, autrement que par la parole, à travers les microréactions, émotions et comportements. Les enfants et petits-enfants peuvent rêver des camps sans pour autant y voir leurs parents.

⁵¹ Vegh, C. (1979). *Je ne lui ai pas dit au revoir : Des enfants de déportés parlent*. Folio.

C'est le cas de Sylvie, fille de survivante juive. Dans son témoignage recueilli par Nathalie Zadjé, elle explique aussi faire toujours le même cauchemar : « Des morts, des morts, des morts. Dans un camp, des cadavres qui jonchent le sol. Ils sont dans les tranchées, comme c'était ; il y a des milliers de cadavres. Je les regarde, et je pleure. En fait, je me vois en tant que spectateur et je pleure. »⁵². Beaucoup refusent ainsi que leurs ascendants leur partagent ces cauchemars de peur de les reproduire.

d) Anxiété et peur

La seconde et troisième générations sont enclins à ressentir une anxiété et une peur souvent inexplicables qui sont en réalité des échos des traumatismes vécus par leurs aînés. Ils n'ont pas forcément conscience de ce qui les fait souffrir car ils n'ont pas été confrontés directement au traumatisme de la déportation. Mais ils manifestent pour autant des réactions et des craintes qui sont similaires à celles de personnes ayant vécu des événements traumatiques. Lichtman, un enfant caché survivant de la Shoah a lui même étudié la place de la parole au sein des familles de survivants. Il a ainsi proposé un questionnaire et des tests à près de 64 enfants juifs de survivants. A l'issue de cette étude, il a relevé la présence de traits de personnalité négatifs chez de nombreux enfants, dont l'anxiété et la paranoïa⁵³. Les survivants ainsi que leur descendance peuvent manifester de nombreuses peurs telles que la peur du gaz, du feu ou encore la peur d'être séparé de leurs enfants.

3) Résilience

Tous les descendants de survivants n'ont pas forcément manifesté de symptômes pathologiques. Cela s'explique par le fait que certains développent une véritable capacité de résilience, dont leurs parents ont également pu faire preuve comme vu dans la partie consacrée aux mécanismes de défense. Ces survivants ont en effet développé une force intérieure et une grande détermination pour faire face à certaines conditions extrêmes. A travers l'éducation, les récits ou les valeurs, enfants et petits-enfants ont pu hériter de cette capacité de résilience. Les enfants font ainsi preuve d'une grande force pour surmonter les obstacles et pour trouver des moyens constructifs pour donner un sens à leur héritage. Ils sont ainsi capables de surmonter l'adversité et de faire face aux aléas de la vie, comme leurs parents. Le vécu de leurs parents se transforme ainsi en une véritable force, dont ils sont très fiers. Cette histoire est une véritable richesse et non un poids qu'il convient de continuer à transmettre. Il est à noter que ce n'est pas parce qu'un individu fait preuve de résilience qu'il ne présente pas certains symptômes et que le trauma est sans impact sur sa construction et son identité.

⁵² Zadjé, N. (2005). *Enfants de survivants*. Odile Jacob.

⁵³ Lichtman, H. (1983). *Enfants de survivants de l'Holocauste nazi : une étude de personnalité* [thèse de doctorat, Université Yeshiva]. ICMGLT. <https://icmglit.org/icmlibrary/children-of-survivors-of-the-nazi-holocaust-a-personality-study/>

Cinquième chapitre : Faire face au poids du traumatisme

I- Le « devoir de mémoire »

1) Naissance du devoir de mémoire

Le terme de « devoir de mémoire » fait aujourd'hui partie du langage courant. Dans le cadre de la Shoah, il a été popularisé par l'ouvrage de Primo Levi paru en 1995, *Le devoir de mémoire*. Toutefois, l'origine de ce terme est bien antérieure. Cette notion autour de la déportation existait déjà en 1945. Mais elle était surtout propre aux mouvements de déportés résistants. Les médias et discours politiques, religieux ou encore associatifs ont joué un rôle dans la banalisation de cette expression. Ce devoir concernant la Shoah et la déportation des Juifs en particulier se développe surtout à partir des années 1970, autour du couple Klarsfeld. Leurs méthodes peu conventionnelles attirent les médias et suscitent l'intérêt de l'opinion, participant ainsi au développement du devoir de mémoire à l'échelle de la société. Cette expression renvoie avant tout à la nécessité de préserver le souvenir de la Shoah.

Les termes de souvenirs et de mémoire sont assez proches et similaires. En réalité, ils sont surtout complémentaires. Le souvenir désigne les expériences personnelles vécues directement par les individus concernés. Ils sont subjectifs et souvent empreints d'émotions. Ils sont ancrés dans le passé et n'évoluent pas. La mémoire quant à elle est un moyen de rappeler et de commémorer un fait ayant eu lieu, dans le cas ici la Shoah, à l'échelle des sociétés. Elle repose sur la collectivité, le principe de transmission et se construit au gré des contextes sociaux, politiques et culturels. La mémoire est donc vouée à évoluer en fonction des découvertes historiques entre autre et de la perception collective. Ainsi, les souvenirs sont essentiels à la formation de la mémoire collective. Avec la disparition progressive des témoins directs, la mémoire est importante pour préserver et transmettre l'expérience de la Shoah.

2) Responsabilité de la mémoire chez les survivants et leur descendance

Les survivants de la Shoah peuvent adopter plusieurs mécanismes de défense à la sortie des camps. Si certains effacent et tournent la page, d'autres se sentent responsables de la mémoire de la Shoah. Les survivants de la Shoah, comme expliqué précédemment, sont souvent victimes du syndrome du survivant. Le fait d'avoir survécu leur donne un devoir, auquel ils se doivent de répondre. Les déportés expriment la volonté de lutter contre le nazisme et de tout mettre en oeuvre pour préserver une cohésion de groupe et des liens de solidarité entre les rescapés.

Ce devoir confère un sens à leur vie. Se battre et se souvenir pour lutter contre le nazisme, le négationnisme et l'extrême droite en général, mais aussi veiller au respect des droits de l'homme et au maintien de la paix. Les témoignages authentiques qu'ils peuvent partager constituent une preuve vivante contre les négationnistes. Ils jouent ainsi un rôle dans l'éducation. En partageant les horreurs de leurs vécus, ils participent à sensibiliser les plus jeunes et à transmettre des leçons d'ordre morale et éthique.

Mais dans le cadre de la Shoah, le devoir de mémoire est surtout manifeste à partir de la seconde génération. Beaucoup se sentent responsables de la mémoire de leurs parents et investis d'une mission pour la faire perdurer. Le devoir de transmission est, comme vu précédemment, à l'oeuvre dans toutes les familles. Ils héritent eux-mêmes des récits de leurs aînés. Les générations suivantes ont donc la responsabilité de continuer à porter la mémoire de la Shoah, à l'échelle de la famille mais aussi à l'échelle de la mémoire collective. Enfants et petits-enfants se mettent souvent à parler à partir du moment où ils prennent conscience que les témoins directs se font rares, qu'ils vieillissent aussi et qu'il est donc nécessaire de perdurer la mémoire de leurs ancêtres. En outre, la mémoire chez les survivants de la Shoah et chez leur descendance est d'une importance cruciale pour préserver l'histoire, éduquer les jeunes générations et lutter contre l'oubli.

II- Construction de la mémoire collective de la Shoah

Il est question de voir maintenant comment les survivants et leur descendance ont mis en oeuvre ce devoir de mémoire à travers la construction d'une mémoire collective de la Shoah.

1) Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

Les survivants incarnent la mémoire vivante. De nombreux survivants cherchent à s'effacer derrière les morts à travers la mémoire collective. Elle les renvoie à une identité collective, leur permettant de se retrouver autour d'autres survivants qui ont vécu les mêmes traumatismes qu'eux tout en laissant de côté leur expérience individuelle, de le mettre à distance. La mémoire collective laisse une place importante aux morts et à leur mémoire. Elle s'est construite parallèlement à la lente reconnaissance de la Shoah. Elle commence d'abord par les quelques témoignages des rescapés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. S'en suivent également tous les travaux historiques qui ont pu être menés pour reconstituer le déroulement des faits, débuté à l'époque par le CDJC, le Centre de documentation juive contemporaine, devenu aujourd'hui le Mémorial de la Shoah. Sur le plan politique, les procès jugeant les criminels nazis sont également un point central de la reconnaissance de la Solution finale comme crime de guerre et génocide.

2) Espaces et lieux de mémoire : support de la mémoire collective

Les mémoriaux sont des structures ou des espaces qui sont consacrés à la commémoration d'une personne ou d'événements marquants. Ils jouent un rôle crucial dans la préservation de la mémoire collective et constituent des lieux importants pour l'éducation. Ces mémoriaux peuvent prendre plusieurs formes, que ce soit des monuments, des espaces ou des installations multimédias. Ils sont souvent situés sur des sites historiques ou dans des lieux facilement accessibles au public. Les espaces consacrés à la mémoire individuelle et collective sont nombreux.

L'un des premiers est le mémorial et musée d'Auschwitz-Birkenau, inauguré dès 1947. En France, à partir des années 1980, de nombreux mémoriaux sont construits pour permettre à chacun de se souvenir et de ne jamais oublier les noms de ceux qui sont partis. Le premier mémorial en France est celui de la déportation des Juifs de France, édité par les Klarsfeld. Ce dernier dresse la liste et le nom de tous les déportés de France partis en convois. En 1981 aussi est inauguré le Mur de Roglit, mémorial de la déportation des Juifs de France, à proximité de Jérusalem. La forêt qui entoure ce mur a été plantée par l'association des Klarsfeld. Des expositions sont également mises en place comme celle de 2002 à 2004 présentes dans une vingtaine de gares en France, livrant là encore la liste des 11 400 enfants Juifs français déportés. Des plaques commémoratives sont également apposées sur de nombreux murs de gares, de rues ou d'écoles.

En France, le lieu de mémoire le plus important est celui du Mémorial de la Shoah, inauguré en 2005 à Paris dans le quartier du Marais. Ce dernier a pour vocation de comprendre ce qui s'est passé pour que jamais ça ne se reproduise et se veut être à la fois un musée, un centre de documentation et un lieu de mémoire. Il propose ainsi une exposition permanente et temporaire, un auditorium ou encore des colloques et conférences. L'élément le plus imposant de ce lieu est le Mur des Noms, sur lequel sont gravés les noms des 76 000 déportés depuis la France entre 1942 et 1944. Le centre de documentation concentre des millions d'archives, près de 280 000 photographies, 2 500 témoignages, 3 000 films et plus de 80 000 ouvrages. Une salle de lecture est à disposition pour pouvoir consulter ces documents ainsi que des espaces pédagogiques adaptés aux enfants et élèves.

3) La culture et l'éducation

La culture et l'éducation jouent également un rôle très important dans la mise en place d'une mémoire collective. Les films, documentaires et séries télévisées abordant la Shoah se multiplient, à commencer par le film documentaire *Shoah* de Claude Lanzmann de 1985. Selon la fondation pour la mémoire de la Shoah, ce film marque « un tournant dans l'histoire du cinéma et dans la manière d'appréhender l'extermination des Juifs d'Europe durant la Seconde Guerre mondiale. »⁵⁴.

⁵⁴ Fondation pour la mémoire de la Shoah. *Shoah, de Claude Lanzmann*. Fondation pour la mémoire de la Shoah. <https://www.fondationshoah.org/memoire/shoah-de-claude-lanzmann>

A partir de 1980, de nombreuses thèses d'histoire consacrées à la Shoah se multiplient. La plupart du temps, ce sont les enfants et petits-enfants de survivants qui choisissent d'aborder ce thème et leur histoire familiale dans le cadre de leurs études. Il s'agit d'un moyen de contribuer à leur échelle à la mémoire collective. Il est possible de penser alors à l'historienne française Annette Wieviorka soutenant une thèse intitulée « Déportation et génocide : oubli et mémoire 1943-1948 : le cas des juifs en France »⁵⁵ en 1991.

L'enseignement de la Shoah dans les programmes scolaires est tout autant essentiel afin d'éduquer les enfants. Jusqu'à la fin des années 1970, le génocide juif est passé sous silence. Il faut attendre les années 1980 pour que le génocide juif intègre le programme scolaire. En 1990, la loi Gayssot renforce l'enseignement de l'histoire de la Shoah en interdisant le négationnisme et en insistant sur l'importance de la mémoire. Aujourd'hui, la Shoah est enseignée dès l'école primaire. Les associations en ce sens proposent de nombreux outils et ressources permettant aux enseignants d'initier les jeunes générations à l'histoire de la Shoah.

4) Le rôle central des associations

Le rôle des associations dans la mémoire collective est essentiel. Toutes les associations se retrouvent autour d'une essence commune : transmettre la mémoire auprès des générations de descendants. Dans le contexte de la déportation des Juifs, la principale association n'est autre que celle des Fils et Filles de déportés Juifs de France, créée en 1979 par les Klarsfeld.

Les associations développent de nombreuses mesures pour parvenir à leurs missions. Elles mettent d'abord en place des campagnes de sensibilisation et mettent tous les moyens en œuvre pour dénoncer les actes et discours antisémites. Au niveau éducatif, elles élaborent des programmes éducatifs dans les écoles, collèges, lycées et même universités pour enseigner l'histoire de la Shoah. Elles proposent ainsi aux enseignants et éducateurs des ressources pédagogiques, des témoignages de survivants et mêmes des pistes de sites historiques. Elles organisent même des voyages afin de permettre aux familles de se rendre sur les lieux de mémoire, aidant ainsi les descendants et survivants à faire le deuil de ceux qui ont perdu la vie dans les camps. Ces dernières participent au devoir de mémoire à travers par exemple des projets de recherches qu'elles peuvent financer, ou à travers des publications et ouvrages historiques. En ce sens, l'association du couple Klarsfeld est à l'origine de l'ouvrage *Mémorial des Enfants Juifs* paru en 2016. Les associations gèrent également souvent des archives et des musées où sont conservés des documents et témoignages portant sur la Shoah et participent à la création de monuments et mémoriaux. Les associations interviennent aussi en donnant des conférences, en participant à des tables rondes ou en répondant encore à des interviews. Le Mémorial de la Shoah met aussi en place de nombreuses actions pour entretenir la mémoire. En 2002, 2012 et 2017, des lectures des noms de tous les déportés entre mars 1942 et août 1944 ont été organisées. Ainsi à chaque date exacte du départ d'un convoi, la liste de tous les déportés de ce convoi sont énumérés au Mémorial de la Shoah.

⁵⁵ Wieviorka, A. (1991). *Déportation et génocide : oubli et mémoire 1943-1948 : le cas des juifs en France*. [thèse de doctorat, Université de Paris 10]. Thèses. <https://theses.fr/1991PA100106>

III- Se libérer du poids de l'héritage

Tous les survivants et descendants ne se libèrent pas du poids de l'héritage de la même manière. Certains tentent de trouver leur propre identité là où d'autres font tout pour se reconnecter à leur histoire familiale. Dans tous les cas, les thérapies sont un soutien indispensable pour les aider dans leur reconstruction.

1) En quête de sa propre identité

Les descendants sont souvent touchés par le syndrome du survivant et par le complexe d'enfants de survivants. Pour faire face à ces difficultés, les enfants et petits-enfants cherchent à retrouver une marge de manœuvre et à reconstruire leur propre identité. Cette recherche d'identité peut se manifester de différentes manières.

a) Désolidarisation de la souffrance des parents

Pour se reconstruire, certains enfants ont besoin de construire leur propre identité en passant par une désolidarisation de la souffrance des parents. Il s'agit pour les enfants de s'écarter de l'expérience familiale et de prendre du recul, de sorte à ne pas reproduire l'histoire familiale et collective. Cette désolidarisation passe par plusieurs stratégies. Certains adoptent l'évitement émotionnel, consistant à refuser de parler du passé et à se dissocier de l'histoire de leurs parents, leur permettant de maintenir une certaine distance psychologique. Ils ont aussi tendance à minimiser les impacts avec l'idée que les événements du passé ne doivent plus les affecter. Enfin, nombreux sont ceux qui ont besoin de trouver une forme d'indépendance vis-à-vis de la Shoah, en refusant de se considérer comme des victimes en tant que descendants. Les enfants qui cherchent à se désolidariser de la souffrance de leurs parents ont tendance à compenser en s'éloignant de la culture juive et de tous les aspects et traditions qui peuvent être liés à la Shoah. Ils peuvent faire le choix de refuser de parler de l'histoire familiale et de la transmettre aux générations suivantes. Ainsi, ils évitent par exemple de conserver et transmettre des objets tels que des photos ou autres souvenirs liés à la Shoah.

b) Réappropriation de la culture juive

Là où certains se désolidarisent de la souffrance de leurs aînés, certains descendants retrouvent une marge de manoeuvre en se réappropriant la culture juive. Ils se retrouvent ainsi autour de l'identité juive et ont à coeur de transmettre l'héritage juif, de s'engager envers la communauté et les traditions. Etre juif n'est plus une honte pour certains comme elle l'a été pendant les décennies suivant la Seconde Guerre mondiale. Etre juif devient une fierté. Pour de nombreux enfants de survivants, le passage en Israël est une étape nécessaire pour se libérer du poids de l'héritage. A travers ce voyage, ils cherchent à se confronter avec la réalité d'un pays et d'une identité juive, de se rattacher à un groupe et à un peuple. A proximité de Jérusalem, le Mur de Roglit, dressant la liste des déportés Juifs de France au sein d'une forêt, est un lieu de passage souvent essentiel lors de ce voyage en terre sainte.

c) Engagement politique et militantisme

Certains descendants réussissent à reconstruire leur propre identité en trouvant un sens à leur vie à travers l'engagement civique et moral. Ils luttent ainsi contre les formes contemporaines de haine et de discrimination. Beaucoup s'engagent ainsi dans des actions politiques, sociales ou encore éducatives pour faire face à l'antisémitisme, au racisme et plus généralement à toutes formes de discrimination. Au niveau éducatif, les descendants font tout pour sensibiliser les plus jeunes à l'histoire de la Shoah et aux dangers que peut représenter la discrimination. Pour se faire, ils n'hésitent pas à intervenir au sein d'établissements scolaires ou à tenir des conférences et séminaires. D'autres écrivent des articles et utilisent aujourd'hui les réseaux sociaux pour diffuser des messages à visée éducative.

Il n'est pas rare de voir certains descendants s'engager au niveau politique, en se présentant par exemple aux élections locales, régionales ou encore nationales. Ils peuvent également participer à des consultations avec les gouvernements afin de proposer des politiques et initiatives luttant contre l'antisémitisme et promouvant la tolérance et le respect des droits des hommes. Nombreux sont aussi à l'initiative d'associations ou travaillent avec des organisations non gouvernementales pour développer des projets. Ils participent aussi à des manifestations et marches qui sont organisées à la mémoire de la Shoah. Il existe donc une multitude de façons pour les descendants de s'engager sur le plan politique ou social, leurs permettant de donner un sens à leur vie.

2) Se reconnecter à son histoire familiale

Là où certains descendants ont besoin de s'éloigner du vécu de leurs parents et de construire leur propre identité, d'autres ressentent la nécessité de se reconnecter à leur histoire et identité familiale.

a) La généalogie

Le projet d'extermination mis en place par Hitler et les nazis à l'égard des Juifs a une dimension généalogique. Dans un ouvrage portant sur l'anthropologie du nazisme, Conte et Essner, ethnologue et historien, affirment que ce projet consiste à mettre en place une « hache généalogique en taillant une frontière de principe entre le “sang juif” et le “sang allemand” »⁵⁶. Pierre Legendre, historien et psychanalyste français, souligne aussi le poids considérable de l'aspect généalogique dans la mise en place de la politique antisémite des nazis. Il parle d'un « crime généalogique par excellence »⁵⁷. Les Juifs étaient déportés parce qu'ils étaient enfants de Juifs. La volonté d'Hitler était de mettre un terme à la descendance juive en faisant en sorte d'éteindre toutes les branches.

⁵⁶ Conte, E. Essner, C. (1995). *La quête de la race. Une anthropologie du nazisme*. Hachette.

⁵⁷ Legendre, P. (1990). L'attaque nazie contre le principe de filiation. Dans A. Papageorgiu-Legendre (dir.). *Filiations fondement généalogique de la psychanalyse. Leçons IV*. Fayard.

Aujourd'hui, nombreux sont les enfants et petits-enfants qui souhaitent se reconnecter à leur histoire familiale en s'inscrivant dans leur lignée généalogique. Il est intéressant de montrer comment les descendants se représentent leurs origines. En principe, dans de nombreux cas, les descendants ont peu de connaissance sur la branche qui a été impactée et touchée par la déportation. Cela s'explique par le fait que comme vu précédemment, le tabou a longtemps prévalu au sein des familles de survivants, expliquant que les aïeux soient peu évoqués au sein des familles touchées par le génocide. Les prénoms présents dans l'arbre généalogique peuvent parfois mettre en lumière certains phénomènes au sein des familles. Parfois, ils sont d'origine française, illustrant souvent la volonté de cacher l'origine juive pour éviter l'antisémitisme. Dans d'autres cas, les prénoms Juifs reviennent à chaque génération, incarnant la volonté de continuer de s'inscrire dans la culture juive et d'incarner la mémoire des morts.

b) Reconnexion avec des lieux et objets symboliques

1) Lieux symboliques

Pour avancer, certains enfants ont besoin de se reconnecter et de se rendre sur des lieux mémoriels en lien avec l'histoire de leur famille. Ainsi, de nombreux enfants et petits-enfants de survivants ressentent le besoin de se rendre à Auschwitz par exemple où leurs parents et grands-parents ont subi les horreurs de la déportation. La visite au camp d'Auschwitz pour Serge Klarsfeld, acteur dans la reconnaissance de la Shoah, a par exemple constitué un véritable choc. La découverte des horreurs des camps a été pour lui un élément déclencheur, marquant le début des nombreuses actions qu'il a pu mettre en place, avec un objectif précis : défendre les intérêts des victimes de la Shoah et retrouver et faire condamner les responsables en France. Il arrive que certains effectuent ce pèlerinage et retournent sur les lieux avec leurs propres parents. Le besoin peut aussi se faire ressentir chez les descendants de voir l'appartement qu'occupaient leurs parents avant la déportation. Henri Raczymow, écrivain français et fils de parents survivants, témoigne dans son livre *Un cri sans voix* de ce besoin de retourner dans les lieux associés à l'histoire de sa famille. Après la visite de ces lieux mémoriels, les enfants et petits-enfants sont tous submergés par l'émotion. Ce besoin profond de retourner dans des lieux symboliques illustre un moyen pour nombre d'entre eux de se reconnecter à leur histoire familiale et de préserver la mémoire des générations précédentes.

2) Objets symboliques

De nombreux enfants de survivants sont attachés aux photos et aux meubles appartenant à leurs parents. Ces objets sont souvent associés à des récits et des souvenirs familiaux et maintiennent un lien avec ceux qui ont vécu la Shoah. Certains meubles et objets datent d'avant la déportation. Ginette Kolinka explique ainsi que « Tout ce qui est meuble, ici [dans la salle à manger], c'est collabo. [...] Je n'ai jamais songé à m'en séparer »⁵⁸. Ils représentent ainsi la vie d'avant la déportation et sont la preuve que l'histoire de leurs parents ne se résume pas qu'à la Shoah.

⁵⁸ Kolinka, G. (2024). *Une vie heureuse*. Le livre de poche.

En se transmettant de mains en mains, de génération en génération, ces objets ayant appartenus à leurs parents et grands-parents permettent aux descendants de se rattacher physiquement et symboliquement à ces derniers. Ils constituent des symboles de la résilience et de la survie de leurs aînés face aux atrocités auxquelles ils ont été confrontés. Le matériel est ainsi important pour permettre aux descendants de s'identifier à leurs racines culturelles et religieuses, jouant un rôle dans la construction de leurs propres identités. En préservant ces objets et en continuant de les transmettre, les descendants contribuent à la préservation de l'héritage de leurs parents et grands-parents. Conserver ces objets permet d'une certaine manière de contribuer au devoir de mémoire, en faisant en sorte que comme les victimes de la Shoah, ces objets ne soient jamais oubliés. Ils sont enfin et avant tout un support émotionnel, permettant de se connecter à leurs aînés, même après leurs décès. Ils ont ainsi une forte utilité dans le processus de deuil des descendants. Ils permettent d'entretenir le souvenir et la mémoire.

3) Les thérapies

Les thérapies sont un excellent moyen pour les survivants, enfants et petits-enfants d'offrir un espace pour explorer et gérer les émotions qui sont liées à l'expérience de la Shoah.

a) Thérapies individuelles

De nombreuses thérapies individuelles permettant aux descendants de bénéficier d'un soutien psychologique permettant de gérer les conséquences émotionnelles et psychologiques liées à l'histoire traumatisante de leurs familles. Parmi ces thérapies, plusieurs approches sont adaptées aux familles de survivants. Les thérapies cognitivo-comportementales peuvent aider les individus à identifier et à modifier des pensées et comportements négatifs liés au traumatisme de leurs ancêtres. Il existe également la thérapie psychodynamique qui explore les émotions et expériences passées afin de comprendre comment ces dernières influencent le présent. Il est aussi possible d'aider les descendants avec la thérapie narrative, leur offrant la possibilité de raconter leurs histoires personnelles et de comprendre comment ces récits jouent un rôle dans leur propre identité. Enfin, comment ne pas évoquer la psychogénéalogie, qui s'intéresse à l'histoire familiale au travers des transmissions psychiques sur plusieurs générations. Cette thérapie permet d'explorer la manière dont les événements, traumatismes et secrets familiaux se transmettent d'une génération à l'autre. Les psychogénéalogistes peuvent ainsi accompagner les descendants afin qu'ils retrouvent une marge de manoeuvre et qu'ils guérissent des blessures intergénérationnelles. Il existe bien évidemment de nombreuses autres formes de thérapies.

b) Groupe de soutien et de parole

Aujourd'hui des groupes de parole sont organisés entre familles de survivants. Les individus au sein de ces groupes de paroles se rassemblent autour d'un contexte, d'une culture et d'un vécu en commun. Ces groupes permettent de se retrouver autour d'identité collective tout en étant porteur d'une identité individuelle. Il s'agit d'un espace sécurisé pour partager leurs expériences, émotions et défis auxquels chacun peut être confronté.

Ces groupes de parole jouent ainsi un rôle dans l'accompagnement émotionnel et psychologique des descendants. Ils permettent de briser l'isolement ressenti par ceux qui portent les histoires de leurs aînés, sans peur du jugement. En partageant leurs récits familiaux, les participants contribuent à préserver la mémoire collective de la Shoah. Un sentiment de communauté naît au sein de ces familles de survivants qui forment ainsi des réseaux de soutien.

Ces groupes se réunissent régulièrement, souvent une fois par mois, pour discuter et échanger autour de thèmes spécifiques ou tout simplement pour témoigner de leurs expériences. Ces rencontres peuvent se tenir à l'initiative de personnes ou d'associations, dans des espaces dédiés ou même en ligne. La plupart du temps, les participants à ces groupes de soutien sont accompagnés par des professionnels en psychologie ou accompagnement social, permettant de guider et d'encadrer les discussions. Ces groupes de soutien et de parole jouent un rôle important dans la reconstruction des descendants. Ils peuvent aider à réduire le stress et l'anxiété, de trouver une reconnaissance auprès d'autres personnes qui traversent les mêmes difficultés, d'apprendre des techniques permettant de gérer leurs émotions et surtout de renforcer leur propre identité. Par exemple, l'association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France créée par les Klarsfeld organise régulièrement des rencontres entre descendants de déportés. L'organisation mondiale Generations of the Shoah International offre également des ressources et des groupes de soutien en ligne, permettant de mettre en relation des individus éloignés dans l'espace mais partageant pourtant les mêmes expériences.

c) L'art-thérapie

L'art constitue un moyen puissant pour les descendants de la Shoah de se reconnecter à leur histoire familiale. Il permet de transformer le passé en un héritage vivant, aidant à guérir les blessures tout en éduquant les générations à venir. Il permet d'abord aux descendants d'exprimer leurs émotions en se libérant de ces dernières qui peuvent être difficiles à verbaliser. Il s'agit d'un moyen de transformer la douleur en quelque chose de beau. L'art pousse également les descendants à découvrir leurs racines à s'intéresser à leur passé et à poser des questions, pouvant favoriser la libération de la parole au sein des familles où le tabou prévalait. Il favorise le dialogue intergénérationnel. L'art est aussi entouré d'une dimension mémorielle, permettant de capturer et préserver les souvenirs et récits familiaux qui pourront être transmis aux générations suivantes, tout en permettant d'éduquer les jeunes générations. L'art peut prendre différentes formes dans le cadre de la Shoah, que ce soit à travers la peinture, le dessin, la chanson, la littérature et la poésie ou encore le théâtre. Enfin, une nouvelle forme d'art s'est particulièrement développée au sein de la 3ème génération. Le tatouage a longtemps représenté pour les rescapés une véritable honte. Certains ont passé toute leur vie à tenter de le cacher par peur du jugement et par honte de ce que ce dernier représente. Longtemps un tabou, la tatouage a pris un tout autre sens pour les descendants. Plusieurs d'entre eux ont ainsi fait le choix de graver à leur tour le vécu de leur parent dans leur peau en se faisant tatouer leur numéro de déportation.

CONCLUSION

L'histoire et le vécu de la Shoah sont donc une expérience qui est traumatisante à bien des égards, aussi bien pour les survivants eux-même que pour leurs descendances. Même si la Shoah s'inscrit dans une dimension collective, vécue par de nombreux individus, chaque expérience reste unique et chaque famille s'en est sortie d'une manière différente. A travers ce mémoire, il a donc été question de voir comment le traumatisme s'est transmis d'une génération à une autre, les différentes façons dont ont pu être impactées les familles de rescapés et la manière dont les descendants se sont reconstruits.

Les survivants ont adopté des mécanismes de défenses différents à la Libération. Certains ont ressenti le besoin d'effacer et de tourner la page, d'autres ont eu besoin de s'effacer derrière les morts à travers la parole là où certains ont rencontré de nombreuses difficultés face à la douleur. Le vécu traumatique a ensuite été transmis auprès de la seconde génération, que ce soit de manière consciente ou non. La plupart du temps, les enfants ont souvent été élevés dans le tabou de la Shoah. La troisième génération a ainsi à son tour hérité de l'histoire familiale et de tous les traumatismes qui l'accompagnent, portés à la fois par la première et la seconde génération. Si certaines familles ont persisté dans le silence, la parole s'est souvent libérée avec les petits-enfants.

Peu importe la façon dont s'est transmise l'histoire familiale, elle a forcément eu des impacts à plusieurs échelles chez les survivants et leur descendance. Les survivants eux-mêmes ont perdu toute identité pendant la déportation. Le retour à la vie normale a donc été d'une grande difficulté pour nombre d'entre eux si bien que cette expérience a forcément impacté par la suite la construction de l'identité de leurs descendants ainsi que les relations qu'ils pouvaient entretenir avec eux. L'impact sur les relations ne se limite pas au domaine social et familial puisqu'il s'étend également aux relations sociales et professionnelles. En plus du niveau relationnel, le traumatisme de la Shoah a un impact sur le plan émotionnel et psychique chez les survivants ainsi que chez leurs descendances.

Face à ce vécu traumatique, la mémoire a joué un rôle essentiel dans la reconstruction des familles de survivants. Le devoir de mémoire est important chez de nombreux descendants et s'est accompagné de la construction d'une mémoire collective de la Shoah. Cette mémoire collective s'est développée au fur et à mesure de la reconnaissance de la Shoah par l'Etat français et par l'opinion publique et continue encore aujourd'hui d'évoluer. Dans ce contexte de mémoire collective, certains descendants ont ressenti le besoin de se libérer du poids de l'héritage, soit en partant en quête de leur propre identité, soit en se reconnectant à leur histoire familiale. Dans tous les cas, les thérapies ont joué un grand rôle dans l'accompagnement des survivants et descendants de la Shoah, leurs permettant de reconstruire leur identité tout en continuant de porter la mémoire de leurs aînés.

Bien que le génocide juif remonte à près de 80 ans, il a toujours des conséquences sur les descendants de déportés. Aujourd'hui, la mémoire de la Shoah n'a donc jamais été autant d'actualité. Dans ce contexte de montée des discriminations, du racisme et de l'antisémitisme, il est plus que nécessaire de parler et d'éduquer pour rappeler que ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre mondiale est toujours d'actualité.

Après la Seconde Guerre mondiale, les crimes de masse continuent d'être commis à l'échelle mondiale. En 1994 a eu lieu le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, dernier des génocides du XXème siècle, faisant près de 800 000 morts. Des atrocités de masse et des persécutions se déroulent toujours au XXIème siècle, que ce soit par exemple envers les Soudanais au Darfour, les Yézidis en Irak ou encore les Ouïghours en Chine. L'éducation et la parole sont plus qu'une nécessité. Les atrocités de ce genre ne font pas seulement des victimes directes, les générations de descendants de ces différents peuples vont elles aussi hériter du traumatisme auquel ont été confrontés leurs parents et grands-parents. C'est pourquoi il est important d'en parler, afin de ne pas laisser s'installer un tabou et pour permettre à chacun d'être entouré et reconnu, permettant ainsi aux générations à venir de construire à leur tour leur propre identité autour d'une mémoire collective.

L'impact des crimes de masse ne se limite pas uniquement à la génération qui vit le traumatisme, et entretenir la mémoire est donc plus qu'essentiel dans le monde actuel.

Guide d'entretien

SUJET DU MÉMOIRE

Le poids de l'histoire familiale : l'impact de la Shoah sur les survivants juifs et leur descendance

OBJECTIF DU MÉMOIRE

L'objectif de ce mémoire est de montrer que l'histoire et le vécu des survivants juifs ont impacté leurs descendances. Il est question de voir comment les descendants eux-même digèrent et transmettent cette histoire et ce poids familial à leurs propres enfants.

Les enfants (1ère génération) et petits-enfants (2ème génération) ne sont pas seulement porteurs de l'histoire familiale, ils sont aussi porteurs de leur propre histoire. Je souhaite donc donner la parole aux enfants et petits-enfants de survivants et montrer l'impact à long terme d'évènements traumatiques dans les familles. La démarche derrière cette étude ne vise pas à interpréter les témoignages mais à recueillir les récits ainsi que l'interprétation que les témoins font eux-même de leur histoire familiale.

Concrètement, l'étude vise à comprendre comment le vécu de la déportation s'est transmis à travers les générations dans les familles de survivants, l'impact du traumatisme sur la vie quotidienne et sur les relations sociales et familiales. Elle cherche aussi à voir le rôle que peut représenter le devoir de mémoire pour les survivants et descendants de la Shoah.

PROFIL DES TÉMOINS

L'idéal serait de s'entretenir avec des enfants de survivants juifs nés après la guerre et ayant eux même des enfants. Par survivants juifs, j'entends ici les juifs déportés pendant la Seconde guerre mondiale et ayant vécu l'expérience des camps. Il serait également enrichissant de pouvoir s'entretenir avec un enfant de chacun des témoins afin de pouvoir voir comment les conséquences, la perception et l'interprétation de l'histoire familiale peuvent changer au sein d'une même famille à travers les générations. Le questionnaire sera donc le même pour les deux générations.

ENTRETIEN

PARTIE 1 : HISTOIRE DU TÉMOIN

Quand est né le témoin ?

Combien de frères et soeurs a-t-il ?

Combien d'enfants lui-même ?

Quelle profession exercée ?

PARTIE 2 : HISTOIRE DE LA FAMILLE

D'où est originaire la famille ?

Quelle origine sociale ?

Qui a été déporté dans la famille ?

A quel âge ? Pour quelles raisons ?

Quelles ont été les circonstances de l'arrestation des proches ? (Délation, manque de chance, trop grande honnêteté/naïveté, ...)

Quelles ont été les circonstances de la survie des proches déportés ? (Force de travail, ruse, beauté, chance, ...)

Quand et comment s'est passé le retour de camp ?

Comment ont-ils vécu le retour ?

Quel a été leur parcours professionnel par la suite ?

Est-ce que le témoin s'est déjà rendu à Auschwitz ou dans un autre camp de concentration ou dans un endroit mémoriel de la Shoah ? Et si oui, lequel ?

Est-il possible de décrire le ressenti au moment de sa visite ? Après celle-ci ?

Sa visite a-t-elle changé sa vie ou pas ?

PARTIE 3 : TRANSMISSION DE L'HISTOIRE FAMILIALE

Est-ce que le passé familial relatif aux camps était un tabou ?

Comment et quand le témoin l'a-t-il appris ?

Le témoin a-t-il eu tendance à poser des questions sur ce qui c'était passé ou à garder le silence ?

Comment réagissaient les parents lorsque le témoin abordait le sujet ?

Le témoin a-t-il perçu pendant son enfance des comportements qui ont pu lui paraître étranges chez ses parents ?

Est-ce que le prénom du témoin est en lien avec le passé de sa famille ?

Est-ce que le témoin cherche à se renseigner sur la déportation et comment s'y prend-t-il ?

PARTIE 4 : LE PARCOURS DE VIE ET FAMILIAL

Comment le témoin se décrirait-il lorsqu'il était enfant ?

Comment s'est passée sa scolarité ?

Comment était son adolescence ?

Quelles sont les valeurs que les parents lui ont inculquées ?

Quelle est/a été et comment évolue/a évolué la relation avec ses parents ?

PARTIE 5 : LE POIDS DE L'HÉRITAGE

Comment le témoin porte-t-il l'héritage des horreurs vécues par ses parents ?

Le témoin a-t-il déjà ressenti un sentiment de culpabilité vis-à-vis de ses ancêtres et de leur passé ?

Est-ce que le témoin s'est senti investi d'une mission de la part de ses parents ?

Est-ce que ce passé aurait eu selon le témoin un impact sur sa construction sociale et professionnelle ?

Le témoin a-t-il eu des troubles psychiques (cauchemars, dépression, etc.) ayant selon lui un lien avec le passé de ses ancêtres ?

PARTIE 6 : PLACE DE LA MÉMOIRE DANS LA VIE DU TÉMOIN

Comment le témoin transmet cet héritage à ses propres enfants ?

Est-ce qu'à sa manière il fait revivre la mémoire de ses parents / grands-parents ?

Le témoin a-t-il déjà ressenti le besoin de témoigner lui aussi de sa propre histoire ?

Le témoin fait-il de la généalogie ? A quel âge ce besoin est apparu ? Dans quelles circonstances ?

Le témoin a-t-il reconstitué le parcours des déportés dans son arbre ?

A-t-il mis en oeuvre un rituel de mémoire ou d'hommage à leurs égards ?

Formulaire d'informations et de consentement

Sujet du projet : Le poids de l'histoire familiale : l'impact de la Shoah sur les survivants juifs et leur descendance

Prénom et Nom du participant :

Objectif de la recherche : L'objectif de ce mémoire est de montrer que l'histoire et le vécu des survivants juifs ont impacté leurs descendances. Il est question de voir comment les descendants eux-même digèrent et transmettent cette histoire et ce poids familial à leurs propres enfants.

Les enfants (1ère génération) et petits-enfants (2ème génération) ne sont pas seulement porteurs de l'histoire familiale, ils sont aussi porteurs de leur propre histoire. Je souhaite donc donner la parole aux enfants et petits-enfants de survivants et montrer l'impact à long terme d'évènements traumatiques dans les familles. La démarche derrière cette étude ne vise pas à interpréter les témoignages mais à recueillir les récits ainsi que l'interprétation que les témoins font eux-même de leur histoire familiale.

Concrètement, l'étude vise à comprendre comment le vécu de la déportation s'est transmis à travers les générations dans les familles de survivants, les mécanismes de défense qui ont pu se mettre en place, l'impact du traumatisme sur la vie quotidienne et sur les relations sociales et familiales. Elle cherche aussi à voir le rôle que peut représenter le devoir de mémoire pour les survivants et descendants de la Shoah.

Profil des témoins : L'idée serait de s'entretenir avec des enfants de survivants juifs nés après la guerre et ayant eux même des enfants. Par survivants juifs, j'entends ici les juifs déportés pendant la Seconde guerre mondiale et ayant vécu l'expérience des camps. Il serait également enrichissant de pouvoir s'entretenir avec un enfant de chacun des témoins afin de pouvoir voir comment les conséquences, la perception et l'interprétation de l'histoire familiale peuvent changer au sein d'une même famille à travers les générations. Le questionnaire sera donc le même pour les deux générations.

Réalisation de l'entretien : Cet entretien sera mené par Marine VADEZ, étudiante à distance au DU Approfondissement en Généalogie à l'Université de Nîmes, suivant vos disponibilités, dans un lieu choisi à votre convenance ou par visioconférence

Durée de l'entretien : L'entretien durera entre 30 minutes et 2 heures

Enregistrement audio de l'entretien : Cet entretien sera enregistré de manière anonyme et sera détruit dès lors que le mémoire aura été rendu.

Déroulement de l'entretien : Il vous sera posé plusieurs questions dont les thèmes sont détaillées par la suite. Vous serez libres de répondre ou non à certaines questions sans besoin de vous justifier. La participation à cette étude étant volontaire, vous avez la possibilité d'arrêter l'entretien à n'importe quel moment, sans besoin de vous justifier, de manière définitive ou ponctuelle.

Contenu de l'entretien : Dans cet entretien individuel, il vous sera posé plusieurs questions concernant votre histoire familiale, l'expérience et les circonstances de la déportation, le retour des camps et la visite de lieux de mémoire. Il sera également posé plusieurs questions à propos de la façon dont l'histoire familiale vous a été transmise. Il sera également demandé de décrire votre parcours de vie et les relations que vous entreteniez avec vos parents. Il sera également question du poids que peut représenter l'héritage pour vous et de la façon dont le vécu de vos parents vous ont affecté personnellement. Enfin, la dernière partie de l'entretien sera consacrée à la place qu'occupe la mémoire dans votre vie et comment vous-même vous transmettez cet héritage.

Traitement des informations : Les enregistrements audio seront détruits après avoir été retranscrits mot à mot de manière totalement anonyme et confidentielle.

Les retranscriptions seront conservées 4 mois le temps de les exploiter et de réaliser l'étude avant d'être également supprimées définitivement.

L'analyse de ces données et l'utilisation des résultats seront réalisées par Marine VADEZ, étudiante à distance au DU Approfondissement en Généalogie à l'Université de Nîmes.

Consentement et autorisations : (merci de cocher les cases si vous acceptez)

- ☐ Je confirme avoir pris connaissance des informations ci-dessus et avoir compris les conditions de la participation à cette étude.
- ☐ J'autorise Marine VADEZ à exploiter l'enregistrement audio dans le cadre de cette étude pour faciliter la transcription des réponses.
- ☐ J'autorise Marine VADEZ à exploiter la retranscription de l'enregistrement audio dans le cadre de cette étude pour faciliter l'analyse des réponses.
- ☐ J'autorise Marine VADEZ à utiliser les propos que j'ai pu tenir au cours de l'entretien et à les retranscrire mot pour mot sous forme de citation de manière anonyme dans son mémoire.

Signatures :

Chargé d'étude	Participant
Fait à, le	Fait à, le

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES DE PRESSE

Benhamou, O. (2009, 6 février). La Shoah en héritage. *Psychologie*. <https://www.psychologies.com/Planete/Vivre-Ensemble/Articles-et-Dossiers/La-Shoah-en-heritage>

Chayer, D. (2016, 19 février). Les survivants de la Shoah ont une vulnérabilité psychique accrue. *Le Figaro Santé*. <https://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/02/19/24653-vulnerabilite-psychique-accrue-chez-survivants-shoah>

Cherrier, S. Jeudy, B. Quemener, S. Vigogne, L. Viers, A. (2024, 4 mai). Emmanuel Macron : « Je m'impliquerai dans les européennes ». *La Tribune*. <https://www.latribune.fr/economie/politique/exclusif-emmanuel-macron-je-m-impliquerai-dans-les-europeennes-996919.html>

Couvelaire, L. (2024, 7 mai). Face à la « déferlante » de haine contre les juifs depuis le 7 octobre 2023, le gouvernement lance des assises de lutte contre l'antisémitisme. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/05/07/face-a-la-deferlante-de-haine-contre-les-juifs-depuis-le-7-octobre-le-gouvernement-lance-des-assises-de-lutte-contre-l-antisemitisme_6231971_3224.html

Radio France. (2023, 9 novembre). Marche contre l'antisémitisme : La France insoumise participera à un autre cortège "contre la guerre", samedi à Paris. *France Info*. https://www.francetvinfo.fr/societe/antisemitisme/marche-contre-l-antisemitisme-la-france-insoumise-lance-un-appel-pour-un-autre-cortege-contre-la-guerre-samedi-a-paris_6173322.html

Herault, F. (2023, 27 septembre). « Cette histoire, c'était secret » : ils lèvent le voile sur le destin de leurs ancêtres déportés. *Ouest-France*. <https://www.ouest-france.fr/culture/histoire/guerre-39-45/cette-histoire-cetait-secret-ils-levent-le-voile-sur-le-destin-de-leurs-ancetres-deportes-b7129afa-402f-11ee-b15f-0ccb37fe4148>

Ionesco, M. (2023, 11 novembre). Appel au cessez-le-feu à Gaza : Macron durcit le ton contre Israël. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/politique/appel-au-cessez-le-feu-a-gaza-macron-durcit-le-ton-contre-israel-11-11-2023-2542718_20.php#11

Joly, V. (2023, 7 décembre). Israël-Hamas : chronologie de 200 jours de guerre. *La Croix*. <https://www.la-croix.com/international/israel-hamas-chronologie-de-deux-mois-de-guerre-depuis-le-7-octobre-20231207>

Laspière, V.T. (2023, 8 novembre). Marche contre l'antisémitisme : Emmanuel Macron n'y participera pas, qui sera présent dimanche à Paris ?. *France Bleu*. <https://www.francebleu.fr/infos/politique/marche-contre-l-antisemitisme-qui-sera-present-dimanche-a-paris-3533784>

Le Monde (2012, 28 avril). Serge Klarsfeld publie une nouvelle édition du "Mémorial de la déportation des Juifs de France ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/04/28/serge-klarsfeld-publie-une-nouvelle-edition-du-memorial-de-la-deportation-des-juifs-de-france_1692745_3224.html

Le Monde (2024, 2 mars). Gérald Darmanin demande aux préfets de renforcer la protection de la communauté juive. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/02/gerald-darmanin-demande-aux-prefets-de-renforcer-la-protection-de-la-communaute-juive_6219701_3224.html

Lemire, V. (2024, 2 janvier). Guerre Israël-Hamas : « Depuis le 7 octobre, c'est toute l'histoire du conflit israélo-palestinien qui se rejoue en accéléré ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/01/02/guerre-israel-hamas-depuis-le-7-octobre-c-est-toute-l-histoire-du-conflit-israelo-palestinien-qui-se-rejoue-en-accelere_6208684_3232.html

Le Parisien. (2024, 2 mars). Guerre à Gaza : Darmanin demande des mesures de protection renforcée pour la communauté juive. *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/politique/guerre-a-gaza-darmanin-demande-des-mesures-de-protection-renforcee-pour-la-communaute-juive-02-03-2024-YRLOKEQDQ5GOJMIFCSC3CB5YUQ.php>

Marion, J. (2024, 25 avril). La mobilisation d'une association face à l'explosion des actes antisémites. *La Dépêche*. <https://www.ladepeche.fr/2024/04/25/la-mobilisation-dune-association-face-a-lexplosion-des-actes-antisemites-11912223.php>

Munch, B. (2024, 13 mai). Le local du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a été vandalisé à Metz. *France Bleu*. <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-local-du-mouvement-contre-le-racisme-et-pour-l-amitie-entre-les-peuples-a-ete-vandalise-a-metz-4845399>

Rejouant, L. (2024, 29 mai). RÉCIT. Guerre Israël-Hamas : comment le conflit enflamme le débat politique depuis le 7 octobre. *Ouest France*. <https://www.ouest-france.fr/monde/israel/recit-guerre-israel-hamas-comment-le-conflit-enflamme-le-debat-politique-depuis-le-7-octobre-668c4c84-1d8d-11ef-9302-e3fef0044a0c>

RFI. (2024, 27 juin). France: le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en hausse en 2023, selon un rapport de la CNCDH. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/france/20240627-france-le-racisme-l-antis%C3%A9mitisme-et-la-x%C3%A9nophobie-en-hausse-en-2023-selon-un-rapport-de-la-cncdh>

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Barocas, H.A. et Barocas, C.B. (1973). Manifestations of concentration camp effects on the second generation. *American Journal of Psychiatry*, 130, 820- 821.
- Barocas, H.A. et Barocas, C.B. (1980). Separation-individuation conflicts in children of Holocaust survivors. *Journal of Contemporary Psychotherapy*, 11, 6-14.
- Bensoussan, G. (2010). L'enseignement de la Shoah dans l'Éducation nationale française (1945-1990). *Revue d'Histoire de la Shoah*, 193, 129-150. <https://doi.org/10.3917/rhsho.193.0129>
- Bouchat, P. et Klein, O. (2019). Se souvenir ensemble : la mémoire collective à travers le prisme de la psychologie sociale. *Cahiers de psychologie clinique*, 53, 183-204. <https://doi.org/10.3917/cpc.053.0183>
- Chabrol, H. (2005). Les mécanismes de défense. *Recherche en soins infirmiers*, 82, 31-42. <https://doi.org/10.3917/rsi.082.0031>
- Delmaire, D. (2015). Klarsfeld Beate et Serge, Mémoires, Paris, Fayard et Flammarion, 2015. *Tsafon*, 69, 170–173. <https://doi.org/10.4000/tsafon.8856>
- Dublon-Knebel, I. (2008) « Holocaust Parenthood -The Transformation of Child-Parent Relationships as Perceived by the Survivors ». *Mütterliche macht und väterliche Autorität*, 36.
- Fareng, M. et Plagnol, A. (2014). Dissociation et syndromes traumatiques : apports actuels de l'hypnose. *PSN*, 12, 29-46. <https://www.cairn.info/revue--2014-4-page-29.htm>
- Gendron, S. (2014). Masson, Céline et Gad Volkowicz, Michel (dir.). La force du nom. Leur nom, ils l'ont changé, 2010. *Nouvelle revue d'onomastique*, 56, 287-293.
- Granek, M. (2019). *Ce que le nazisme a fait à la psychanalyse*, de Laurence Kahn. *Revue française de psychanalyse*, 83, 1267-1274. <https://doi.org/10.3917/rfp.834.1267>
- Gutwein, D. (2008). L'individualisation de la Shoah : politique, mémoire et historiographie. *Revue d'Histoire de la Shoah*, 188, 417-452. <https://doi.org/10.3917/rhsho.188.0417>
- Guyotat, J. (2005). Transmission. Filiation. *Recherches en psychanalyse*, 3, 115-119. <https://doi.org/10.3917/rep.003.0115>
- Harvery, D. (2007). « Intergenerational Transmission of Trauma from Holocaust Survivors to their Children ». *If Not Now*, 7.
- Hazan, K. (2007). Enfants cachés, enfants retrouvés. *Les Cahiers de la Shoah*, 9, 181-212. <https://doi.org/10.3917/lcs.009.0181>

- Katz-Gilbert, M. (2017). Destins de la temporalité psychique et survivance après un génocide : une étude de cas à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique. *Psychologie clinique et projective*, 23, 135-157. <https://doi.org/10.3917/pcp.023.0135>
- Lalieu, O. (2001). L'invention du « devoir de mémoire ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 69, 83-94. <https://doi.org/10.3917/ving.069.0083>
- Masson, C. (2018). *Balagan* dans la filiation. La troisième génération après la shoah en question. *Cliniques méditerranéennes*, 97, 145-158. <https://doi.org/10.3917/cm.097.0145>
- Monniello, G. (2015). Jeu et réalité du refoulement. *Revue française de psychanalyse*, 79, 1148-1161. <https://doi.org/10.3917/rfp.794.1148>
- Moscovite, J.J. (1995). D'où viennent les parents ? Essai sur la mémoire brisée. *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 90, 135.
- Mouchenik, Y., Feldman, M. & Moro, M. (2013). Les « enfants cachés », survivants de la Shoah. Traumatismes et deuils. Études rétrospectives. *L'information psychiatrique*, 89, 523-532. <https://doi.org/10.1684/ipe.2013.1092>
- Trévisan, C. (2009). Anny Dayan Rosenman, *Les Alphabets de la Shoah. Survivre, témoigner, écrire. Questions de communication*, 15, 412-414. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.775>
- Sagi-Schwartz, A., Van IJzendoorn, M., Grossmann, K., Joels, T., Grossmann, K., Scharf, M., Koren-Karie, N. & Alkalay, S. (2004). Les survivants de l'Holocauste et leurs enfants: Les enfants survivants – mais pas leurs enfants – souffrent d'expériences traumatiques liées à l'Holocauste. *Devenir*, 16, 77-107. <https://doi.org/10.3917/dev.042.0077>
- Sobol, P. Rouhart, J.L. « Paul Sobol et la résilience : revivre après Auschwitz ». *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 123. <https://doi.org/10.4000/temoigner.5440>
- Schutzenberger, A.A. (1996). Transmission de l'angoisse indicible et transgénérationnel. Souvenir d'un traumatisme qu'on n'a pas vécu. *Bulletin de psychologie*, 423, 288-297. <https://doi.org/10.3406/bupsy.1996.14539>
- Vago, R. (2011). Le trou noir de l'historiographie de la Shoah: La Shoah en Transnistrie et l'historiographie occidentale. *Revue d'Histoire de la Shoah*, 194, 461-477. <https://doi.org/10.3917/rhsho.194.0461>
- Valbousquet, N. (2018). Conscience historique et mémorielle du génocide. Jules Isaac et *Jésus et Israël*, rescapés de la Shoah (1940-1948). *Archives Juives*, 51, 78-98. <https://doi.org/10.3917/aj1.512.0078>

Yehuda, R. Halligan, S.R. Bierer, L. (2002). Cortisol levels in adult offspring of Holocaust survivors : relation to PTSD symptom severity in the parent and child. *Psychoneuroendocrinology*, 27.

EMISSIONS ET ENREGISTREMENTS VIDÉOS

Arte. (2024, 17 avril). *De l'émancipation à la Shoah 1791-1945 | Histoire de l'antisémitisme (3/4)* [série documentaire]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=j6MW-ZcaRkY>

Arte. (2024, 17 avril). *Les nouveaux visages de l'antisémitisme 1945 à nos jours | Histoire de l'antisémitisme (4/4)* [série documentaire]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=m02isJGNcQE>

Bourdin, J.J. (journaliste). (2023, 17 octobre). L'invité politique [émission de radio]. *Sud Radio*. <https://www.sudradio.fr/emission/le-petit-dejeuner-politique-sudradio-66>

Delacroix, O. (présentateur). (2024, 17 avril). Blessures du passé : le traumatisme en héritage [émission de télévision]. Dans Delacroix, O. (producteur), *Dans les yeux d'Olivier*. France TV Studio, C'est comme ça production et France Télévisions. <https://www.france.tv/france-2/dans-les-yeux-d-olivier/5843103-blessures-du-passe-le-traumatisme-en-heritage.html#section-about>

Duhamel, B. (journaliste). (2023, 8 octobre). BFM Politique - Dimanche 8 octobre 2023 [interview]. Dans Duhamel, B. (producteur), *BFM Politique*. BFMTV. https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-politique-dimanche-8-octobre-2023_VN-202310080191.html

Lemoine, A.E. (journaliste). (2023, 23 janvier). Ginette Kolinka nous fait visiter ses souvenirs [interview]. Dans Capton, P.A. (producteur), *C à vous*. 3 Œil Productions. <https://www.youtube.com/watch?v=HDcs7arr-4>

Lemoine, A.E.. (journaliste). (2024, 21 mai). Nouveau Front populaire : le trouble des électeurs de Glucksmann [interview]. Dans Capton, P.A. (producteur), *C à vous*. 3 Œil Productions. <https://www.france.tv/france-5/c-a-vous/saison-15/6179459-nouveau-front-populaire-le-trouble-des-electeurs-de-glucksmann-c-a-vous-21-06-2024.html#section-about>

Librairie Ombres Blanches. (2024, 24 avril). *Marie Vaislic : Il n'y aura bientôt plus personne* [podcast]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=Rgrx5SqYYqE>

Maison de la Recherche en Sciences Numériques. (réalisateur). (2020). *Déportations : ces traumatismes héréditaires* [film documentaire]. Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Mémorial de la Shoah. (2023, 2 novembre). *Témoignage de Ginette Kolinka* [vidéo]. Youtube. https://youtu.be/GgnSBIn-8qI?si=nHacZSR6q_nimCAi

Psychogénéalogie Sophie Duverne. (2022, 21 octobre). *Les mémoires de guerre 1/2*. [podcast] Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=Iof7X-e7NgY>

Psychogénéalogie Sophie Duverne. (2022, 22 novembre). *Les mémoires de guerre 2/2*. [podcast] Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=FXdqpexrjgU>

Sotto, T. (journaliste). (2024, 30 avril). Les 4 vérités - Sylvie Retailleau [interview]. Dans Radureau-Viaene, O. (productrice), *Télématin*. France.tv studio. <https://www.france.tv/france-2/telematin/5967087-les-4-verites-sylvie-retailleau.html>

LIVRES

Abécassis, J. (2004). *L'enfant à l'épreuve de la famille*. Érès.

Aïn, J. (2003). *Transmissions: Liens et filiations, secrets et répétitions*. Érès.

Allais, J. (2008). *Au coeur des secrets de famille*. Eyrolles.

Askolovitch, C. Askolovitch, E. (2023) *Se souvenir ensemble*. Grasset.

Boszormenyi-Nagy, I., et Spark, G. M. (1973). *Invisible Loyalties : Reciprocity in Intergenerational Family Therapy*. Routledge.

Bouhsira, J., Danon-Boileau, L. & Janin, C. (2008). *Le refoulement*. Presses Universitaires de France.

Birnbaum, J. (dir.). (2017). *Hériter, et après ?*. Gallimard.

Brus, M. (2022). *EFT, Emotional Freedom Technique en 45 notions*. Dunod.

Buzyn, E. (2011). *Quand l'enfant nous délivre du passé*. Odile Jacob.

Clavier, B. (2014). *Les Fantômes familiaux*. Petite Bibliothèque Payot.

Conte, E. Essner, C. (1995). *La quête de la race. Une anthropologie du nazisme*. Hachette.

Couvert, B. (2021). *Hériter de l'histoire familiale ? Ce que la science nous dévoile sur la psychogénéalogie*. Editions du Rocher.

Crocq, L. (1999). *Les traumatismes psychiques de guerre*. Odile Jacob.

Cyrulnik, B. (2008). *Autobiographie d'un épouvantail*. Odile Jacob.

Cyrulnik, B. (2003). *Le Murmure des fantômes*. Odile Jacob.

Cyrulnik, B. (2010). *Mourir de dire : La honte*. Odile Jacob.

Cyrulnik, B. et Delage, M. (dir.). (2010). *Famille et Résilience*. Odile Jacob.

Danieli, Y. (1988). The heterogeneity of postwar adaptation in families of Holocaust survivors. Dans R. L. Brahm (resp.), *The psychological perspectives of the Holocaust and of its aftermath*, Social Science Monographs.

- Danieli, Y. (1981). « Families of survivors of the Nazi Holocaust : Some short and long-term effects ». Dans Spielberger, C.D. Sarason, I.G. Milgram N.NY. (resp.), *Stress and anxiety*, McGraw-Hill/Hemisphere.
- Drach, M. et Toboul, B. (2008). *L'anthropologie de Lévi-Strauss et la psychanalyse*. La Découverte.
- Doulut, A. Klarsfeld, S. Labeau, S. (2018) *Mémorial des 3.943 rescapés juifs de France : convois 1-82 : liste & témoignages*. FFDJF Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France.
- Dos Santos, J.R. (2022). *Le manuscrit de Birkenau* (traduit par A. Pereira). Pocket. (Ouvrage original publié en 2022)
- Dwork, D. (1991). *Children with a Star: Jewish Youth in Nazi Europe*. Yale University Press.
- Eiguer, A. (2010). Blessures de la parenté et de la filiation, et leur évolution. Dans M. Delage et B. Cyrulnik (dir.), *Famille et Résilience*. Odile Jacob.
- Epstein, H. (2010). *D'où vient-elle ? Une fille à la recherche de l'histoire de sa mère*. La Cause des Livres.
- Epstein, H. (2012). *Le traumatisme en héritage* (traduit par La Cause des Livres). Folio Essais. (Ouvrage original publié en 1979)
- Felstein, J.J. (2010). *Dans l'orchestre d'Auschwitz : Le secret de ma mère*. Imago.
- Flem, L. (2004). *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*. Seuil.
- Frankl, V. (2020). *Découvrir un sens à sa vie grâce à la logothérapie* (traduit par C. Bacon et L. Drolet). J'ai lu. (Ouvrage original publié en 1959).
- Freyman, J. (2011). *Clinique de la déshumanisation: Le trauma, l'horreur, le réel*. Érès.
- Freyman, J. (2019). *Les mécanismes psychiques de l'inconscient*. Érès.
- Gampel, Y. (2005). *Ces parents qui vivent à travers moi: les enfants des guerres*. Fayard.
- Geve, T. (2011). *Survivant d'Auschwitz. J'ai eu 13 ans en camp de concentration*. (traduit par A. Triebel). Broché (Ouvrage original publié en 2011).
- Hilberg, R. (1988). *La destruction des Juifs d'Europe*. Fayard.
- Ionescu, S., Jacquet, M., Lhote, C. (2020). *Les mécanismes de défense: Théorie et clinique*. Dunod.
- Jablonka, I. (2014). *L'Enfant-Shoah*. Presses Universitaires de France.
- Klarsfeld, B. et Klarsfeld, S. (2015). *Mémoires*. Fayard.
- Klarsfeld, S. (2012). *Mémorial de la déportation des Juifs de France* (2e éd.). FFDJF Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France.

- Kolinka, G. (2024). *Une vie heureuse*. Le livre de poche.
- Laufer, D. (2021). *Venir après*. Editions du faubourg.
- Legendre, P. (1990). L'attaque nazie contre le principe de filiation. Dans A. Papageorgiu-Legendre (dir.). *Filiations fondement généalogique de la psychanalyse. Leçons IV*. Fayard.
- Le Goff, J.F. (2000). *L'enfant, parent de ses parents - parentification et thérapie familiale*. L'harmattan.
- Loridan-Ivens, M. (2015). *Et tu n'es pas revenu*. Grasset.
- Mathier, I. (2006). *Entre mémoire collective et mémoire familiale*. Éditions ies.
- Oppenheim, D. et Oppenheim-Gluckman, H. (2006). *Héritiers de l'exil et de la Shoah: Entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France*. Érès.
- Oppenheim, D. (2012). *Peut-on guérir de la barbarie ? Apprendre des écrivains des camps*. Desclée De Brouwer.
- Rubinstein, M. (2002). *Tout le monde n'a pas la chance d'être orphelin*. Verticales.
- Sapède, A. (2023). *S'affranchir du poids des secrets de famille*. Idéo.
- Schützenberger, A. A. (2009). *Aïe, mes aïeux !* (16e éd.). Desclée de Brouwer.
- Schützenberger, A. A. (2009). *Le Plaisir de vivre*. Payot.
- Schützenberger, A. A. (2015). *Psychogénéalogie : Guérir les blessures familiales et se retrouver soi*. Petite Bibliothèque Payot.
- Tisseron, S. (1992). *La Honte : Psychanalyse d'un lien social*. Dunod.
- Tisseron, S. (2017). *La résilience*. Presses Universitaires de France.
- Tisseron, S. (2011). *Les secrets de famille*. Presses Universitaires de France.
- Vegh, C. (1979). *Je ne lui ai pas dit au revoir : Des enfants de déportés parlent*. Folio.
- Vitkine, A. (2020). *Mein Kampf, histoire du livre* (3e éd.). Flammarion.
- Wardi, D. (1992). *Bougies commémoratives : Les enfants de l'Holocauste*. Routledge.
- Wolman, M. (2018). *Un héros juif de notre temps*. Le Manuscrit
- Zajde, N. (2005). *Enfants de survivants*. Odile Jacob.
- Zajde, N. (2005). *Guérir de la Shoah*. Odile Jacob.
- Zadje, N. (dir.). (2014). *Qui sont les enfants cachés : Penser avec les grands témoins*. Odile Jacob.

MÉMOIRES ET THÈSES

Chebat, M. (2012). *Dynamiques familiales transgénérationnelles : Le cas de descendants de survivants juifs de la Shoah (Holocauste) à Montréal*. [mémoire, Université du Québec à Montréal]. Archipel UQAM. <https://archipel.uqam.ca/4909/1/M12514.pdf>

Holzl, Y. (2010). *La culpabilité des survivants de la Shoah : Proposition théologique en vue d'un chemin de Libération intérieure et de pardon*. [mémoire, Université de Sherbrooke Québec]. Savoirs UdeS. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/5179/Holzl_Yolande_MA_2010.pdf?sequence=3&isAllowed=y

Gautier-Aubert, E. (2015). *Shoah et écritures de soi thaumaturges : "Comment raconter alors que, par sa dimension et son poids d'horreur, l'évènement défie le langage ?" (Élie Wiesel). Georges Pérec, W ou le souvenir d'enfance, Raymond Federman, Chut, Alain Fleisher, Moi, Sándor F.* [mémoire, Université de Rennes II]. Dumas. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01193050v1/document>

Lichtman, H. (1983). *Enfants de survivants de l'Holocauste nazi : une étude de personnalité* [thèse de doctorat, Université Yeshiva]. ICMGLT. <https://icmgl.org/icmlibrary/children-of-survivors-of-the-nazi-holocaust-a-personality-study/>

Reffo, M. (2020). *Témoignages de Marceline Loridan-Ivens: entre écriture de soi et réparation du monde*. [mémoire, Université Paris Nanterre]. Dumas. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04116972v1/document>

Wieviorka, A. (1991). *Déportation et génocide : oubli et mémoire 1943-1948 : le cas des juifs en France*. [thèse de doctorat, Université de Paris 10]. Thèses. <https://theses.fr/1991PA100106>

PAGES WEB

CRIF. (2024, 16 mai). *Fondation mémoire et vivre ensemble - CRIF- contre l'antisémitisme : ensemble, agissons*. CRIF. <https://www.crif.org/fr/content/crif-contre-lantisemitisme-ensemble-agissons> [consulté le 19 juillet 2024].

Durrieu, M. (2024, juillet 24). *Comment comprendre le conflit israélo-palestinien de ses origines au 7 octobre 2023 ?*. Diploweb.com. <https://www.diploweb.com/Comment-comprendre-le-conflit-israelo-palestinien-de-ses-origines-au-7-octobre-2023.html> [consulté le 4 juillet 2024].

Fondation pour la mémoire de la Shoah. (2012). *Enseigner le nazisme et la Shoah. Une étude comparée des manuels scolaires en Europe - Bertrand Lécureur*. Fondation pour la mémoire de la Shoah. <https://www.fondationshoah.org/enseignement/enseigner-le-nazisme-et-la-shoah-une-etude-comparee-des-manuels-scolaires-en-europe> [consulté le 24 mai 2024].

Fondation pour la mémoire de la Shoah. (2012). *Mémorial de la déportation des Juifs de France - Serge Klarsfeld*. Fondation pour la mémoire de la Shoah. <https://www.fondationshoah.org/memoire/memorial-de-la-deportation-des-juifs-de-france-serge-klarsfeld> [consulté le 26 mai 2024].

Fondation pour la mémoire de la Shoah. *Notre histoire*. Fondation pour la mémoire de la Shoah. <https://www.fondationshoah.org/la-fondation/notre-histoire> [consulté le 14 avril 2024].

Fondation pour la mémoire de la Shoah. *Shoah, de Claude Lanzmann*. Fondation pour la mémoire de la Shoah. <https://www.fondationshoah.org/memoire/shoah-de-claude-lanzmann> [consulté le 16 avril 2024].

La France Insoumise. *Programme de l'Union populaire - Chapitre 8 - Pour la paix : refuser la vassalisation de l'Europe*. La France Insoumise. <https://lafranceinsoumise.fr/europeennes-2024/programme-de-lunion-populaire/chapitre-8-refuser-la-vassalisation-de-leurope/> [consulté le 3 juillet 2024].

Mémorial de la Shoah. *Dans la nuit du 13 au 14 mai, des individus cagoulés ont dégradé le mur des Justes ainsi que d'autres lieux du quartier*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/actualites-mai-2024.html> [consulté le 24 mai 2024].

Mémorial de la Shoah. *Dates clés de la Shoah*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/quest-ce-que-la-shoah/dates-cles-de-la-shoah.html> [consulté le 24 mai 2024].

Mémorial de la Shoah. *Histoire du Mémorial de la Shoah*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/le-memorial/qui-sommes-nous/histoire-du-memorial-de-la-shoah.html#:~:text=Le%20M%C3%A9morial%20de%20la%20Shoah,M%C3%A9morial%20du%20Martyr%20Juif%20Inconnu> [consulté le 24 mai 2024].

Mémorial de la Shoah. *Le sens des mots : L'antisémitisme*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/lantisemitisme.html> [consulté le 16 avril 2024].

Mémorial de la Shoah. *Les génocides du XXe siècle*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/genocides-xx-siecle.html> [consulté le 25 juillet 2024].

Mémorial de la Shoah. *Les Juifs de France dans la Shoah*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/quest-ce-que-la-shoah/juifs-de-france-shoah.html> [consulté le 24 mai 2024].

Mémorial de la Shoah. *Outils pour enseigner*. Mémorial de la Shoah. <https://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/outils-pour-enseigner.html> [consulté le 24 mai 2024].

UNICEF. (2024, 3 juillet). *Israël-Palestine : des milliers d'enfants usés par la guerre*. UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/#Nos-r%C3%A9ponses-%C3%A0-vos-questions> [consulté le 5 juillet 2024].

PODCASTS ET ÉMISSIONS DE RADIO

Askolovitch, C. (producteur). (2022, 27 août). Evelyn, le silence de ma mère [podcast audio]. Dans *Ça se passe en France*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/ca-se-passe-en-france/ca-se-passe-en-france-du-samedi-27-aout-2022-4058861>

Charnelet, P. Leymergie, W. (journaliste) (1987, 15 septembre). *Grand Jury* [émission de radio]. RTL. <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab87032378/jean-marie-le-pen-les-chambres-a-gaz-sont-un-point-de-detail-de-l-histoire>.

Couturier, B. (producteur). (2015, 23 janvier). *Les idées claires* [podcast audio]. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-idees-claires/decouverte-des-camps-deni-des-victimes-2393439>

INA (producteur). (2022-2024). *Mémoires de la Shoah* [podcast audio]. INA. <https://podcasts.ina.fr/simone-veil-lespoir-apaise-la-douleur-28b564b2#about>

Klein, O. (2024, 7 mai). Que sait-on de l'antisémitisme en France après le 7 octobre 2023 [interview]. Dans *La question du jour*. Radio France. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-question-du-jour/que-sait-on-de-l-antisemitisme-en-france-apres-le-7-octobre-6269852>

Kheniche, O. (2023, 16 décembre). Face à l'antisémitisme, les juifs de gauche pris entre deux feux [émission de radio]. Dans *Le Reportage de la Rédaction*. Radio France. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/face-a-l-antisemitisme-les-juifs-de-gauche-pris-entre-deux-feux-2217987>

PDF

Mémorial de la Shoah. (2018). *Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978)*. Mémorial de la Shoah. https://www.memorialdelashoah.org/wp-content/uploads/2016/05/dp_exposition_klarsfeld-compressed.pdf

Bloch-Lainé, V. (2018). « Les nazis ont détérioré et pétrifié les mots de la psychanalyse ». *Entretien avec Laurence Kahn*. Libération. https://www.spp.asso.fr/wp-content/uploads/2018/07/«Les-nazis-ont-détérioré-et-pétrifié-les-mots-de-la-psychanalyse»-Culture-_Next.pdf